

STATISTIQUES 2002

SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

Le présent document peut être consulté dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique à l'adresse suivante :

<http://www.msp.gouv.qc.ca>

Ce document a été préparé par la Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité qui relève de la Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité au sein du ministère de la Sécurité publique

2525, boulevard Laurier, 4^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Téléphone : (418) 646-8525
Télécopieur : (418) 646-3564
Courriel : infocom.gouv.qc.ca

Directeur : Gaëtan Tremblay

Analyse et rédaction : Clément Robitaille

Révision : Diane Potvin
Josée Roy

Traitement de données
et conception graphique : Tho Thanh Ly
Diane Potvin

Production : Direction des communications

ISBN : 2-550-41443-8

ISSN : 1496-2322

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC EN 2002 : FAITS SAILLANTS

Voici les principaux faits saillants de la criminalité déclarée au Québec en 2002.

- ° Dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2), les corps policiers du Québec¹ ont enregistré 409 418 infractions au *Code criminel* au Québec en 2002 (à l'exception des infractions liées à la conduite de véhicules).
- ° Le taux de criminalité poursuit sa tendance lourde à la baisse avec une diminution de 3,3 % du taux d'infractions au *Code criminel* en 2002. Le taux d'infractions au *Code criminel* déclaré par les corps policiers du Québec a diminué de plus de 14 % depuis 1997, passant de 6 427 à moins de 5 492 infractions par 100 000 habitants. Les taux de 2002 se comparent à ceux enregistrés à la fin des années 1970.
- ° Les cinq infractions les plus souvent enregistrées au Québec sont dans l'ordre : les vols de 5 000 \$ ou moins (111 241), les introductions par effraction (69 913), les méfaits (49 053), les voies de fait (40 207) et les vols de véhicules à moteur (40 120).
- ° Les régions administratives de Montréal (7466), de l'Outaouais (6 036) et des Laurentides (5 502) affichent des taux supérieurs à la moyenne québécoise. À l'opposé, les régions de Chaudière-Appalaches (3 120), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 438) et du Bas-Saint-Laurent (3 532) ont les taux de criminalité les plus bas de la province.
- ° Pour la majorité des régions administratives (14/17), les policiers ont enregistré une diminution du volume d'infractions criminelles rapportées sur leur territoire en 2002. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (8,5 %), de la Côte-Nord (8,3 %) et de Laval (5,8 %) se distinguent par une réduction marquée de leur taux de criminalité. À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie enregistrent des hausses respectives de 2,4 % et de 1,7 % du volume d'infractions sur leur territoire, tandis que la criminalité déclarée est demeurée stable dans les Laurentides.
- ° Avec un peu plus de 73 % du volume d'infractions au *Code criminel*, la criminalité contre les biens poursuit sa tendance à la baisse amorcée au début des années 1990. Le nombre de crimes contre la propriété est désormais comparable à celui que l'on enregistrerait au milieu des années 1970.
- ° Après quatre années consécutives de croissance, le taux de criminalité contre la personne semble s'être stabilisé depuis 2001, connaissant même une très légère diminution de 0,2 % en 2002.
- ° Les principales infractions qui ont enregistré une baisse en 2002 sont les suivantes : les homicides (16,6 %), les tentatives d'homicides (5,2 %), les vols de véhicules à moteur (11,5 %), les introductions par effraction (5,6 %) et les crimes d'incendie (12,7 %). Les

1. À l'exception de la Gendarmerie royale du Canada et des corps policiers autochtones (sauf Kativik) qui avaient recours encore en 2002 à la version agrégée (Programme DUC) pour leur collecte de données.

enlèvements, la négligence criminelle et la prostitution ont quant à eux connu des hausses respectives de 14,4 %, de 7,8 % et de 21,8 %.

- Les autres infractions au *Code criminel* représentent un peu moins de 9 % de la criminalité au Québec. Largement dominée par les infractions contre l'administration de la loi et de la justice qui comptent pour 65 %, cette catégorie de crime est en progression pour une quatrième année consécutive.
- En 2002, les femmes représentent à peine un peu plus de 15 % des 130 959 auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*. Leur proportion parmi les auteurs présumés est stable depuis 1997.
- Les jeunes contrevenants représentent 18 % des auteurs présumés au Québec en 2002. Le taux de perpétration chez ces jeunes de 12 à 17 ans est généralement à la baisse depuis 1997, mais demeure somme toute plus élevé que chez les adultes. Parmi les infractions au *Code criminel* où la proportion de jeunes est la plus élevée, notons les incendies criminels, les méfaits, les vols de véhicules à moteur, les vols de 5 000 \$ ou moins et les introductions par effraction. Leur taux est également plus élevé que chez les adultes pour des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants.
- Les infractions liées aux drogues et aux stupéfiants poursuivent leur croissance amorcée au début des années 1990, l'importante hausse des infractions liées au cannabis en étant la principale cause. En effet, les infractions de possession simple de cannabis ont augmenté par un facteur de 2,5 depuis une dizaine d'années et celles liées à sa production par un facteur de 6,9.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
NOTES MÉTHODOLOGIQUES.....	3
Les sources de données	3
L'infraction comme donnée de base.....	4
La classification des infractions.....	4
Les statistiques sur le classement des dossiers.....	5
Les statistiques sur les victimes.....	6
Les statistiques sur les auteurs présumés	7
ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC EN 2002	9
Graphique 1	
Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2002	10
Graphique 2	
Répartition des infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2002.....	11
Graphique 3	
Taux d'infractions au <i>Code criminel</i> selon la région administrative, Québec, 2002	13
Graphique 4	
Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2002	14
Graphique 5	
Taux de crimes contre la propriété selon le type de crime, Québec, 2002.....	14
Graphique 6	
Taux de crimes contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2002.....	15
Graphique 7	
Évolution du taux de crimes contre la personne, Québec, 1997 à 2002.....	16
Graphique 8	
Taux de crimes contre la personne selon le type de crime, Québec, 2002.....	17
Graphique 9	
Taux de crimes contre la personne selon la région administrative, Québec, 2002.....	19
Graphique 10	
Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 1997 à 2002.....	20
Graphique 11	
Taux des autres infractions au <i>Code criminel</i> selon le type de crime, Québec, 2002	21
Graphique 12	
Taux de crimes pour les autres infractions au <i>Code criminel</i> selon la région administrative, Québec, 2002	22
Graphique 13	
Évolution du taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2002	23

Graphique 14

Taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2002 24

Graphique 15

Évolution du taux de perpétration chez les jeunes de 12 à 17 ans pour des infractions au *Code criminel*, Québec, 1997 à 2002 25

Graphique 16

Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002 27

Graphique 17

Taux de perpétration des hommes et des femmes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002..... 28

CHAPITRE 1 – STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

Tableau 1.1

Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de criminalité, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2001 et 2002..... 32

Tableau 1.2

Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 33

Tableau 1.3

Victimes d'infractions et taux de victimisation, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2001 et 2002..... 34

Tableau 1.4

Victimes d'infractions et taux de victimisation, jeunes et adultes, selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2002 35

Tableau 1.5

Victimes d'infractions et taux de victimisation, par groupe d'âge, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002 36

Tableau 1.6

Victimes d'infractions selon la relation avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions, Québec, 2002..... 37

Tableau 1.7

Auteurs présumés et taux de perpétration, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2001 et 2002 38

Tableau 1.8

Auteurs présumés et taux de perpétration, jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 39

Tableau 1.9

Auteurs présumés, jeunes et adultes, selon le sexe et la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 40

Tableau 1.10

Taux de perpétration, jeunes et adultes, selon le sexe et la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 41

Tableau 1.11

Auteurs présumés par groupe d'âge, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 42

Tableau 1.12

Taux de perpétration par groupe d'âge, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002 43

CHAPITRE 2 - STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ SELON LA RÉGION**Tableau 2.1**

Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de criminalité, selon la région, 2002 46

Tableau 2.2

Victimes d'infractions au *Code criminel* et taux de victimisation, selon la région, 2001 et 2002 47

Tableau 2.3

Victimes d'infractions au *Code criminel* et taux de victimisation, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, 2002 48

Tableau 2.4

Victimes d'infractions au *Code criminel* par groupe d'âge, selon la région, 2002 49

Tableau 2.5

Taux de victimisation au *Code criminel* par groupe d'âge, selon la région, 2002 50

Tableau 2.6

Victimes d'infractions au *Code criminel* selon la relation avec l'auteur présumé et la région, 2002 51

Tableau 2.7

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de perpétration, selon la région, 2002 52

Tableau 2.8

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de perpétration, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, 2002 53

Tableau 2.9

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, par groupe d'âge, selon la région, 2002 54

Tableau 2.10

Taux de perpétration au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, par groupe d'âge, selon la région, 2002 55

CHAPITRE 3 - STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ POUR LES TERRITOIRES DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX

Tableau 3.1

Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de criminalité, selon le territoire du corps de police municipal, 2002..... 58

Tableau 3.2

Infractions au *Code criminel* classées par ou sans mise en accusation, selon le territoire du corps de police municipal, 2002..... 60

CHAPITRE 4 - ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ DE 1993 À 2002

Tableau 4.1

Évolution des infractions et du taux de criminalité, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002..... 64

Tableau 4.2

Évolution du taux de criminalité, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002..... 66

Tableau 4.3

Évolution de l'indice de criminalité, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002..... 67

Tableau 4.4

Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002..... 68

Tableau 4.5

Évolution du taux de perpétration, adultes et jeunes, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002 70

ANNEXE - Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002

INTRODUCTION

La Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique présente son rapport statistique sur la criminalité au Québec pour l'année 2002. Les statistiques ont été établies à partir des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (Programme DUC 2). Ce programme remplace progressivement la version agrégée (Programme DUC) en usage depuis 1962 dont la base de données est toutefois utilisée pour les tableaux sur l'évolution de la criminalité au cours des dix dernières années.

La présente section est suivie de considérations de nature méthodologique qui fournissent de l'information supplémentaire sur ces deux bases statistiques et sur les éléments de collecte de données. Par la suite, une analyse dresse un portrait global de la criminalité au Québec en 2002 en fonction des principaux volets traitant d'autant de catégories de crimes de même que d'un aperçu de la proportion des jeunes et des femmes parmi les auteurs présumés.

À la source de cette analyse, l'essentiel des données colligées sur la criminalité au Québec en 2002 est présenté sous forme de tableaux. Ainsi, un premier chapitre offre une vue d'ensemble des infractions commises, des auteurs présumés ainsi que des victimes de crimes contre la personne et touchant la conduite de véhicules. Un deuxième chapitre présente les mêmes statistiques pour chacune des dix-sept régions administratives du Québec. Un troisième chapitre compile les principales statistiques sur la criminalité survenue sur chacun des territoires des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002. Finalement, les données sur l'évolution de la criminalité déclarée de 1993 à 2002, pour l'ensemble des corps policiers couvrant le territoire du Québec, sont présentées dans le quatrième chapitre.

Les données de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et des corps de police autochtones (autres que la police régionale de Kativik) ne sont pas incluses dans l'analyse ou les tableaux des trois premiers chapitres. Sont ainsi exclues 9 326 infractions, soit environ 2 % de toutes les infractions enregistrées au Québec (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »).

En outre, les statistiques officielles publiées dans ce document ne fournissent pas un portrait complet de la criminalité réelle au Québec, car les crimes commis ne sont pas tous connus des services policiers. En effet, plusieurs études sur la victimisation démontrent que les citoyens ne déclarent pas toujours les crimes dont ils ont été victimes. Les infractions les plus graves et les plus visibles sont davantage signalées; il en est ainsi des homicides, des vols dans les institutions bancaires ou encore des crimes contre la propriété, notamment en raison de la politique de dédommagement des compagnies d'assurances. Certains types d'infractions sont déclarés de façon moins systématique aux services policiers, pour des raisons très variables : pensons aux agressions sexuelles ou à la violence conjugale qui souffrent depuis longtemps de sous-déclaration.

Par ailleurs, les statistiques officielles sont également influencées par les pratiques policières en vigueur. En effet, lorsque des opérations policières d'envergure sont menées contre des crimes spécifiques, comme la conduite en état d'ébriété, elles se traduisent alors par des augmentations notables de ces infractions. De plus, l'augmentation ou la diminution de l'effectif policier

affecté à certaines problématiques, par exemple la prostitution ou le trafic de drogues et de stupéfiants, peut se traduire par des variations importantes du nombre d'infractions déclarées, d'une année à l'autre.

Enfin, les modifications apportées chaque année à diverses lois et politiques sociales peuvent aussi influencer les tendances statistiques de la criminalité.

Cette publication a pour objet la diffusion annuelle des statistiques globales sur la criminalité au Québec. Des analyses plus détaillées des statistiques criminelles sont par ailleurs présentées dans le *Bulletin d'information sur la criminalité et l'organisation policière*. Enfin, des tableaux statistiques supplémentaires sont disponibles dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique, à l'adresse www.msp.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Criminalité et prévention ».

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les notes méthodologiques fournissent diverses indications utiles à la compréhension des tableaux statistiques. Pour tout renseignement supplémentaire, le lecteur est invité à communiquer avec la Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique, dont les coordonnées sont indiquées au verso de la page couverture.

Les sources de données

Déclaration des infractions

Les données sur la criminalité sont recueillies à l'aide du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Deux versions de ce programme sont présentement utilisées : la version agrégée, en vigueur depuis 1962 et qui correspond au Programme DUC, et la version fondée sur l'affaire (ou l'événement), qui correspond au Programme DUC 2 et dont l'implantation s'est amorcée en 1989.

Grâce au Programme DUC 2, des renseignements plus précis peuvent être enregistrés sur chaque infraction, offrant ainsi la possibilité de réaliser des analyses plus approfondies. Il est en effet constitué de trois banques de données : la première portant sur les infractions, la deuxième sur les victimes et la troisième sur les auteurs présumés, qui permettent de relier toutes les données propres à un événement particulier. Les possibilités analytiques sont donc beaucoup plus grandes que celles de la version agrégée. En effet, le Programme DUC revêt plutôt la forme d'un rapport mensuel, compilant des données agrégées sur le nombre des infractions commises, des infractions classées et des auteurs présumés identifiés, sans possibilité de relier ces données entre elles.

Les organisations policières au Québec ont la responsabilité légale de colliger des données sur les infractions criminelles survenues sur leur territoire, en utilisant l'une ou l'autre des versions du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Ainsi, pour la déclaration des infractions, les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik utilisent le Programme DUC 2, ce qui situe le taux de couverture de la criminalité à l'aide de ce programme à 98 % en 2002. Quant à la Gendarmerie royale du Canada et aux corps de police autochtones autres que Kativik, ils avaient recours encore, en 2002, à la version agrégée pour leur collecte de données. Leurs données ne peuvent être utilisées dans les trois premiers chapitres, car elles sont insuffisamment détaillées et il est impossible de les répartir exactement entre les diverses catégories du Programme DUC 2. Par contre, elles sont incluses dans les tableaux du chapitre 4 sur l'évolution de la criminalité au cours des dix dernières années pour l'ensemble des corps policiers couvrant le territoire du Québec.

Les données que les organisations policières recueillent sont fonction de leurs responsabilités et de leurs compétences respectives. Les corps de police municipaux desservent la population d'une ou de plusieurs municipalités en appliquant le *Code criminel*, d'autres lois fédérales et les lois provinciales de même que les règlements municipaux. (Les infractions aux règlements municipaux sont exclues du présent rapport compte tenu de leur trop grande diversité.) Les corps de police autochtones ont les mêmes responsabilités et compétences et desservent les territoires

des communautés autochtones qui ont conclu des ententes à cette fin avec le gouvernement du Québec. La Sûreté du Québec voit de façon générale à l'application du *Code criminel* et des lois provinciales. Également, à l'occasion d'ententes signées avec des municipalités, elle voit à l'application des règlements municipaux sur leur territoire. Elle prête aussi assistance aux corps de police municipaux, notamment pour des enquêtes et des services spécialisés, et elle joue un rôle de premier plan en matière de sécurité routière et de lutte contre la drogue. La Gendarmerie royale du Canada s'assure de l'application des lois fédérales sur les territoires relevant de sa compétence. Elle collabore également avec la Sûreté du Québec et les corps de police municipaux dans la lutte contre la drogue.

Population

Les données démographiques utilisées dans ce rapport pour le calcul des taux² de criminalité, de victimisation et de perpétration proviennent en général de Statistique Canada. Nous nous servons également des données publiées dans la *Gazette officielle du Québec*, à la suite du décret gouvernemental qui établit la population du Québec au 1^{er} janvier de chaque année, dans le calcul du taux de criminalité sur les territoires des corps de police municipaux (tableau 3.1), puisque la *Gazette* représente la source officielle de données démographiques pour l'administration courante des municipalités.

L'infraction comme donnée de base

Les données traitées dans le présent rapport sont liées aux plaintes fondées, c'est-à-dire aux événements³ pour lesquels, après enquête, la police estime qu'une infraction a été commise. Le décompte des infractions réelles, c'est-à-dire fondées, varie selon la catégorie du crime. Une infraction est calculée pour chacun des événements, à l'exception de la plupart des crimes contre la personne. En effet, nous comptabilisons généralement les victimes⁴ à ce chapitre, sauf en ce qui concerne la catégorie « vol qualifié ou extorsion », où chaque délit est plutôt considéré comme une seule infraction sans égard au nombre de victimes.

Le policier peut enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement ou à l'endroit d'une victime. Dans le présent rapport, seule l'infraction la plus grave est comptabilisée. Selon cette règle, les infractions contre la personne prévalent sur les autres catégories d'infractions. À l'intérieur de chaque catégorie, les infractions pour lesquelles le *Code criminel* prévoit les plus longues périodes de détention priment sur les autres. L'occurrence des délits moins graves est par conséquent sous-estimée.

La classification des infractions

Un premier niveau de classification est effectué entre les lois fédérales et les lois provinciales. Les lois fédérales regroupent les infractions au *Code criminel*, aux drogues et aux stupéfiants, et

2. Les taux sont calculés sur une base de 100 000 habitants. Cette base de comparaison est appropriée au traitement de données réduites telles que le nombre d'auteurs présumés dans une région.

3. Les règles de déclaration définissent l'événement comme une situation criminelle qui est survenue généralement dans le même lieu, impliquant une même personne ou un même groupe de personnes et ayant eu lieu au cours d'une même période.

4. À titre d'exemple, en 2002, il y a eu 119 victimes d'homicide au cours de 111 événements.

aux autres lois fédérales⁵. Les lois provinciales ont trait, entre autres, à l'impôt et au contrôle provincial des boissons alcooliques.

La très forte majorité des infractions relèvent du *Code criminel*. À l'intérieur du Programme DUC 2, ces infractions sont classées dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes :

- *Infractions contre la personne* : homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative ou complot en vue de commettre un meurtre, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel⁶, voies de fait, enlèvement ou séquestration, vol qualifié ou extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne⁷.
- *Infractions contre la propriété* : crime d'incendie, introduction par effraction, vol de véhicules à moteur, vol d'une valeur supérieure à 5 000 \$, vol d'une valeur inférieure ou égale à 5 000 \$, possession de biens volés, fraude et méfait.
- *Autres infractions* : prostitution, infractions portant sur les armes à feu et autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice⁸, actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite⁹, appels téléphoniques indécents ou harcelants et autres crimes.
- *Infractions touchant la conduite de véhicules* : conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres infractions s'y rapportant¹⁰.

En ce qui concerne les infractions compilées à l'aide du Programme DUC, elles ne peuvent être pleinement intégrées à cette classification, plus détaillée et plus précise. Néanmoins, les tableaux du chapitre 4 qui les contiennent sont réalisés en fonction des catégories du Programme DUC 2 afin de les rendre compatibles le plus possible avec les autres tableaux de la publication.

Les statistiques sur le classement des dossiers

Lorsqu'une personne est identifiée en tant qu'auteur présumé d'une infraction, une dénonciation est alors portée contre elle par le corps policier, et le dossier est transmis au substitut du procureur général. Selon les règles de déclaration, « [...] d'un point de vue statistique, le fait qu'il y ait dénonciation signifie qu'au moins une affaire réelle peut être classée *par mise en*

5. Les autres lois fédérales regroupent, entre autres : les douanes, l'accise, la marine marchande, la faillite et l'immigration.

6. Les autres infractions d'ordre sexuel regroupent, entre autres : contacts sexuels, attouchements sexuels, exploitation sexuelle et inceste.

7. Les autres infractions contre la personne regroupent, entre autres : trahison, abandon d'un enfant, complice de meurtre après le fait, le fait de conseiller à quelqu'un de se suicider, dissimulation du corps d'un enfant, manque de précautions ou usage d'explosifs susceptibles de causer la mort ou des lésions corporelles et crime d'incendie avec insouciance à l'égard de la vie.

8. Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice regroupent, entre autres : manquement aux conditions de probation, infractions aux règles de liberté sous caution, évasion d'une garde légale, entrave à un fonctionnaire ou à un agent de la paix, détenu en liberté illégale et défaut de comparaître.

9. Les actes contraires aux bonnes mœurs ou l'inconduite regroupent, entre autres : troubler la paix, action indécente, production ou distribution de pornographie juvénile, intrusion de nuit, nuisance publique.

10. Les autres infractions touchant la conduite de véhicules regroupent, entre autres : conduite dangereuse, défaut ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang et conduite de véhicule pendant une interdiction.

accusation. Il ne faut pas tenir compte des décisions rendues ultérieurement par les autorités judiciaires [...] ».

Par ailleurs, un dossier sera considéré comme classé *sans mise en accusation* lorsque le corps policier, après avoir identifié le ou les auteurs présumés et avoir amassé suffisamment de preuves pour déposer une dénonciation, choisit pour divers motifs de ne pas transmettre le dossier au substitut du procureur général. Parmi les motifs possibles, les plus fréquents sont les suivants : refus du plaignant de porter plainte, raison indépendante de la volonté policière et pouvoir discrétionnaire du corps policier¹¹.

Malgré ce qui précède, le Ministère constate que, tout comme ailleurs au Canada, les pratiques policières relativement aux règles de déclaration sur le classement des dossiers ne sont pas uniformes au Québec : les statistiques sur le classement des dossiers présentées dans ce rapport (tableau 1.2) pourraient avoir été influencées par une décision du procureur de porter ou non des accusations. Il faut donc interpréter les statistiques sur le classement des dossiers avec prudence.

Rappelons que dans les publications antérieures à 1999, étant donné que les données sont issues du Programme DUC et qu'elles sont compilées sur une base mensuelle, les dossiers classés à une date donnée peuvent correspondre à des infractions commises il y a plusieurs mois, voire plusieurs années. Depuis, grâce au Programme DUC 2, dans lequel les données sont interreliées, un tel problème ne se pose plus. Par conséquent, les statistiques du tableau 1.2 sur les dossiers classés avant le 1^{er} mars 2003, date d'extraction des données, sont liées à des crimes déclarés en 2002.

Les statistiques sur les victimes

Les statistiques sur les victimes sont compilées dans les dossiers de crimes contre la personne et d'infractions criminelles touchant la conduite de véhicules. Toutefois, nous ne tenons pas compte des vols qualifiés et des crimes d'extorsion, car le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

Le Programme DUC 2 permet de recueillir des données sur la relation entre la victime et l'auteur présumé. Les relations possibles sont les suivantes : conjoint (légalement ou en union libre), ex-conjoint (légalement séparé, divorcé ou ayant cessé de vivre ensemble), parent, enfant, autre membre de la famille, ami intime (relation durable ou intime), relation d'affaires, connaissance, étranger ou inconnu. L'information doit être consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Cependant, l'analyse des données révèle que parfois la relation est inversée et plutôt consignée du point de vue de l'auteur présumé. Par conséquent, les statistiques sur la relation entre la victime et l'auteur présumé doivent être interprétées avec prudence.

L'âge de la victime est une donnée compilée par le Programme DUC 2, contrairement à la version agrégée qui ne fait qu'établir une distinction entre les catégories de jeunes et d'adultes. Dans la présente publication, les jeunes victimes sont regroupées selon les catégories d'âge suivantes : 0 à 11 ans, 12 à 14 ans et 15 à 17 ans. Ces regroupements sont appliqués également en ce qui concerne les auteurs présumés de moins de 18 ans. Ainsi, ils permettent d'isoler les

11. D'autres motifs peuvent être énoncés comme, par exemple, le suicide de l'auteur présumé, le décès du plaignant ou du témoin principal, un auteur présumé âgé de moins de 12 ans, l'immunité diplomatique, etc.

enfants de moins de 12 ans et de distinguer les jeunes contrevenants qui, selon leur groupe d'âge, sont souvent traités différemment par le système judiciaire. Les adultes sont divisés en sept groupes. Les 18 à 19 ans et les 20 à 24 ans constituent la majeure partie de la population étudiée. D'autres groupes sont subdivisés en intervalle de dix ans, soit : 25 à 34, 35 à 44, 45 à 54 et 55 à 64. Un dernier groupe concerne les 65 ans et plus.

Toutefois, certaines pratiques policières peuvent s'appliquer lors de la déclaration de l'âge afin d'éviter l'identification d'un agent de la paix ou d'un autre fonctionnaire public qui, en service, est victime d'un crime de violence. Par conséquent, dans les tableaux sur les victimes faisant intervenir l'âge, sont exclues les victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité.

Les statistiques sur les auteurs présumés

Les statistiques sur les auteurs présumés sont compilées lorsqu'un dossier est classé par le corps de police, que ce classement soit accompagné ou non d'une mise en accusation (pour plus d'information, voir « Les statistiques sur le classement des dossiers »). Le portrait statistique qui en ressort est donc différent de celui des accusés que pourrait établir le ministère de la Justice.

Le Programme DUC 2 compile les auteurs présumés en relation avec les événements que la police déclare en 2002. Il permet ainsi la saisie de renseignements concernant les auteurs présumés qui font l'objet d'une accusation (c'est-à-dire pour lesquels une accusation a été recommandée) et ceux qui n'ont pas été accusés pour diverses raisons (même si les preuves sont suffisantes, le dossier ne sera pas transmis au procureur). Les résultats de cette méthode de collecte de données sont représentés dans le tableau 1.7 sur l'ensemble des auteurs présumés ayant commis des infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales.

Bien que le Programme DUC 2 permette aux policiers de consigner de l'information sur les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans, certains des tableaux des chapitres 1 et 2 qui différencient les taux de perpétration chez les jeunes et chez les adultes ne tiennent pas compte de cette catégorie d'âge, étant donné que les jeunes contrevenants de moins de 12 ans ne peuvent être accusés en vertu du *Code criminel*. Les statistiques particulières à cette dernière catégorie de jeunes contrevenants sont néanmoins présentées dans les tableaux sur les auteurs présumés selon les groupes d'âge (pour plus d'information, voir « Les statistiques sur les victimes »).

Par ailleurs, le Programme DUC effectue le décompte des auteurs présumés d'infractions pouvant avoir été commises il y a plusieurs mois, voire plusieurs années. Toutefois, il ne permet pas d'enregistrer des données concernant les caractéristiques des auteurs présumés âgés de moins de 12 ans, ou celles des auteurs présumés âgés de 18 ans et plus ayant commis des infractions qui sont classées *sans mise en accusation*. Néanmoins, les règles d'extraction propres au Programme DUC sont appliquées pour le calcul des auteurs présumés au chapitre 4 afin de permettre les comparaisons avec les statistiques des autres provinces. C'est ainsi que les totaux et les taux de perpétration sont basés sur le nombre des auteurs présumés âgés de 12 ans et plus ayant commis des infractions classées *par mise en accusation*, auquel s'ajoute le nombre des jeunes auteurs présumés de 12 à 17 ans à l'égard desquels la police ne porte pas d'accusation et qui bénéficient d'un traitement non judiciaire (entente à l'amiable).

Enfin, la majorité des tableaux sur les auteurs présumés dans les chapitres 1 et 2 ne tiennent pas compte des auteurs présumés dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Par exemple, selon les règles de déclaration, il n'y a pas de données sur l'âge dans le cas, entre autres, d'une entreprise (société ou compagnie enregistrée).

ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC EN 2002

(excluant les infractions touchant la conduite d'un véhicule)

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) sera utilisé dans la présente analyse. Ainsi, l'évolution de la criminalité sera présentée à partir de l'année 1997, puisque c'est uniquement à compter de cette période que les données issues du Programme DUC 2 sont suffisamment représentatives aux fins d'analyse.

Il nous sera néanmoins nécessaire de faire référence aux données issues du Programme DUC (version agrégée) pour traiter de l'évolution de la criminalité au cours des années antérieures.

Les données des deux programmes ne sont pas tout à fait conciliables et les taux de criminalité divergent légèrement. Toutefois, les tendances lourdes restent relativement similaires.

La présente analyse traite des principales statistiques sur la criminalité au Québec pour 2002 et dresse un bilan des six dernières années. L'analyse présentera d'abord la répartition de la criminalité entre les catégories d'infractions au *Code criminel* enregistrées en 2002. Pour chacune des catégories de crimes, nous traiterons de l'évolution des taux de crimes de 1997 à 2002, de l'état de la criminalité en 2002 ainsi que des disparités régionales. Un tel exercice sera répété pour les infractions liées aux drogues et aux stupéfiants qui relèvent des infractions aux lois fédérales autres que le *Code criminel*. Par la suite, nous déterminerons succinctement la proportion des jeunes parmi les auteurs présumés, comparativement aux adultes. Finalement, nous présenterons une comparaison de la criminalité chez les hommes et chez les femmes.

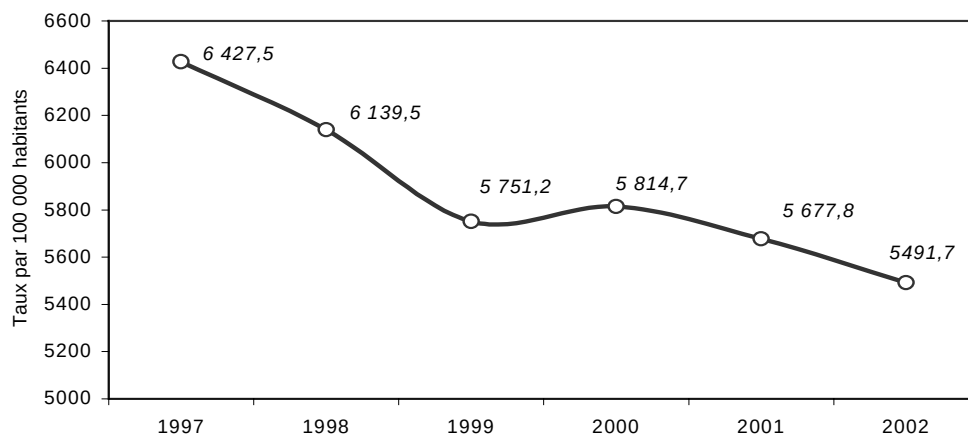
INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

Poursuite de la tendance à la baisse du taux de criminalité en 2002

Après une croissance graduelle s'échelonnant sur près de trente ans, le taux de criminalité¹² au Québec poursuit sa tendance à la baisse amorcée au début des années 1990. Les données présentées dans le graphique 1 indiquent que le taux d'infractions au *Code criminel* a diminué de plus de 14 % depuis 1997, passant de 6 427 à moins de 5 492 infractions par 100 000 habitants, malgré une très légère fluctuation à la hausse de 1,1 % en 2000. Le taux d'infractions régresse donc pour une deuxième année consécutive, et cette baisse de 3,3 % se traduit dans les faits par une diminution de 11 700 crimes au Québec par rapport à l'année précédente. Notons que cette tendance décroissante de la criminalité au cours de la dernière décennie est sans précédent depuis que l'on enregistre les infractions criminelles dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité instauré en 1962.

12. Ce qui ne tient pas compte des infractions liées à la conduite de véhicules ainsi que des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales.

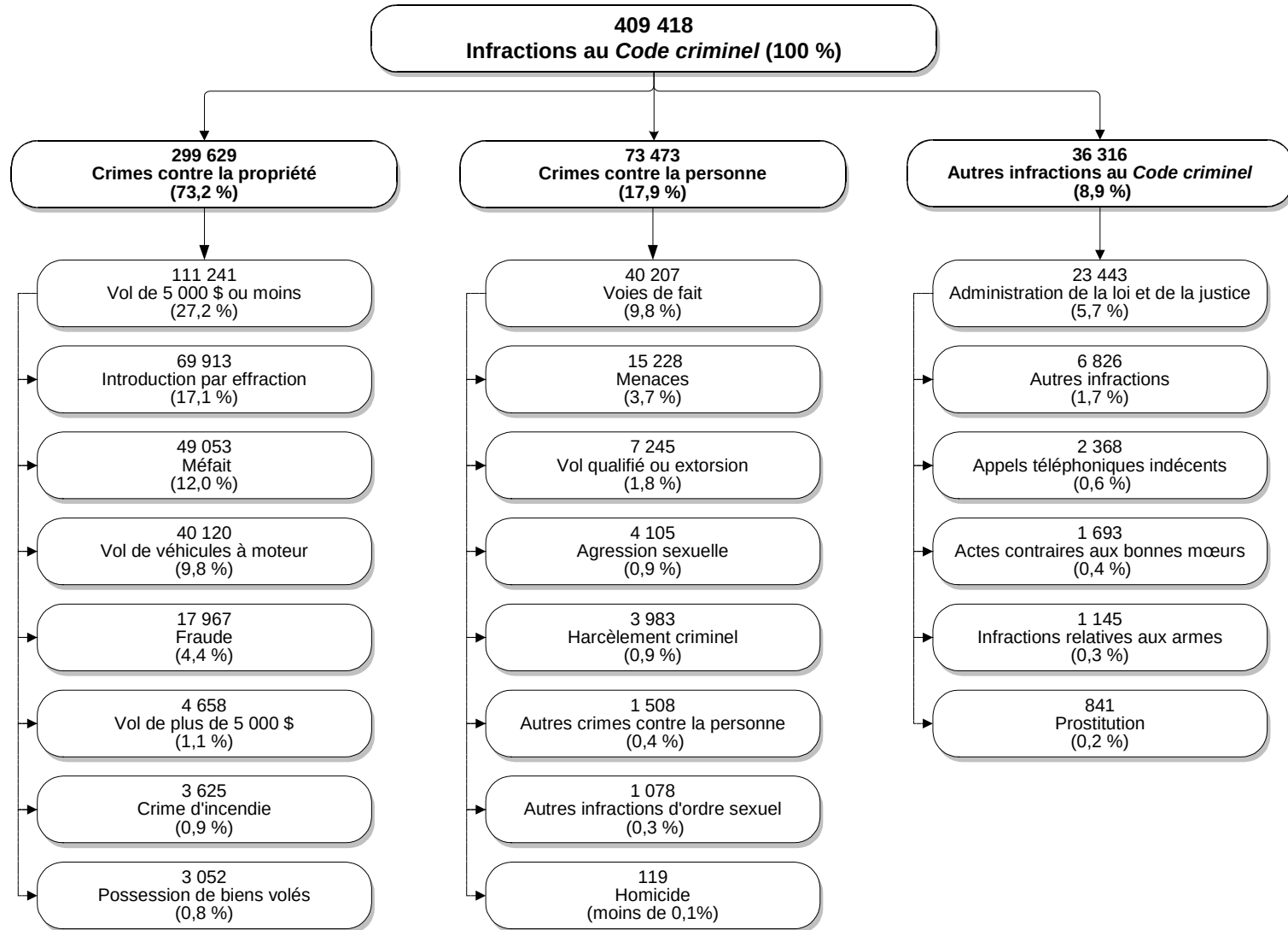
Graphique 1 : Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2002



Par ailleurs, cette tendance générale à la baisse ne se limite pas qu'au Québec. En effet, une décroissance similaire de la criminalité s'observe dans le reste du Canada (Wallace 2003), aux États-Unis (Ouimet 2002, Gannon 2001) ainsi que dans certains pays d'Europe comme l'Angleterre et l'Allemagne (Barclay, Tavares et Siddique 2001).

En ce qui a trait à la répartition de la criminalité parmi les différentes catégories d'infractions (graphique 2), les crimes contre la propriété représentent toujours une part importante du volume de la criminalité signalée au Québec, avec un peu plus de 73 % des infractions enregistrées. Les quelque 299 629 infractions contre la propriété se composent principalement de vols de 5 000 \$ ou moins (111 241), d'introductions par effraction (69 913), de méfaits (49 053) et de vols de véhicules à moteur (40 120). À elles seules, ces infractions représentent les deux tiers (66,1 %) des infractions au *Code criminel* en 2002.

Graphique 2 : Répartition des infractions au *Code criminel* , Québec, 2002



Source: Ministère de la Sécurité publique, Québec

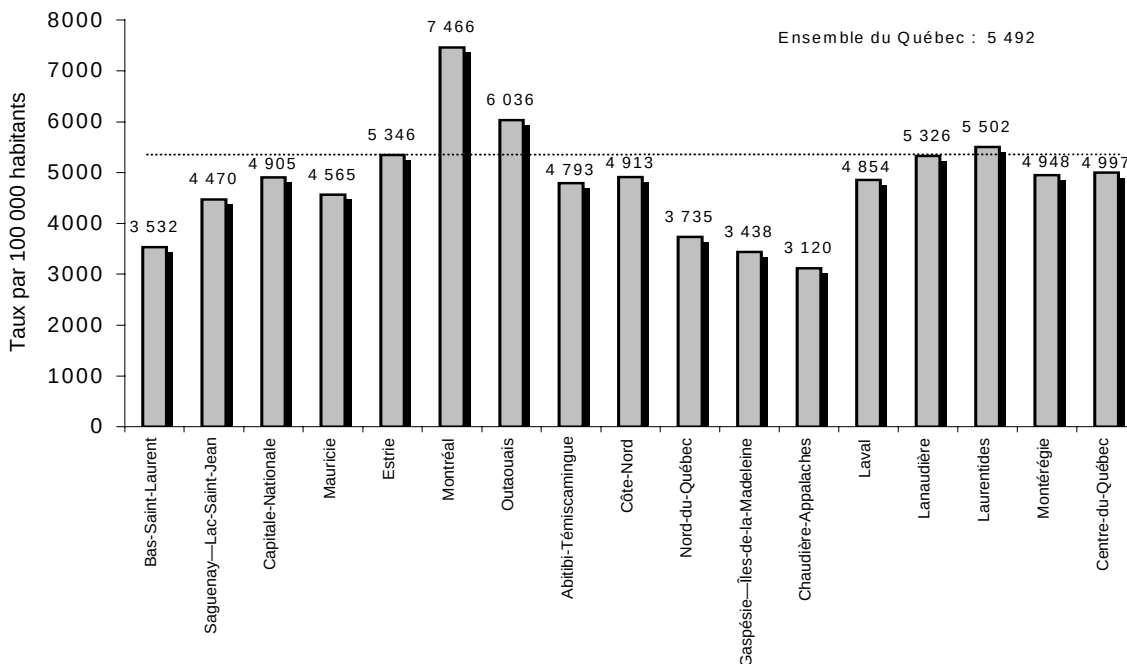
Avec quelque 73 473 infractions enregistrées en 2002, les crimes contre la personne ne composent qu'une petite portion (17,9 %) du volume de la criminalité au Québec, mais une portion non négligeable, étant donné l'inquiétude que ce type de criminalité peut susciter dans la population. Fort heureusement, la fréquence des infractions est, de façon générale, inversement proportionnelle à leur gravité. Ainsi, les voies de fait et les menaces représentent respectivement 9,8 % et 3,7 % de la criminalité déclarée, tandis que les agressions sexuelles et les homicides sont beaucoup plus rares, avec respectivement 1 % et moins de 0,1 % du volume des infractions au *Code criminel*.

La catégorie « autres infractions au *Code criminel* » inclut un ensemble relativement hétérogène de délits qui ne peuvent être considérés ni comme des infractions contre la personne ni comme des infractions contre les biens. Cette appellation regroupe néanmoins près de 9 % du volume de la criminalité enregistrée au Québec en 2002. Les infractions les plus souvent déclarées sont celles contre l'administration de la loi et de la justice (23 443) telles que les infractions relatives au cautionnement, les bris de conditions de probation ou l'entrave à un agent de la paix. Ces types d'infractions représentent près de 65 % des « autres infractions au *Code criminel* » et pas moins de 5,7 % du volume de la criminalité au Québec. Les appels téléphoniques indécents (2 368), les actes contraires aux bonnes mœurs (1 693) et les infractions liées aux armes (1 145) composent respectivement moins de 1 % du volume des infractions. Seulement 841 infractions liées à la prostitution ont été signalées au Québec en 2002, ce qui représente 0,2 % des infractions au *Code criminel*.

Portrait régional de la criminalité au Québec

La criminalité se distribue inégalement dans les 17 régions administratives du Québec (graphique 3). Certaines régions affichent des taux de criminalité plus élevés que la moyenne québécoise de 5 492 infractions par 100 000 habitants. C'est notamment le cas de la région de Montréal qui enregistre un taux de criminalité de 7 466 infractions par 100 000 habitants, soit une fois et un tiers supérieur à la moyenne provinciale. Avec le quart de la population du Québec, la région de Montréal contribue par ailleurs à plus du tiers (34 %) du volume de la criminalité. Cette situation n'est pas surprenante, puisque l'on estime à près d'un demi-million le nombre de personnes qui convergent quotidiennement sur le territoire montréalais, que ce soit pour le travail (65 %), pour les études (11 %) ou pour toute autre raison, notamment pour y faire des emplettes ou s'y divertir (24 %), multipliant ainsi les occasions criminelles (Enquête origine-destination, 1998).

Graphique 3 : Taux d'infractions au *Code criminel* selon la région administrative, Québec, 2002



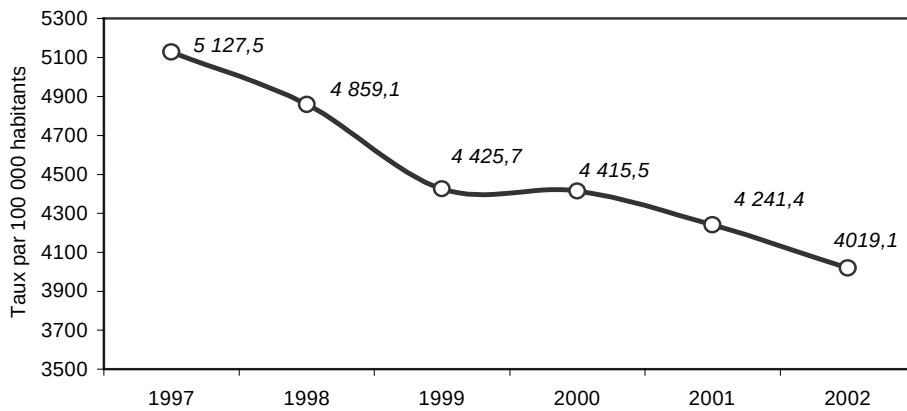
Les régions de l'Outaouais (6 036) et des Laurentides (5 502) affichent également des taux légèrement supérieurs à la moyenne québécoise. À l'opposé, les régions de Chaudière-Appalaches (3 120), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 438) et du Bas-Saint-Laurent (3 532) affichent les taux de criminalité les plus bas de la province.

Pour la majorité des régions administratives (14/17), les policiers ont enregistré une diminution du volume d'infractions criminelles sur leur territoire en 2002. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (8,5 %), de la Côte-Nord (8,3 %) et de Laval (5,8 %) se distinguent par une baisse marquée de leur taux de criminalité en 2002. À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Estrie enregistrent des hausses respectives de 2,4 % et de 1,7 % du volume d'infractions sur leur territoire, tandis que la criminalité déclarée est demeurée stable dans les Laurentides.

Poursuite de la chute amorcée au début des années 1990 du taux de la criminalité contre la propriété

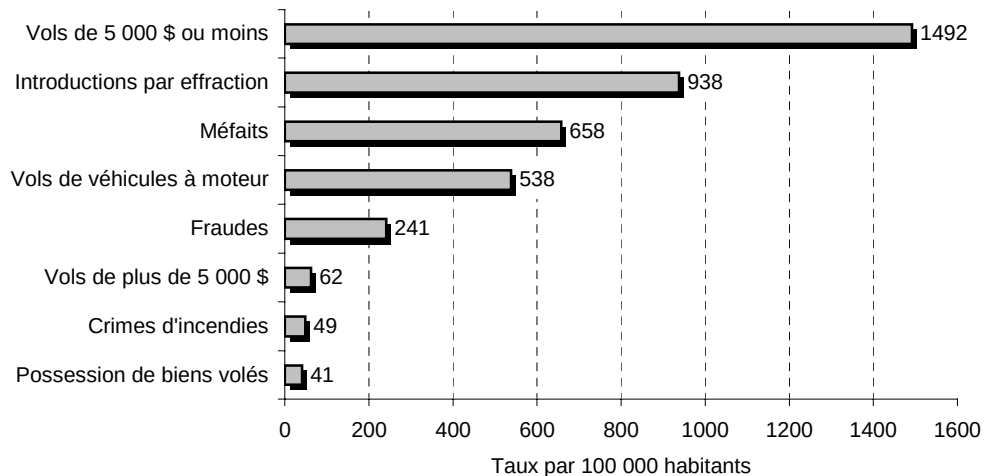
Représentant près des trois quarts du volume des infractions au *Code criminel*, la criminalité contre la propriété façonne la tendance générale à la baisse de la criminalité (graphique 4) amorcée au début des années 1990. Le taux de criminalité contre la propriété (4 019 infractions par 100 000 habitants) est désormais comparable à celui que l'on enregistrerait au milieu des années 1970. Tel que le démontre le graphique 5, les vols de 5 000 \$ ou moins dominent largement cette catégorie de forfaits avec 37 % du volume d'infractions axées sur les biens. Au Québec, les introductions par effraction (23 %), les méfaits (16 %), les vols de véhicules à moteur (13 %) et les fraudes (6 %) sont les autres infractions les plus souvent déclarées aux policiers parmi les crimes contre la propriété.

Graphique 4 : Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2002



Les taux de la plupart des infractions contre la propriété ont diminué en 2002. Le nombre de vols de véhicules à moteur, une infraction qui souffre généralement moins de la sous-déclaration aux autorités¹³, a connu une baisse importante en 2002. Avec une diminution de 11,5 % du nombre d'infractions enregistrées au Québec cette année, c'est près de 5 000 délits de moins qui ont été commis envers les propriétaires de véhicules. Malgré un accroissement de quelque 900 000 véhicules routiers supplémentaires au Québec depuis le début des années 1990 (SAAQ 2003), le nombre de vols de véhicules à moteur est à son niveau le plus bas depuis 12 ans¹⁴, avec un peu plus de 40 000 infractions signalées.

Graphique 5 : Taux de crimes contre la propriété selon le type de crime, Québec, 2002



13. Selon les derniers résultats du cycle sur la victimisation de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, le pourcentage d'incident de vols de véhicules à moteur (ou de leurs pièces) non signalés aux corps policiers canadiens se situe aux environs de 37 % (BESSERER, S. et collab. 2001).

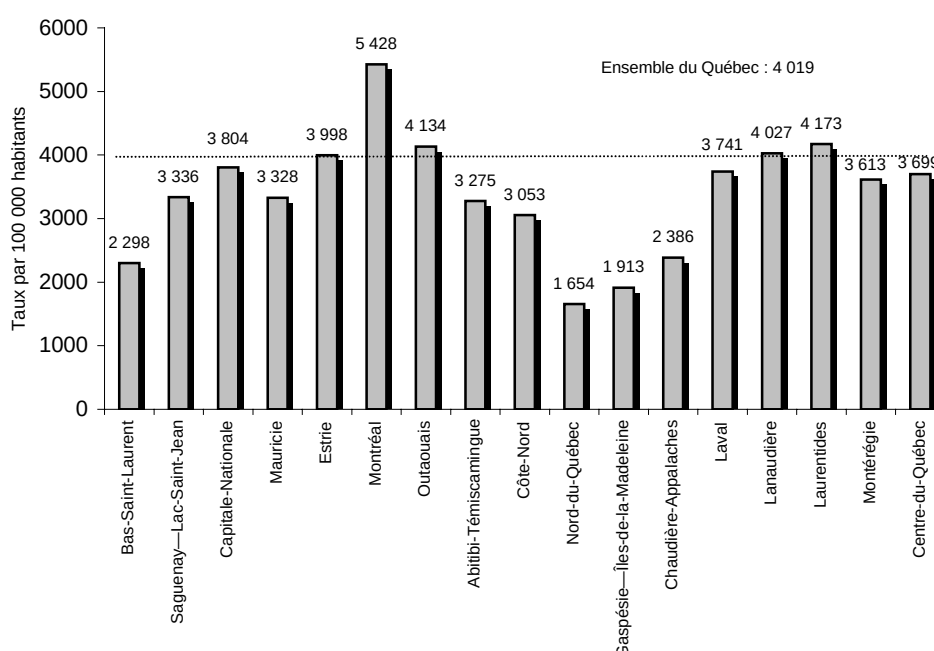
14. Cette diminution des vols de véhicules automobiles se traduit inévitablement par une diminution du volume de réclamations aux compagnies d'assurances. En effet, le *Groupeement des assureurs automobiles* a enregistré une diminution de près de 10 % du coût des indemnités versées aux victimes de vols de véhicules automobiles au Québec en 2002, soit une réduction globale de plus de 25 millions de dollars pour les compagnies d'assurances en comparaison de l'année précédente (GAA 2003).

Beaucoup moins élevé, le taux de crimes d'incendies a également connu une forte diminution de 12,7 % en 2002, pour un total de 3 625 infractions enregistrées par les policiers. Cette baisse semble s'expliquer, en partie, par un effet de retour à la moyenne, alors que le taux d'incendies criminels était particulièrement élevé en 2000 et en 2001 par rapport à la moyenne des dix dernières années. Le taux d'incendies criminels est néanmoins, cette année, à son niveau le plus bas depuis dix ans. Le taux d'introductions par effraction connaît également une baisse marquée depuis les six dernières années, alors que seulement 69 913 délits ont été signalés à la police en 2002, comparativement aux quelque 100 000 infractions que l'on enregistrerait au milieu des années 1990. La diminution de 5,6 % constatée cette année représente concrètement 3 807 introductions par effraction en moins au Québec. Les vols de 5 000 \$ ou moins, les méfaits et la possession de biens volés ont, quant à eux, régressé respectivement de 4,2 %, de 4,6 % et de 2,4 % en 2002. Seuls les fraudes et les vols de plus de 5 000 \$ ont enregistré des hausses respectives de 3,0 % et de 1,4 %. Enfin, les vols à l'intérieur d'un véhicule ou sur celui-ci représentent plus du tiers (37 %) des vols de plus de 5 000 \$ et sont à eux seuls responsables de l'augmentation observée pour cette catégorie de crime.

Portrait régional des crimes contre la propriété

Le graphique 6 présente les taux de criminalité contre la propriété pour les 17 régions administratives. Étant donné l'importance de la criminalité contre la propriété parmi l'ensemble de la criminalité, le portrait régional des crimes contre la propriété s'apparente à peu de détails près à celui des infractions au *Code criminel*. La région de Montréal (5 428) se distingue avec un taux d'infractions par 100 000 habitants plus élevé que la moyenne provinciale. Les régions des Laurentides (4 173) et de l'Outaouais (4 134) suivent loin derrière avec des taux à peine plus élevés que la moyenne provinciale qui connaît une hausse en raison du poids démographique de la métropole.

Graphique 6 : Taux de crimes contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2002



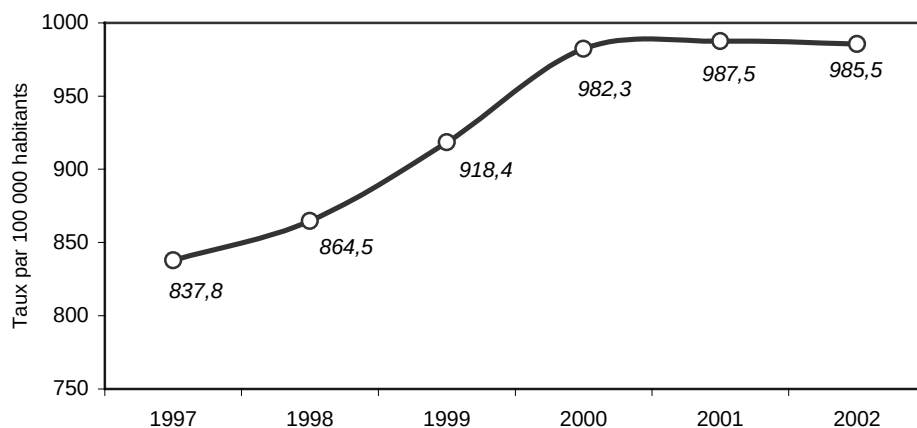
Si la plupart des autres régions affichent des taux de criminalité contre la propriété se situant entre 3 000 et 4 000 infractions par 100 000 habitants, les régions de Chaudière-Appalaches (2 386), du Bas-Saint-Laurent (2 298) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 913) ont un taux d'infractions plutôt bas en comparaison des autres régions. La délinquance contre la propriété est peu fréquente dans le Nord-du-Québec, alors que le taux de crimes contre la propriété (1 654) est deux fois et demie moins élevé que celui de la moyenne québécoise.

À l'exception de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a connu une très légère progression d'un peu moins de 1 % de son taux de criminalité contre la propriété, les régions administratives ont enregistré une décroissance pour cette catégorie d'infractions en 2002. La diminution varie entre 1,2 % pour la région de l'Outaouais et 12 % pour la région de la Côte-Nord. La moyenne des variations régionales se situe aux environs de 5,9 % avec un écart-type autour de 3,4. La diminution du taux de criminalité contre la propriété en 2002 est de 5,2 % pour l'ensemble du Québec.

Stabilisation de la criminalité contre la personne

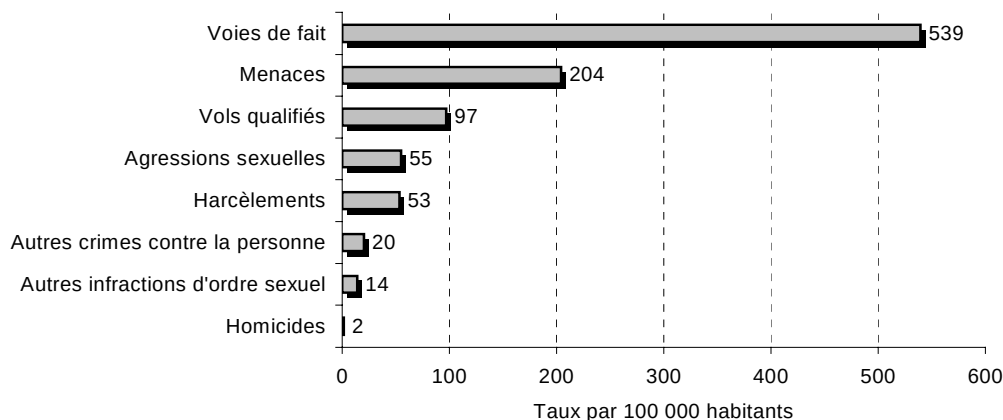
Après quatre années consécutives de croissance, le taux de criminalité contre la personne semble s'être stabilisé depuis 2001, connaissant même une très légère diminution de 0,2 % en 2002 (graphique 7). Entre 1997 et 2002, l'évolution inverse du nombre de crimes contre la personne et des crimes contre la propriété déclarés aux policiers se traduit par un léger accroissement de la proportion des crimes contre la personne, passant de 13 % à 18 % du volume des infractions au *Code criminel*.

Graphique 7 : Évolution du taux de crimes contre la personne,
Québec, 1997 à 2002



Tel que le démontre le graphique 8, les voies de fait dominent toujours largement cette catégorie de crimes, avec un peu plus de 40 200 infractions signalées aux policiers, pour un taux global de 539 infractions par 100 000 habitants. Les voies de fait, qui représentent près de 55 % du volume de la criminalité contre la personne, ont connu une hausse graduelle de 24 % depuis six ans après une baisse au milieu des années 1990. Le taux actuel des voies de fait est désormais comparable à celui que l'on enregistrait au début de la dernière décennie. Cette situation se traduit par un volume quotidien d'un peu plus de 110 victimes de voies de fait en 2002¹⁵.

Graphique 8 : Taux de crimes contre la personne selon le type de crime, Québec, 2002



Proferer des menaces est l'infraction contre la personne la plus fréquente après les voies de fait. Les policiers du Québec en ont enregistré un total de 15 228 en 2002, situant le taux à plus de 204 infractions par 100 000 habitants. Les menaces sont, de façon générale, en lien étroit avec les voies de fait et ont progressé de façon parallèle avec une hausse globale de 30 % au cours des six dernières années. L'année 2002 marque toutefois une légère décroissance de 3 % pour ce type d'infraction qui représente près de 21 % du volume de la criminalité contre la personne.

Par ailleurs, le taux de vols qualifiés a évolué de façon inverse au cours des dernières années. Malgré de légères fluctuations aléatoires au cours des années 1990, le taux de vols qualifiés est généralement à la baisse depuis une douzaine d'années, avec une diminution globale de plus de 45 %. L'année 2002 n'échappe pas à cette tendance avec une diminution de 3,6 % en comparaison de l'année précédente, pour un taux de 97,2 infractions par 100 000 habitants. Le taux oscillait autour de 180 infractions pour 100 000 habitants au début des années 1990. On enregistrait alors annuellement plus de 12 000 infractions de vols avec violence. En 2002, on a enregistré au Québec un total de 7 245 infractions de « vol qualifié ou extorsion », représentant près de 10 % du volume des crimes contre la personne.

15. Il s'agit bien entendu d'une moyenne puisque le volume quotidien des voies de fait est susceptible de varier au fil des jours et des saisons. Fortin et Ouimet (1999) ont en effet démontré que, toutes choses étant égales, le volume quotidien des voies de fait était significativement plus élevé les fins de semaine, les journées de chaleur torride (30 °C et plus) ainsi que le jour ou le lendemain du versement du chèque de sécurité du revenu.

Après une relative stabilité depuis le milieu des années 1990, le taux d'agressions sexuelles connaît une certaine recrudescence depuis deux ans, avec des hausses successives de 9,8 % et de 12,5 % pour 2001 et 2002. Avec un taux de 55,1 infractions par 100 000 habitants, la commission d'agressions sexuelles au Québec est à son niveau le plus élevé depuis 1993. Les agressions sexuelles représentent globalement près de 5,6 % des crimes contre la personne commis en 2002. On estime toutefois à près de 80 % le nombre d'agressions sexuelles qui ne seraient pas signalées à la police au Canada (Besserer et autres, 2001).

Quant au taux des autres infractions d'ordre sexuel, qui regroupent notamment les infractions d'attouchements sexuels, d'inceste et d'exploitation sexuelle, il connaît une progression lente et graduelle de près de 14 % s'échelonnant sur une dizaine d'années. Le taux des autres infractions d'ordre sexuel se situe à près de 15 infractions par 100 000 habitants, une hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente. La hausse actuelle a toutefois été précédée d'une baisse de 2,3 % entre 2000 et 2001, si bien que le taux actuel de ce type d'infraction semble s'inscrire en continuité avec la tendance observée au cours des dernières années.

Le nombre d'homicides enregistrés par les corps policiers québécois a diminué de plus de 16 % en 2002, pour un total de 119 homicides. Le nombre plutôt restreint d'homicides enregistrés annuellement au Québec rend les variations du taux sensibles aux fluctuations aléatoires, si bien que le taux de 1,6 homicide par 100 000 habitants ne s'écarte pas encore de façon significative du taux moyen de 1,9 homicide des dix dernières années. Les homicides demeurent heureusement des événements rares et composent moins de 0,2 % du total des infractions contre la personne. Par ailleurs, il se commet au Québec beaucoup moins d'homicides depuis dix ans qu'il ne s'en commettait à la fin des années 1970 ou au cours des années 1980. On enregistrait alors annuellement une moyenne de 180 homicides, pour un taux moyen de 2,8. Enfin, le nombre d'homicides enregistrés en 2002 est à son niveau le plus bas depuis 1968.

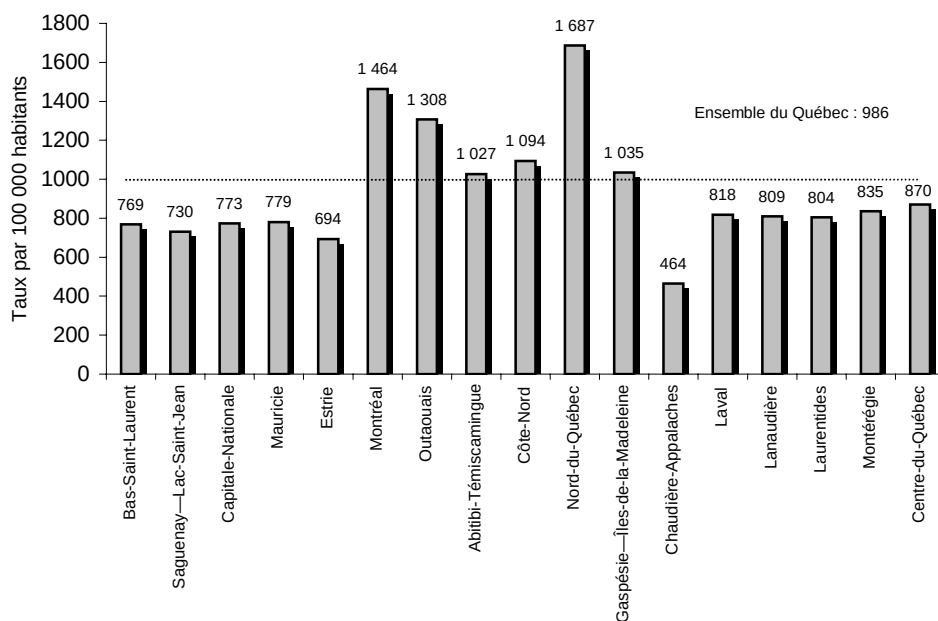
Portrait régional de la criminalité contre la personne

Si le taux d'infractions contre la personne se situe à 986 infractions par 100 000 habitants pour la province, certaines régions administratives affichent des taux plus élevés que d'autres (graphique 9). À moins d'effectuer des études très précises sur les facteurs susceptibles de modeler la criminalité violente dans chacune des régions administratives, il serait plutôt téméraire, dans ce rapport, de tenter d'expliquer les écarts observés.

Parmi les régions administratives qui affichent les taux de violence les plus élevés, la région du Nord-du-Québec (1 687 infractions par 100 000 habitants) se distingue par un taux de criminalité contre la personne nettement supérieur au taux de l'ensemble du Québec. Les taux deux fois plus élevés de voies de fait (1 178) et trois fois plus élevés d'agressions sexuelles (164) expliquent une bonne part de cet écart. Autant la criminalité contre les biens y est peu élevée en comparaison des autres, autant la violence interpersonnelle y semble fréquente. Compte tenu de sa faible démographie (39 656 habitants¹⁶), les taux par 100 000 habitants doivent toujours être interprétés avec prudence puisqu'une seule infraction fait varier le taux de 2,5. Néanmoins, cette région se distingue par un taux de criminalité contre la personne plus élevé que la moyenne année après année.

16. Selon les estimations de Statistique Canada au 21 novembre 2002.

Graphique 9 : Taux de crimes contre la personne selon la région administrative, Québec, 2002



Après la région du Nord-du-Québec, Montréal et l'Outaouais sont les régions qui affichent les taux les plus élevés de criminalité contre la personne, avec des taux respectifs de 1 464 et de 1 308 infractions par 100 000 habitants. Dans une moindre mesure, les régions de la Côte-Nord (1 094), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 035) et de l'Abitibi-Témiscamingue (1 027) ont également des taux de criminalité contre la personne légèrement supérieurs à la moyenne québécoise. Les autres régions enregistrent des taux en deçà de la moyenne provinciale, alors que la majorité se situe à l'intérieur d'un intervalle variant de 730 à 870 infractions par 100 000 habitants. Les régions de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches présentent les taux de criminalité contre la personne les plus bas, avec un taux de 694 pour la première et un taux exceptionnellement bas de 464 pour la deuxième.

Si la plupart des régions administratives ont enregistré une baisse de la criminalité contre la propriété en 2002, ce n'est toutefois pas le cas pour la criminalité contre la personne. En effet, 11 des 17 régions administratives affichent des taux de criminalité contre la personne plus élevés qu'en 2001. Parmi les régions qui affichent les hausses les plus marquées, largement attribuables à une augmentation du nombre des voies de fait et des menaces, les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre-du-Québec ont connu respectivement une augmentation de près de 20 % et de 19 % du taux de crimes violents. Les autres régions qui ont enregistré une hausse de leur taux de criminalité violente se situent dans un intervalle plus modeste de 3 % à 9 %.

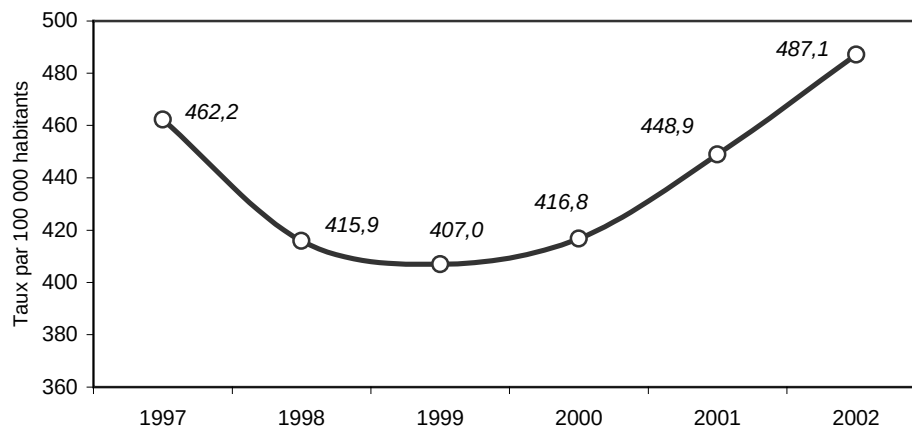
En contrepartie, quelques régions parmi les plus peuplées affichent une diminution de leur taux de criminalité contre la personne en 2002, ce qui a pour effet de compenser les hausses enregistrées ailleurs dans la province. Avec une diminution de 5,5 %, Montréal est la région où la décroissance a été la plus importante. Les régions de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais ont également connu une diminution respective de 2,0 % et de 1,7 % de leur taux de criminalité contre la personne en 2002. Enfin, les taux de criminalité contre la personne sont demeurés

relativement stables dans les régions de la Montérégie, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Côte-Nord, avec des variations respectives de moins de 1 % de leur taux pour cette catégorie de crimes.

Poursuite de l'augmentation du taux des autres infractions au *Code criminel* en 2002

Les crimes regroupés sous l'appellation « autres infractions au *Code criminel* » représentent un peu moins de 9 % des infractions au *Code criminel* au Québec en 2002. Le nombre de ces crimes par 100 000 habitants est en progression pour une quatrième année consécutive (graphique 10). La hausse enregistrée pour 2002 se situe à 8,5 %, tandis que l'évolution de ce taux entre 1999 et 2002 représente une croissance de près de 20 %. Le taux de criminalité pour cette catégorie d'infractions s'établit à 487 en 2002.

Graphique 10 : Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au *Code criminel*, Québec, 1997 à 2002



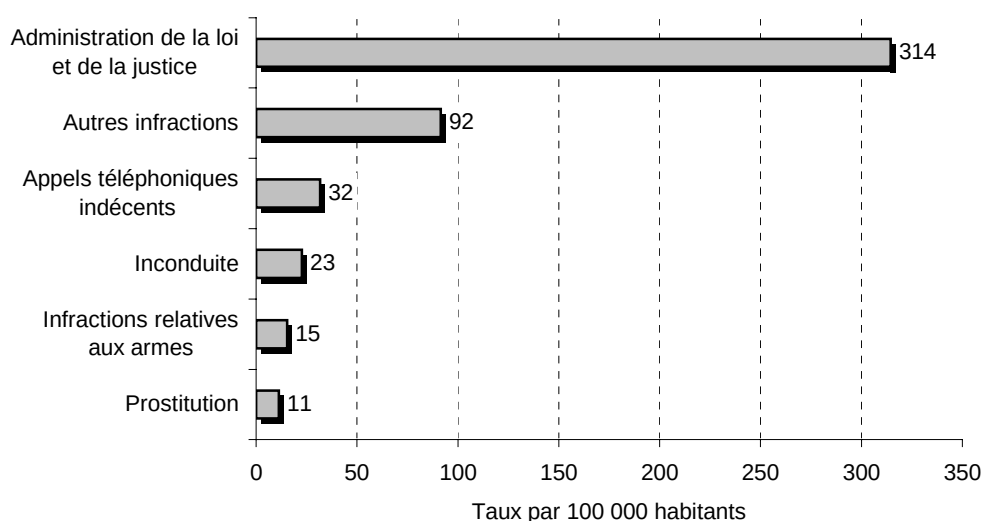
Tel que le démontre le graphique 11, les taux en fonction des crimes de la catégorie des autres infractions au *Code criminel* sont largement dominés par le taux des infractions contre l'administration de la loi et de la justice, lesquelles composent 65 % des infractions de cette catégorie. Par ailleurs, ce taux est demeuré relativement stable en 2002, alors que seulement 167 infractions supplémentaires ont été commises par rapport à 2001. Cette situation se traduit par une hausse minime de 0,2 % du taux d'infractions par 100 000 habitants qui s'établit à 314.

Viennent ensuite les « autres infractions » qui regroupent une multitude de transgressions allant des atteintes à la vie privée, des infractions contre l'ordre public ou des violations relatives aux jeux et aux paris aux fraudes relatives à la monnaie. Ces délits représentent près de 19 % des autres infractions au *Code criminel* avec un taux de près de 92 infractions par 100 000 habitants. L'augmentation de 8,5 % du taux des autres infractions au *Code criminel* en 2002 s'explique largement par une augmentation de 73,3 % du taux des « autres infractions ». En effet, près de 2 900 événements supplémentaires d'utilisation de monnaie contrefaite, une infraction appartenant à cette catégorie, ont été enregistrés par les corps policiers municipaux et la Sûreté du Québec en 2002, soit plus du double de ce qui est noté habituellement. Cette importante

hausse ne signifie pas nécessairement une multiplication de ce type de délit au Québec, puisque la GRC, qui traite généralement la majorité des infractions de monnaie contrefaite au Québec, enregistre concurremment une baisse du nombre de ces dossiers au profit de la Sûreté du Québec et des corps policiers municipaux. Or, les infractions constatées par la GRC ne sont pas comptabilisées par le Programme DUC 2 (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »). Si l'on tient compte du réajustement du nombre d'infractions traitées par la GRC, le nombre de dossiers de monnaie contrefaite est globalement 43 % moins élevé cette année au Québec qu'en 2001.

Dans une moindre mesure, suivent les appels téléphoniques indécents ou harcelants et les actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite. Ces délits représentent respectivement 6,5 % et 4,7 % des autres infractions au *Code criminel*. Le taux d'appels téléphoniques indécents a fléchi de 1,8 % en 2002 et celui d'inconduite, de 8,8 %. En ce qui concerne les infractions relatives aux armes (que ce soit la possession illégale, l'usage négligent ou le trafic), elles ont également connu une légère diminution de 2,8 % en 2002, alors que le taux n'est que de 15 infractions par 100 000 habitants. Les infractions relatives aux armes ne représentent qu'une petite portion, soit 3 %, des autres infractions au *Code criminel*.

Graphique 11 : Taux des autres infractions au *Code criminel* selon le type de crime, Québec, 2002

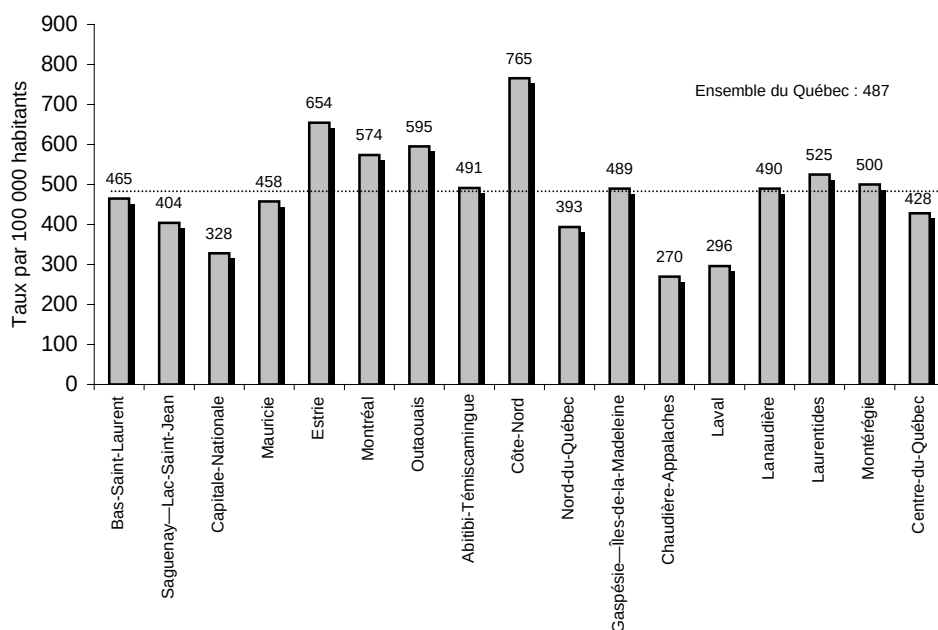


Pour terminer ce survol, notons que les infractions liées à la prostitution se sont accrues de près de 22 % en 2002, mais le petit nombre d'infractions enregistrées (841) rend les variations annuelles sensibles aux fluctuations aléatoires. Malgré cette hausse, le taux annuel d'infractions liées à la prostitution par 100 000 habitants demeure globalement moins élevé depuis 1997 (11 en moyenne) qu'il ne l'était au cours des quatre années précédentes (21 en moyenne). On notait alors annuellement près de 1 500 transgressions aux dispositions qui interdisent les activités liées à ce commerce contre une moyenne de 817 depuis 1997.

Portrait régional des autres infractions au *Code criminel*

Tel que démontré dans le graphique 12, la Côte-Nord affiche le taux le plus élevé des autres infractions au *Code criminel* avec 765 infractions par 100 000 habitants. Parmi les autres régions administratives, les taux les plus importants ont été relevés en Estrie (654), en Outaouais (595) et à Montréal (574). Les régions des Laurentides (525), de la Montérégie (500), de l'Abitibi-Témiscamingue (491), de Lanaudière (490) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (489) ont également signalé des taux légèrement supérieurs à la moyenne québécoise. Les régions qui ont enregistré les taux les plus bas sont celles de Chaudière-Appalaches (270), de Laval (296) et de la Capitale-Nationale (328).

Graphique 12 : Taux de crimes pour les autres infractions au *Code criminel* selon la région administrative, Québec, 2002



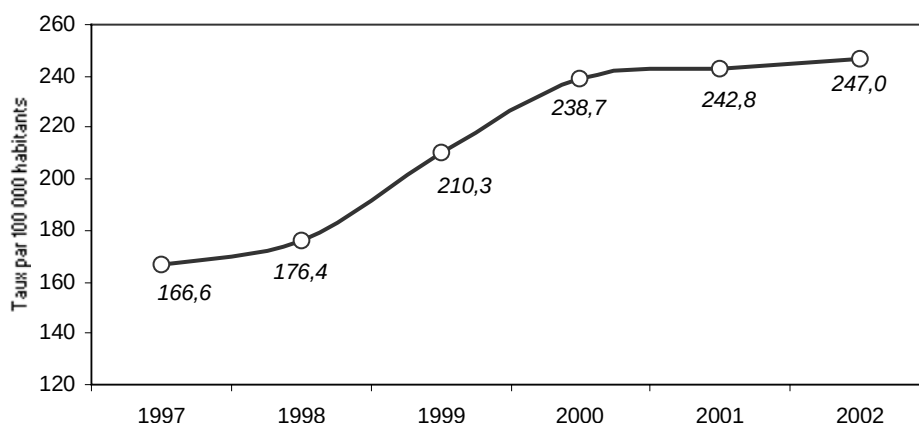
La majorité des régions administratives (12/17) ont noté une croissance des autres infractions au *Code criminel* en 2002. Les augmentations les plus importantes ont été constatées en Estrie (28,5 %), dans les Laurentides (21,1 %), en Abitibi-Témiscamingue (19,6 %) et dans la Capitale-Nationale (13,2 %). Ces hausses sont principalement dues à une augmentation des délits regroupés dans la catégorie « autres infractions ». Quelques régions ont, au contraire, observé une baisse de leur taux, les diminutions les plus marquées ayant été de 9,9 % en Mauricie, de 7,3 % au Saguenay—Lac-Saint-Jean et de 6,3 % dans le Nord-du-Québec. Ces baisses sont, en bonne partie, attribuables à une diminution des infractions contre l'administration de la loi et de la justice.

INFRACTIONS LIÉES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS

Poursuite de l'ascension du taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants

Contrairement à la criminalité violente ou acquisitive, les infractions liées aux drogues et aux stupéfiants obéissent à une logique différente. Si délinquants et victimes s'opposent dans le premier cas, la réciprocité des échanges unit plutôt les protagonistes dans le second. La logique des échanges qui caractérise la criminalité de marché prive donc les policiers du concours des victimes qui fournissent bien souvent l'information nécessaire à l'identification des suspects. Résultat : les policiers doivent eux-mêmes détecter ce type de criminalité, soit lors d'un flagrant délit, soit en instituant une enquête à partir des renseignements dont ils disposent (ou de ceux que leur fournit une tierce partie). Dans ce contexte, le taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants risque d'être influencé à la fois par la fréquence de la commission d'une infraction sur un territoire (le cas du flagrant délit) et à la fois par l'intensité de l'activité policière face à cette infraction.

Graphique 13 : Évolution du taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2002



Le graphique 13 indique que le taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants est en constante progression depuis 1997. En fait, la dernière baisse du nombre d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants déclarées par les policiers remonte à 1990. On avait alors signalé un peu plus de 6 500 délits pour un taux approximatif de 93 infractions par 100 000 habitants. Depuis, le taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants s'est multiplié par un facteur de 2,7 et se fixe désormais à 247, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2001 ou de 48,3 % par rapport à 1997.

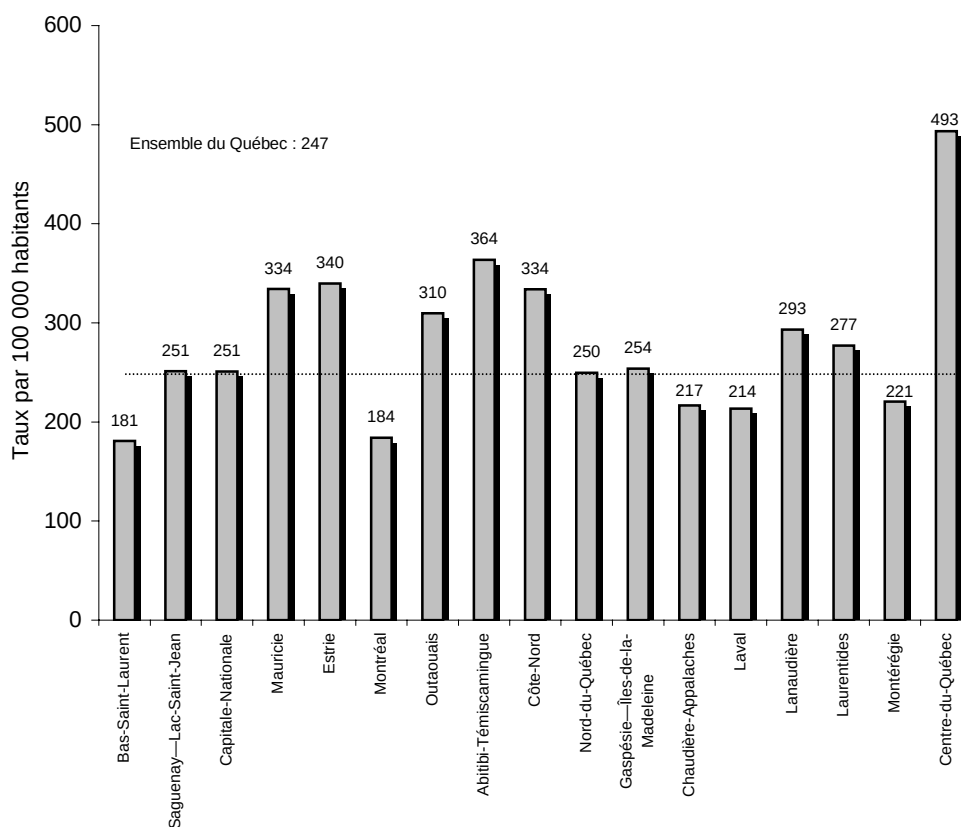
Cette hausse est en grande partie attribuable à une progression marquée des infractions liées au cannabis, que ce soit tant pour la possession que pour l'approvisionnement. À titre d'exemple, le nombre d'infractions de possession de cannabis a augmenté de 75 % entre 1997 et 2002, les infractions de possession en vue de trafic, de 78 %, tandis que les infractions de production ont progressé de 83 %. La proportion des infractions liées au cannabis par rapport à celle des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants est passée de 59 % entre 1994 et 1998 à plus de

75 % entre 1999 et 2002. Sur les quelque 18 414 infractions liées aux drogues et aux stupéfiants enregistrées au Québec en 2002, 81 % étaient liées au cannabis, 10 % à la cocaïne et moins de 1 % à l'héroïne.

Portrait régional de la criminalité liée aux drogues et aux stupéfiants

Comme nous l'avons mentionné, le taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants se situe à près de 247 infractions par 100 000 habitants en 2002. Le graphique 14 présente les taux d'infractions pour chacune des 17 régions administratives. La région du Centre-du-Québec (493) se distingue nettement des autres par un taux d'infractions près de deux fois supérieur à la moyenne, la production de cannabis y étant généralement plus florissante qu'ailleurs au Québec.

Graphique 14 : Taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2002



Certaines autres régions, notamment l'Abitibi-Témiscamingue (364), l'Estrie (340), la Côte-Nord (334), la Mauricie (334) et l'Outaouais (310), affichent aussi des taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants supérieurs à la moyenne. Les régions de Montréal et du Bas-Saint-Laurent présentent les taux d'infractions les plus bas, avec respectivement 184 et 181 infractions par 100 000 habitants.

Par ailleurs, en 2002 les taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants sont à la hausse dans la majorité des régions administratives. Les régions qui ont enregistré les plus fortes progressions sont dans l'ordre l'Abitibi-Témiscamingue avec une hausse marquée de plus de 23 % de son taux d'infractions, la Capitale-Nationale (12,7 %), l'Estrie (10,2 %), la Côte-Nord (8,9 %) et le Centre-du-Québec (8,4 %). D'autres régions ont, au contraire, connu une baisse de ce type d'infractions. Les principales diminutions ont notamment été de 19,1 % dans le Nord-du-Québec, de 18,7 % dans le Bas-Saint-Laurent, de 9,4 % dans l'Outaouais et de 7,7 % dans les Laurentides.

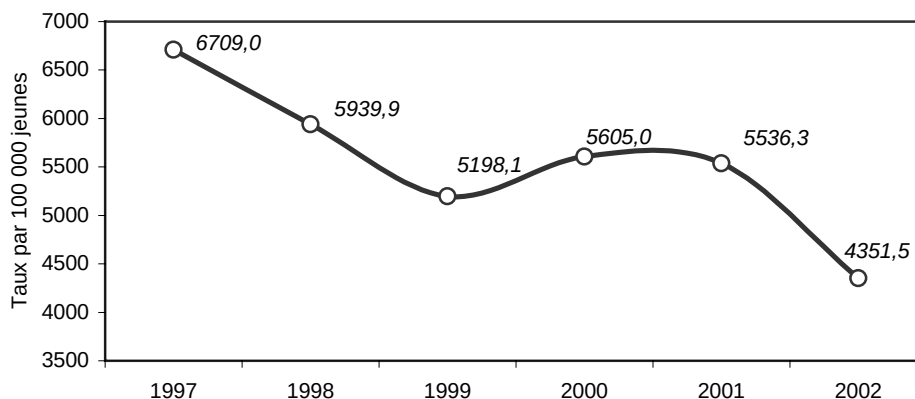
JEUNES AUTEURS PRÉSUMÉS (12 À 17 ANS)

Cette section présente une comparaison entre la criminalité des jeunes et celle des contrevenants adultes au Québec. Le taux de perpétration, la mesure utilisée dans ce cas, représente le nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants calculé selon la catégorie d'âge (jeunes ou adultes) des contrevenants et de la population. Pour tout renseignement supplémentaire concernant les statistiques sur les auteurs présumés, le lecteur est invité à consulter la section « Notes méthodologiques ».

Tendance de la criminalité chez les jeunes

Si les jeunes de 12 à 17 ans composent approximativement sept pour cent de la population québécoise, ils représentent en 2002 un peu plus de 18 % des auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*. En conséquence, le nombre des jeunes auteurs présumés par 100 000 personnes dans cette catégorie d'âge révèle un taux de perpétration (4 351) généralement plus élevé que chez les adultes (1 820). Néanmoins, d'après les données présentées dans le graphique 15, le taux de perpétration chez les jeunes est à la baisse depuis 1997. De 6 709 qu'il était en 1997, ce taux a diminué de plus de 35 %. La proportion de jeunes parmi les auteurs présumés a également diminué de façon graduelle alors que 23 % des auteurs présumés étaient des jeunes en 1997.

Graphique 15 : Évolution du taux de perpétration chez les jeunes de 12 à 17 ans pour des infractions au *Code criminel*, Québec, 1997 à 2002



La diminution du taux de perpétration chez les jeunes depuis 1997 s'explique principalement par une forte diminution des taux de certains crimes dont la fréquence est élevée. Il s'agit notamment des introductions par effraction qui ont diminué de 58 %, des vols de 5 000 \$ ou moins dont la baisse se chiffre à 49 % et des vols de véhicules à moteur qui sont inférieurs de 48 %. De façon générale, le taux de perpétration chez les jeunes pour des crimes contre la propriété a diminué de près de la moitié depuis 1997. L'année 2002 marque également une décroissance alors que l'on enregistre un taux de 26 % inférieur à 2001 (2 601 auteurs présumés par 100 000 jeunes contre 3 518), mais il indique par ailleurs un taux nettement plus élevé que chez les adultes (665).

Tout comme au chapitre des crimes contre la propriété, le taux de perpétration chez les jeunes pour des crimes contre la personne (1 336) a connu une diminution en 2002, de l'ordre de 11 %, et il est plus élevé que chez les adultes (751). La baisse fait toutefois suite à une tendance à la hausse de plusieurs années qui a atteint son paroxysme en 2000 alors que le taux de perpétration chez les jeunes pour des crimes contre la personne se chiffrait à 1 510. En conséquence, il demeure 4,6 % plus élevé qu'en 1997.

Au chapitre des infractions aux lois fédérales autres que le *Code criminel*, le taux de perpétration pour des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants chez les jeunes a baissé de 22 % en 2002. Ce taux (820 auteurs présumés par 100 000 jeunes) est cependant 44 % plus élevé que celui enregistré il y a six ans, et quatre fois et demie plus élevé que celui chez les adultes (183). Par ailleurs, la progression du taux de perpétration pour des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants depuis 1997 est beaucoup moins marquée chez les adultes (17 %) que chez les jeunes.

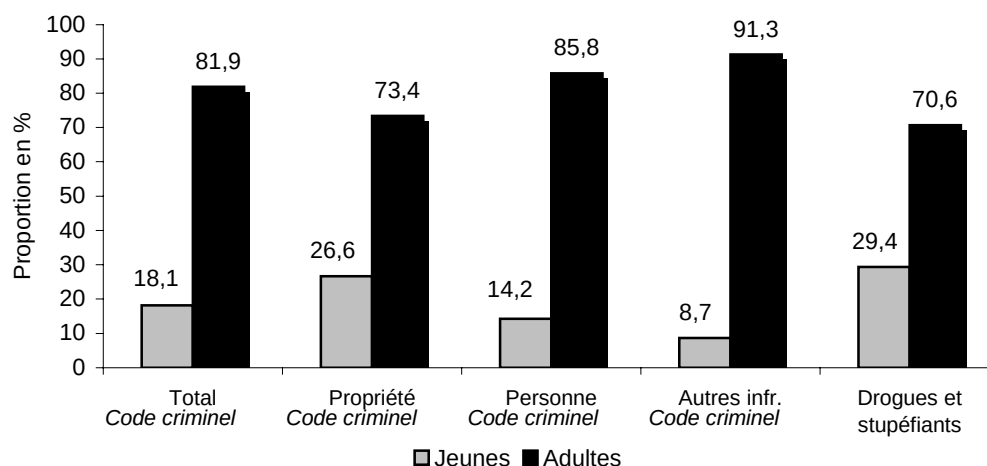
Portrait de la criminalité chez les jeunes

Si la majorité des auteurs présumés sont des adultes, il n'est pas sans intérêt de signaler les délits pour lesquels on trouve les proportions les plus élevées de jeunes parmi les auteurs présumés. Ce faisant, il nous est possible d'établir un portrait un peu plus précis des jeunes contrevenants au Québec. Le graphique 16 présente la proportion des jeunes de 12 à 17 ans et celle des adultes parmi les auteurs présumés identifiés par la police en 2002 pour des infractions au *Code criminel* et pour des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants.

La proportion de jeunes parmi les auteurs présumés n'est pas la même selon qu'il s'agit de crimes contre la propriété ou de crimes contre la personne. En effet, sur les quelque 53 345 auteurs présumés de crimes contre la propriété, plus du quart étaient des jeunes comparativement à un peu moins de 15 % pour les 51 545 auteurs présumés de crimes contre la personne. La criminalité chez les jeunes semble donc davantage axée sur les biens.

Parmi les crimes contre la propriété où la proportion de jeunes auteurs présumés est la plus élevée, notons les incendies criminels (50 %), les méfaits (41 %), les vols de véhicules à moteur (29 %), les vols de 5 000 \$ ou moins (28 %) et les introductions par effraction (27 %). La majorité des jeunes auteurs présumés (55 %) ont été interpellés par les policiers pour l'un ou l'autre de ces crimes. En contrepartie, les jeunes ne sont responsables que d'une très petite proportion de vols de plus de 5 000 \$ (6 %) et de fraudes (7 %).

Graphique 16 : Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002



Par ailleurs, la proportion de jeunes parmi les auteurs présumés d'infractions contre la personne est généralement moins élevée (14 %). Les infractions pour lesquelles on trouve une proportion plus importante de jeunes en 2002 sont respectivement les vols qualifiés ou l'extorsion (22 %), les infractions d'ordre sexuel (21 %) et, dans une moindre mesure, les agressions sexuelles (17 %). Enfin, le taux de perpétration pour les jeunes auteurs présumés d'homicides (0,2) est à son niveau le plus bas depuis au moins 10 ans au Québec, tandis que la proportion de jeunes parmi les auteurs présumés est de 1 %. Depuis 1997, un peu moins de 7 % des auteurs d'homicides identifiés par la police étaient des jeunes.

En ce qui a trait aux infractions liées aux drogues et aux stupéfiants, la proportion de jeunes auteurs présumés est de 29 %, une proportion relativement stable depuis 1997. Toutefois, cette proportion s'est accrue au début des années 1990, passant du simple au triple, pour se stabiliser par la suite autour de 30 %.

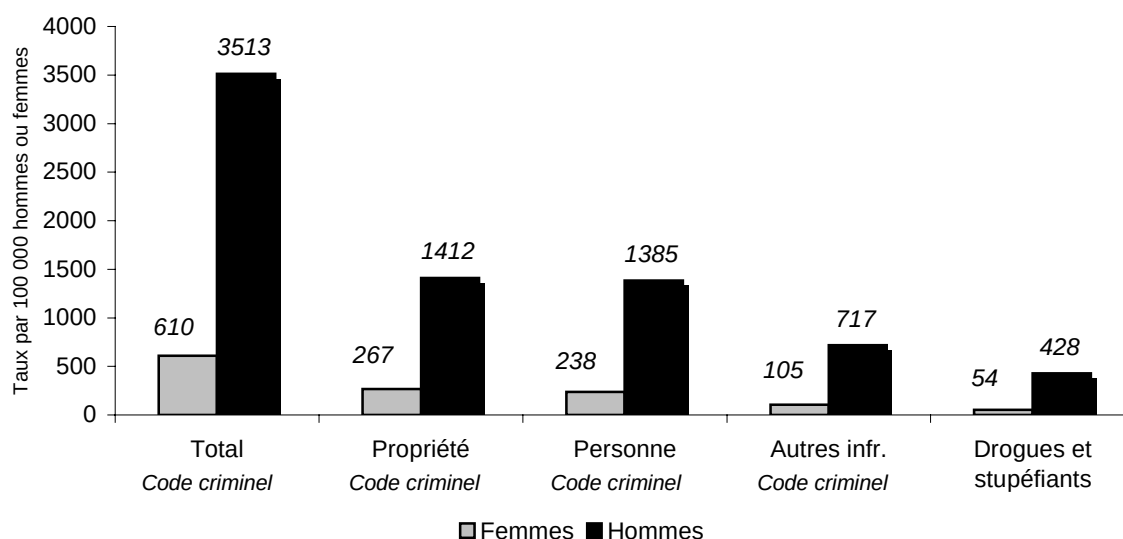
CRIMINALITÉ HOMMES ET FEMMES

Répartition de la criminalité entre les hommes et les femmes

De façon générale, la criminalité se répartit différemment entre les hommes et les femmes. Si les femmes composent approximativement plus de la moitié de la population, elles sont responsables d'une fraction de la criminalité. En 2002, les femmes représentent un peu plus de 15 % des 130 959 auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*. Cette proportion est demeurée assez stable depuis 1997.

Le graphique 17 présente une comparaison des taux de perpétration des hommes et des femmes. Pour des infractions au *Code criminel*, les taux de perpétration sont généralement cinq à six fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes, et huit fois plus élevés dans le cas des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants. À titre d'exemple, le taux de perpétration pour des crimes contre la personne se situe à 238 par 100 000 femmes, tandis que ce taux est de 1 385 chez les hommes, soit près de six fois plus élevé.

Graphique 17 : Taux de perpétration des hommes et des femmes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002



Par ailleurs, il existe des distinctions entre les sexes à l'intérieur de ces grandes catégories de crimes : certaines infractions semblent être davantage le propre des hommes, tandis que d'autres présentent des taux plus « similaires », bien que les hommes demeurent toujours surreprésentés.

Dans le cas de la criminalité contre la propriété, les disparités les plus manifestes concernent les vols de véhicules à moteur et les introductions par effraction, qui sont beaucoup plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Le taux de perpétration pour des vols de véhicules à moteur est de 5,3 auteurs présumés par 100 000 femmes et de 124,9 chez les hommes. C'est donc dire que le taux de perpétration des hommes est 23 fois supérieur à celui des femmes. C'est également le cas des introductions par effraction où le taux de perpétration des hommes (316) surpasse celui des femmes (19) par un facteur de 16,5. Les femmes participent davantage à la commission de vols de 5 000 \$ ou moins et de fraudes, alors que le taux de perpétration pour ces infractions se rapproche de celui des hommes, mais n'en demeure pas moins trois fois inférieur.

En ce qui a trait à la criminalité contre la personne, les hommes sont de loin plus souvent pris en défaut lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles ou de toutes autres infractions d'ordre sexuel. Le taux de perpétration pour des agressions sexuelles est de 1,4 chez les femmes et de 62 chez les hommes, soit 43 fois plus élevé. Les hommes (14,1) ont également des taux de perpétration 22 fois plus élevés que les femmes (0,6) pour toutes autres infractions d'ordre sexuel, comme les attouchements sexuels, l'inceste et l'exploitation sexuelle. La disparité entre les hommes et les

femmes s'amenuise quelque peu pour les voies de fait, les menaces et le harcèlement criminel (trois crimes dont la proportion est élevée parmi les crimes contre la personne), mais les taux de perpétration demeurent toujours au moins cinq fois plus élevés chez les hommes.

En ce qui concerne les autres infractions au *Code criminel*, les hommes (28) ont des taux de perpétration pour des infractions relatives aux armes beaucoup plus élevés que les femmes (1,6). En contrepartie, les taux de perpétration pour des infractions relatives à la prostitution (11,3) et pour des appels téléphoniques indécents ou harcelants (11,2) sont très similaires à ceux des hommes.

Pour terminer ce survol, les taux de perpétration pour des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants sont plus importants chez les hommes que chez les femmes par un facteur de 8.

EN RÉSUMÉ

Le taux de criminalité poursuit sa tendance à la baisse en 2002 alors que le taux d'infractions au *Code criminel* enregistré se compare désormais à celui de la fin des années 1970. Le taux de crimes contre la propriété a enregistré une diminution tandis que le taux de criminalité contre la personne est demeuré stable. Les principales infractions qui ont enregistré une baisse en 2002 sont les homicides, les tentatives d'homicides, les vols de véhicules à moteur, les introductions par effraction et les crimes d'incendie. À l'inverse, les enlèvements, la négligence criminelle et la prostitution ont connu des hausses.

Les régions administratives de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides affichent des taux de criminalité supérieurs à la moyenne québécoise. À l'opposé, les régions de Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent ont les taux de criminalité les plus bas de la province. Par ailleurs, la région du Nord-du-Québec se distingue par un taux de criminalité contre la personne nettement supérieur au taux de l'ensemble du Québec. Cette région rapporte des taux de criminalité contre la personne plus élevés que la moyenne, année après année. Après la région du Nord-du-Québec, Montréal et l'Outaouais sont les deux régions qui enregistrent les taux les plus élevés de criminalité contre la personne, tandis que les régions de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches ont les taux de criminalité contre la personne les plus bas de la province.

Quant aux infractions relatives aux stupéfiants, elles poursuivent leur croissance amorcée au début des années 1990, l'augmentation des infractions liées au cannabis en étant la principale cause. Les infractions de possession simple de cannabis ont en effet augmenté par un facteur de 2,5 depuis une dizaine d'années, tandis que celles relatives à la production de cette même substance se sont multipliées de 6,9.

Le taux de perpétration chez les jeunes est généralement à la baisse depuis six ans, mais demeure somme toute plus élevé que chez les adultes. Parmi les crimes où la proportion de jeunes est la plus élevée, se trouvent les incendies criminels, les méfaits, les vols de véhicules à moteur, les vols de moins de 5 000 \$, les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants et les introductions par effraction.

La proportion de femmes parmi les auteurs présumés est demeurée assez stable depuis les six dernières années. Les taux de perpétration sont généralement de cinq à six fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes, et huit fois plus élevés dans le cas des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants.

Références bibliographiques

BARCLAY, G.; TAVARES, C. ET SIDDIQUE, A. 2001, « International comparisons of criminal justice statistics, 1999, England and Wales ». *British Home Office*, vol. 6, n° 1.

BESSERER, S. et Collab. 2001, *Un profil de la victimisation criminelle : résultats de l'Enquête sociale générale 1999*. Produit n° 85-553-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 1998. 2001, Outil de consultation des enquêtes Origine-Destination de 1987, 1993 et 1998 de la région de Montréal.

GANNON, M. 2001, « Crime Comparisons Between Canada and the United States ». *Juristat*, vol. 21, n° 11.

GROUPEMENT DES ASSUREURS AUTOMOBILES. 2003, *Rapport statistique sur l'assurance automobile - Québec 2002*. Québec : Groupement des assureurs automobiles.

OUIMET, M. 2002, « Explaining the American and Canadian Crime "Drop" in the 1990s ». *Canadian Journal of Criminology*, vol. 44, p. 33-51.

OUIMET, M. et F. FORTIN 1999, « Les voies de fait au fil des jours et des saisons ». In : Proulx, Jean., Maurice Cusson et Marc Ouimet (Éditeurs). *Les violences criminelles*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 243-264.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC. 2003, *Rapport annuel de gestion 2002*. Québec : Société de l'assurance automobile du Québec.

WALLACE, M. 2003, « Statistiques de la criminalité au Canada, 2002 ». *Juristat*, vol. 23, n° 5.

CHAPITRE 1

STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

CHAPITRE 1 STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

Ce chapitre présente les statistiques générales sur la criminalité au Québec en 2002. Les données utilisées sont issues du Programme DUC 2; elles établissent ainsi un portrait de la criminalité au Québec, avec la participation des corps de police municipaux, de la Sûreté du Québec et de la police régionale Kativik. Toutefois, les données de la Gendarmerie royale du Canada et des corps de police autochtones autres que Kativik ne sont pas incluses dans le chapitre 1 (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »).

Les douze tableaux du chapitre 1 présentent des statistiques globales sur les infractions au *Code criminel* et aux autres lois, sur les infractions classées, sur les victimes d'actes criminels et sur les auteurs présumés. Comme nous le soulignons dans la section « Notes méthodologiques », les statistiques sur le classement des dossiers, particulièrement par mise en accusation, doivent être interprétées avec prudence.

Tableau 1.1
Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales,
et taux de criminalité, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2001 et 2002

Catégorie d'infractions	Nombre*		/100 000**		Variation du taux 2002/2001 (en %)
	2001	2002	2001	2002	
Homicide	142	119	1,9	1,6	-16,6
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	12	13	0,2	0,2	7,8
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	273	260	3,7	3,5	-5,2
Voies de fait	40 338	40 207	543,8	539,3	-0,8
Agression sexuelle (voies de fait)	3 629	4 105	48,9	55,1	12,5
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>43 967</i>	<i>44 312</i>	<i>592,7</i>	<i>594,4</i>	<i>0,3</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	1 024	1 078	13,8	14,5	4,7
Enlèvement ou séquestration	990	1 138	13,3	15,3	14,4
Vol qualifié ou extorsion	7 479	7 245	100,8	97,2	-3,6
Harcèlement criminel	3 656	3 983	49,3	53,4	8,4
Menaces	15 611	15 228	210,5	204,3	-2,9
Autres	95	97	1,3	1,3	1,6
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	73 249	73 473	987,5	985,5	-0,2
Crime d'incendie	4 132	3 625	55,7	48,6	-12,7
Introduction par effraction	73 720	69 913	993,8	937,8	-5,6
Vol de véhicules à moteur	45 097	40 120	608,0	538,1	-11,5
Vol de plus de 5 000 \$	4 571	4 658	61,6	62,5	1,4
Vol de 5 000 \$ ou moins	115 476	111 241	1 556,8	1 492,1	-4,2
Possession de biens volés	3 112	3 052	42,0	40,9	-2,4
Fraude	17 349	17 967	233,9	241,0	3,0
Méfait	51 156	49 053	689,6	658,0	-4,6
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	314 613	299 629	4 241,4	4 019,1	-5,2
Prostitution	687	841	9,3	11,3	21,8
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 172	1 145	15,8	15,4	-2,8
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	23 276	23 443	313,8	314,5	0,2
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 848	1 693	24,9	22,7	-8,8
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	2 400	2 368	32,4	31,8	-1,8
Autres	3 918	6 826	52,8	91,6	73,3
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	33 301	36 316	448,9	487,1	8,5
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	421 163	409 418	5 677,8	5 491,7	-3,3
Conduite avec facultés affaiblies	18 684	18 722	251,9	251,1	-0,3
Délit de fuite	5 796	6 579	78,1	88,2	12,9
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	2 728	3 124	36,8	41,9	13,9
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	27 208	28 425	366,8	381,3	3,9
CODE CRIMINEL - TOTAL	448 371	437 843	6 044,6	5 873,0	-2,8
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 009	18 414	242,8	247,0	1,7
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	551	479	7,4	6,4	-13,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que <i>Code criminel</i>) - TOTAL	18 560	18 893	250,2	253,4	1,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 755	3 215	50,6	43,1	-14,8

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.2
Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	Nombre	Infractions classées*									
		%	Par mise en accusation		Sans mise en accusation						
			Nombre	%	Nombre	%	Infractions classées sans mise en accusation selon le motif du classement				
							Raison indépendante de la volonté policière	Refus de porter plainte	Pouvoir discrétionnaire du corps policier	Autres motifs**	Total
Homicide	119	72,3	78	65,5	8	6,7	0	0	0	8	8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	13	30,8	1	7,7	3	23,1	3	0	0	0	3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	260	75,8	178	68,5	19	7,3	12	4	0	3	19
Voies de fait	40 207	81,1	22 842	56,8	9 776	24,3	2 477	5 470	458	1 371	9 776
Agression sexuelle (voies de fait)	4 105	54,9	1 353	33,0	899	21,9	509	275	35	80	899
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>44 312</i>	<i>78,7</i>	<i>24 195</i>	<i>54,6</i>	<i>10 675</i>	<i>24,1</i>	<i>2 986</i>	<i>5 745</i>	<i>493</i>	<i>1 451</i>	<i>10 675</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	1 078	54,1	320	29,7	263	24,4	156	64	15	28	263
Enlèvement ou séquestration	1 138	62,2	615	54,0	93	8,2	38	37	3	15	93
Vol qualifié ou extorsion	7 245	35,5	2 159	29,8	413	5,7	50	235	47	81	413
Harcèlement criminel	3 983	76,9	1 814	45,5	1 250	31,4	386	722	62	80	1 250
Menaces	15 228	78,5	7 556	49,6	4 403	28,9	1 275	2 625	175	328	4 403
Autres	97	79,4	57	58,8	20	20,6	8	7	0	5	20
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	73 473	73,7	36 973	50,3	17 147	23,3	4 914	9 439	795	1 999	17 147
Crime d'incendie	3 625	12,0	243	6,7	193	5,3	32	16	52	93	193
Introduction par effraction	69 913	10,9	5 435	7,8	2 168	3,1	360	629	237	942	2 168
Vol de véhicules à moteur	40 120	7,8	2 458	6,1	655	1,6	156	313	44	142	655
Vol de plus de 5 000 \$	4 658	9,3	302	6,5	131	2,8	36	61	7	27	131
Vol de 5 000 \$ ou moins	111 241	15,9	11 608	10,4	6 134	5,5	1 034	2 143	739	2 218	6 134
Possession de biens volés	3 052	73,5	1 907	62,5	337	11,0	173	36	22	106	337
Fraude	17 967	31,8	4 011	22,3	1 706	9,5	777	564	126	239	1 706
Méfait	49 053	12,6	3 442	7,0	2 758	5,6	541	1 168	284	765	2 758
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	299 629	14,5	29 406	9,8	14 082	4,7	3 109	4 930	1 511	4 532	14 082
Prostitution	841	66,8	496	59,0	66	7,8	2	5	57	2	66
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 145	72,8	697	60,9	137	12,0	67	17	30	23	137
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	23 443	85,8	17 514	74,7	2 599	11,1	1 843	116	134	506	2 599
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 693	56,4	737	43,5	218	12,9	83	66	25	44	218
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	2 368	41,5	315	13,3	667	28,2	110	437	48	72	667
Autres	6 826	23,8	724	10,6	898	13,2	169	130	546	53	898
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	36 316	69,0	20 483	56,4	4 585	12,6	2 274	771	840	700	4 585
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	409 418	30,0	86 862	21,2	35 814	8,7	10 297	15 140	3 146	7 231	35 814
Conduite avec facultés affaiblies	18 722	91,0	16 288	87,0	757	4,0	658	8	45	46	757
Délit de fuite	6 579	13,3	373	5,7	500	7,6	171	33	54	242	500
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	3 124	79,9	2 202	70,5	295	9,4	165	26	6	98	295
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	28 425	71,8	18 863	66,4	1 552	5,5	994	67	105	386	1 552
CODE CRIMINEL - TOTAL	437 843	32,7	105 725	24,1	37 366	8,5	11 291	15 207	3 251	7 617	37 366
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 414	71,1	10 395	56,5	2 698	14,7	988	24	777	909	2 698
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	479	77,9	318	66,4	55	11,5	41	1	4	9	55
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	18 893	71,3	10 713	56,7	2 753	14,6	1 029	25	781	918	2 753
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 215	76,7	1 937	60,2	530	16,5	17	4	496	13	530

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Les autres motifs de classement sans mise en accusation regroupent, entre autres : suicide ou décès de l'auteur présumé, du plaignant ou d'un témoin essentiel; immunité diplomatique; auteur présumé de moins de douze ans; admission de l'auteur présumé dans un hôpital psychiatrique; auteur présumé se trouvant dans un pays étranger, déjà incarcéré ou impliqué dans d'autres affaires criminelles.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1 mars 2003.

Tableau 1.3

Victimes d'infractions et taux de victimisation, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2001 et 2002

Infractions contre la personne et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre*		/100 000**		Variation du taux 2002/2001 (en %)
	2001	2002	2001	2002	
Meurtre au 1 ^{er} degré	109	89	1,5	1,2	-18,8
Meurtre au 2 ^e degré	24	21	0,3	0,3	-12,9
Homicide involontaire coupable	9	8	0,1	0,1	-11,6
Infanticide	0	1	0,0	0,0	100,0
HOMICIDE	142	119	1,9	1,6	-16,6
Négligence criminelle entraînant la mort	12	11	0,2	0,1	-8,8
Autres infractions connexes entraînant la mort	0	2	0,0	0,0	100,0
NÉGLIGENCE CRIMINELLE ET AUTRES INFRACTIONS ENTRAÎNANT LA MORT	12	13	0,2	0,2	7,8
Tentative de meurtre	248	239	3,3	3,2	-4,1
Complot en vue de commettre un meurtre	25	21	0,3	0,3	-16,4
TENTATIVE OU COMLOT EN VUE DE COMMETTRE UN MEURTRE	273	260	3,7	3,5	-5,2
Voies de fait graves (niveau 3)	330	306	4,4	4,1	-7,7
Agression armée ou infraction de lésions corporelles (niveau 2)	8 261	8 283	111,4	111,1	-0,2
Voies de fait (niveau 1)	28 490	28 505	384,1	382,4	-0,5
Infraction illégale de lésions corporelles	207	218	2,8	2,9	4,8
Décharger une arme à feu avec intention de causer des lésions	30	37	0,4	0,5	22,7
Voies de fait contre un agent de la paix ou un policier	5	0	0,1	0,0	-100,0
Voies de fait contre un policier	2 296	2 181	31,0	29,3	-5,5
Voies de fait contre un agent de la paix	467	425	6,3	5,7	-9,5
Négligence criminelle entraînant des lésions corporelles	65	70	0,9	0,9	7,2
Autres voies de fait	187	182	2,5	2,4	-3,2
VOIES DE FAIT	40 338	40 207	543,8	539,3	-0,8
Agression sexuelle grave	54	49	0,7	0,7	-9,7
Agression sexuelle armée	62	87	0,8	1,2	39,6
Agression sexuelle	3 513	3 969	47,4	53,2	12,4
AGRESSION SEXUELLE (VOIES DE FAIT)	3 629	4 105	48,9	55,1	12,5
VOIES DE FAIT - TOTAL	43 967	44 312	592,7	594,4	0,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	1 024	1 078	13,8	14,5	4,7
Enlèvement ou séquestration (non réparti)	4	0	0,1	0,0	-100,0
Enlèvement	138	140	1,9	1,9	0,9
Séquestration	755	897	10,2	12,0	18,2
Prise d'otage	3	5	0,0	0,1	65,8
Enlèvement d'une personne de moins de 14 ans	25	27	0,3	0,4	7,5
Enlèvement d'une personne de moins de 16 ans	2	6	0,0	0,1	198,5
Enlèvement en contravention d'une ordonnance de garde	50	48	0,7	0,6	-4,5
Enlèvement en l'absence d'une ordonnance de garde	11	12	0,1	0,2	8,5
Passage d'enfants à l'étranger	2	3	0,0	0,0	49,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	990	1 138	13,3	15,3	14,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	3 656	3 983	49,3	53,4	8,4
MENACES	15 611	15 228	210,5	204,3	-2,9
Autres infractions avec violence	78	73	1,1	1,0	-6,9
Autres infractions causant la mort ou des lésions corporelles	17	24	0,2	0,3	40,5
AUTRES	95	97	1,3	1,3	1,6
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	65 770	66 228	886,7	888,3	0,2
Conduite avec facultés affaiblies	535	558	7,2	7,5	3,8
Délit de fuite	2 021	2 274	27,2	30,5	12,0
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	179	222	2,4	3,0	23,4
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	2 735	3 054	36,9	41,0	11,1
TOTAL	68 505	69 282	923,5	929,3	0,6

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

*** Excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.4
Victimes d'infractions et taux de victimisation, jeunes et adultes,
selon le sexe et la catégorie d'infractions, Québec, 2002

Infractions contre la personne et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre*		/100 000**	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
HOMMES				
Homicide	4	68	0,5	2,4
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	7	0,2	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	15	150	1,9	5,2
Voies de fait	4 434	14 523	553,4	504,5
Agression sexuelle (voies de fait)	526	101	65,7	3,5
<i>Voies de fait - Total</i>	4 960	14 624	619,1	508,0
Autres infractions d'ordre sexuel	236	43	29,5	1,5
Enlèvement ou séquestration	121	321	15,1	11,1
Harcèlement criminel	100	989	12,5	34,4
Menaces	828	6 994	103,3	242,9
Autres	10	27	1,2	0,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	6 276	23 223	783,3	806,7
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	173	1 721	21,6	59,8
HOMMES - TOTAL	6 449	24 944	804,9	866,4
FEMMES				
Homicide	6	40	0,8	1,3
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	4	0,0	0,1
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	8	73	1,0	2,4
Voies de fait	2 637	15 061	344,6	500,4
Agression sexuelle (voies de fait)	2 076	1 348	271,3	44,8
<i>Voies de fait - Total</i>	4 713	16 409	616,0	545,2
Autres infractions d'ordre sexuel	637	147	83,3	4,9
Enlèvement ou séquestration	165	516	21,6	17,1
Harcèlement criminel	244	2 573	31,9	85,5
Menaces	733	5 728	95,8	190,3
Autres	8	46	1,0	1,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	6 514	25 536	851,4	848,4
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	116	999	15,2	33,2
FEMMES - TOTAL	6 630	26 535	866,5	881,6
SEXES RÉUNIS				
Homicide	10	108	0,6	1,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	11	0,1	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	23	223	1,5	3,8
Voies de fait	7 071	29 584	451,4	502,4
Agression sexuelle (voies de fait)	2 602	1 449	166,1	24,6
<i>Voies de fait - Total</i>	9 673	31 033	617,6	527,0
Autres infractions d'ordre sexuel	873	190	55,7	3,2
Enlèvement ou séquestration	286	837	18,3	14,2
Harcèlement criminel	344	3 562	22,0	60,5
Menaces	1 561	12 722	99,7	216,0
Autres	18	73	1,1	1,2
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	12 790	48 759	816,6	828,0
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	289	2 720	18,5	46,2
TOTAL	13 079	51 479	835,0	874,2

* Excluant 4 724 victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

*** Excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.5
Victimes d'infractions et taux de victimisation, par groupe d'âge, selon la catégorie d'infractions, Québec, 2002

Infractions contre la personne et infractions relatives à la conduite de véhicules	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total jeunes	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	TOTAL
VICTIMES*													
Homicide	8	1	1	10	3	10	28	23	17	11	16	108	118
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	0	0	2	0	2	1	3	0	3	2	11	13
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	7	3	13	23	15	48	61	45	31	15	8	223	246
Voies de fait	1 842	2 344	2 885	7 071	2 158	5 154	8 014	7 714	4 204	1 635	705	29 584	36 655
Agression sexuelle (voies de fait)	1 305	728	569	2 602	233	380	388	290	112	25	21	1 449	4 051
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>3 147</i>	<i>3 072</i>	<i>3 454</i>	<i>9 673</i>	<i>2 391</i>	<i>5 534</i>	<i>8 402</i>	<i>8 004</i>	<i>4 316</i>	<i>1 660</i>	<i>726</i>	<i>31 033</i>	<i>40 706</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	468	280	125	873	29	44	44	37	25	6	5	190	1 063
Enlèvement ou séquestration	134	52	100	286	95	170	210	180	111	47	24	837	1 123
Harcèlement criminel	49	115	180	344	155	436	974	1 099	546	244	108	3 562	3 906
Menaces	306	485	770	1 561	644	1 522	3 264	3 807	2 154	916	415	12 722	14 283
Autres	6	5	7	18	5	10	24	18	9	5	2	73	91
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	4 127	4 013	4 650	12 790	3 337	7 776	13 008	13 216	7 209	2 907	1 306	48 759	61 549
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	83	59	147	289	204	447	631	589	429	272	148	2 720	3 009
TOTAL	4 210	4 072	4 797	13 079	3 541	8 223	13 639	13 805	7 638	3 179	1 454	51 479	64 558
TAUX DE VICTIMISATION**													
Homicide	0,8	0,4	0,4	0,6	1,6	1,9	2,8	1,8	1,5	1,4	1,6	1,8	1,6
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,4	0,1	0,2	0,0	0,4	0,2	0,2	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0,7	1,1	4,8	1,5	8,0	9,3	6,1	3,6	2,7	1,9	0,8	3,8	3,3
Voies de fait	180,6	847,5	1 070,1	451,4	1 144,7	1 002,4	802,6	613,1	366,8	203,2	72,0	502,4	491,7
Agression sexuelle (voies de fait)	127,9	263,2	211,0	166,1	123,6	73,9	38,9	23,0	9,8	3,1	2,1	24,6	54,3
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>308,5</i>	<i>1 110,7</i>	<i>1 281,1</i>	<i>617,6</i>	<i>1 268,3</i>	<i>1 076,3</i>	<i>841,4</i>	<i>636,2</i>	<i>376,5</i>	<i>206,3</i>	<i>74,2</i>	<i>527,0</i>	<i>546,0</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	45,9	101,2	46,4	55,7	15,4	8,6	4,4	2,9	2,2	0,7	0,5	3,2	14,3
Enlèvement ou séquestration	13,1	18,8	37,1	18,3	50,4	33,1	21,0	14,3	9,7	5,8	2,5	14,2	15,1
Harcèlement criminel	4,8	41,6	66,8	22,0	82,2	84,8	97,5	87,4	47,6	30,3	11,0	60,5	52,4
Menaces	30,0	175,3	285,6	99,7	341,6	296,0	326,9	302,6	187,9	113,8	42,4	216,0	191,6
Autres	0,6	1,8	2,6	1,1	2,7	1,9	2,4	1,4	0,8	0,6	0,2	1,2	1,2
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE***	404,6	1 450,9	1 724,7	816,6	1 770,0	1 512,3	1 302,7	1 050,4	629,0	361,2	133,5	828,0	825,6
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	8,1	21,3	54,5	18,5	108,2	86,9	63,2	46,8	37,4	33,8	15,1	46,2	40,4
TOTAL	412,7	1 472,2	1 779,2	835,0	1 878,2	1 599,2	1 365,9	1 097,3	666,4	395,0	148,6	874,2	865,9

* Excluant 4 724 victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

*** Excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.6
Victimes d'infractions selon la relation* avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions, Québec, 2002

Infractions contre la personne et infractions relatives à la conduite de véhicules	Total	Identité de l'auteur présumé									
		Conjoint	Ex- conjoint	Parent	Enfant	Autre membre de la famille	Ami intime	Relation d'affaires	Connaissance	Étranger	Inconnu
Homicide	119	18	6	7	7	2	2	1	25	26	25
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	13	3	0	1	0	0	0	0	1	5	3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	260	33	28	10	7	12	9	8	63	68	22
Voies de fait	40 207	6 479	3 354	1 532	823	1 509	1 457	2 398	10 770	10 268	1 617
Agression sexuelle (voies de fait)	4 105	108	123	527	12	627	161	177	1 512	708	150
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>44 312</i>	<i>6 587</i>	<i>3 477</i>	<i>2 059</i>	<i>835</i>	<i>2 136</i>	<i>1 618</i>	<i>2 575</i>	<i>12 282</i>	<i>10 976</i>	<i>1 767</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	1 078	6	6	136	5	180	17	66	371	232	59
Enlèvement ou séquestration	1 138	142	102	105	14	30	58	25	163	421	78
Harcèlement criminel	3 983	64	1 470	43	40	123	295	223	1 194	370	161
Menaces	15 228	604	1 901	340	337	807	379	1 628	5 560	2 899	773
Autres	97	5	17	6	0	5	2	3	38	18	3
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE**	66 228	7 462	7 007	2 707	1 245	3 295	2 380	4 529	19 697	15 015	2 891
Conduite avec facultés affaiblies	558	7	0	6	0	7	6	0	69	171	292
Délit de fuite	2 274	0	1	2	0	0	1	1	25	1 241	1 003
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	222	6	1	0	1	5	4	0	43	91	71
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	3 054	13	2	8	1	12	11	1	137	1 503	1 366
TOTAL	69 282	7 475	7 009	2 715	1 246	3 307	2 391	4 530	19 834	16 518	4 257

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.7
Auteurs présumés et taux de perpétration, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2001 et 2002

Catégorie d'infractions	Nombre*		/100 000**		Variation du taux 2002/2001 (en %)
	2001	2002	2001	2002	
Homicide	121	94	1,6	1,3	-22,7
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	13	5	0,2	0,1	-61,7
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	223	223	3,0	3,0	-0,5
Voies de fait	34 322	31 617	462,7	424,1	-8,3
Agression sexuelle (voies de fait)	2 267	2 062	30,6	27,7	-9,5
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>36 589</i>	<i>33 679</i>	<i>493,3</i>	<i>451,8</i>	<i>-8,4</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	575	481	7,8	6,5	-16,8
Enlèvement ou séquestration	764	779	10,3	10,4	1,5
Vol qualifié ou extorsion	3 868	3 486	52,1	46,8	-10,3
Harcèlement criminel	2 899	2 918	39,1	39,1	0,1
Menaces	11 793	10 584	159,0	142,0	-10,7
Autres	70	69	0,9	0,9	-1,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	56 915	52 318	767,3	701,8	-8,5
Crime d'incendie	908	624	12,2	8,4	-31,6
Introduction par effraction	14 939	10 788	201,4	144,7	-28,1
Vol de véhicules à moteur	6 032	4 136	81,3	55,5	-31,8
Vol de plus de 5 000 \$	895	581	12,1	7,8	-35,4
Vol de 5 000 \$ ou moins	27 592	21 541	372,0	288,9	-22,3
Possession de biens volés	3 270	2 860	44,1	38,4	-13,0
Fraude	9 290	6 163	125,2	82,7	-34,0
Méfait	9 838	8 114	132,6	108,8	-17,9
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	72 764	54 807	980,9	735,2	-25,1
Prostitution	697	742	9,4	10,0	5,9
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 135	941	15,3	12,6	-17,5
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	21 733	20 448	293,0	274,3	-6,4
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 243	1 058	16,8	14,2	-15,3
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	1 265	984	17,1	13,2	-22,6
Autres	1 971	1 983	26,6	26,6	0,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	28 044	26 156	378,1	350,8	-7,2
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	157 723	133 281	2 126,3	1 787,8	-15,9
Conduite avec facultés affaiblies	18 090	17 053	243,9	228,7	-6,2
Délit de fuite	999	879	13,5	11,8	-12,5
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	2 476	2 527	33,4	33,9	1,5
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	21 565	20 459	290,7	274,4	-5,6
CODE CRIMINEL - TOTAL	179 288	153 740	2 417,0	2 062,2	-14,7
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 078	15 299	243,7	205,2	-15,8
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	492	378	6,6	5,1	-23,6
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	18 570	15 677	250,3	210,3	-16,0
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 974	2 872	53,6	38,5	-28,1

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.8
Auteurs présumés et taux de perpétration, jeunes et adultes, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	Nombre*			/100 000**		
	Jeunes	Adultes	Total 12 ans+	Jeunes	Adultes	Total 12 ans+
Homicide	1	93	94	0,2	1,6	1,5
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	5	5	0,0	0,1	0,1
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	23	200	223	4,2	3,4	3,5
Voies de fait	4 534	26 542	31 076	830,1	450,7	482,9
Agression sexuelle (voies de fait)	349	1 655	2 004	63,9	28,1	31,1
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>4 883</i>	<i>28 197</i>	<i>33 080</i>	<i>894,0</i>	<i>478,8</i>	<i>514,1</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	98	369	467	17,9	6,3	7,3
Enlèvement ou séquestration	70	706	776	12,8	12,0	12,1
Vol qualifié ou extorsion	771	2 680	3 451	141,2	45,5	53,6
Harcèlement criminel	184	2 702	2 886	33,7	45,9	44,8
Menaces	1 261	9 235	10 496	230,9	156,8	163,1
Autres	9	58	67	1,6	1,0	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	7 300	44 245	51 545	1 336,5	751,3	801,0
Crime d'incendie	257	255	512	47,1	4,3	8,0
Introduction par effraction	2 912	7 717	10 629	533,1	131,0	165,2
Vol de véhicules à moteur	1 182	2 939	4 121	216,4	49,9	64,0
Vol de plus de 5 000 \$	32	545	577	5,9	9,3	9,0
Vol de 5 000 \$ ou moins	5 918	15 185	21 103	1 083,5	257,9	327,9
Possession de biens volés	492	2 361	2 853	90,1	40,1	44,3
Fraude	397	5 749	6 146	72,7	97,6	95,5
Méfait	3 016	4 388	7 404	552,2	74,5	115,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	14 206	39 139	53 345	2 600,9	664,6	829,0
Prostitution	8	731	739	1,5	12,4	11,5
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	120	818	938	22,0	13,9	14,6
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 590	18 843	20 433	291,1	320,0	317,5
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	131	926	1 057	24,0	15,7	16,4
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	70	894	964	12,8	15,2	15,0
Autres	343	1 595	1 938	62,8	27,1	30,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 262	23 807	26 069	414,1	404,3	405,1
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	23 768	107 191	130 959	4 351,5	1 820,2	2 035,1
Conduite avec facultés affaiblies	162	16 891	17 053	29,7	286,8	265,0
Délit de fuite	56	823	879	10,3	14,0	13,7
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	74	2 453	2 527	13,5	41,7	39,3
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	292	20 167	20 459	53,5	342,5	317,9
CODE CRIMINEL - TOTAL	24 060	127 358	151 418	4 404,9	2 162,7	2 353,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	4 480	10 780	15 260	820,2	183,1	237,1
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	195	174	369	35,7	3,0	5,7
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que <i>Code criminel</i>) - TOTAL	4 675	10 954	15 629	855,9	186,0	242,9
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	793	1 132	1 925	145,2	19,2	29,9

* Excluant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (2115) et ceux dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité (1202). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.9
Auteurs présumés jeunes et adultes, selon le sexe et la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	Nombre*					
	Hommes		Femmes		Total (12 ans+)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	1	86	0	7	1	93
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	5	0	0	0	5
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	21	174	2	26	23	200
Voies de fait	3 465	22 415	1 069	4 127	4 534	26 542
Agression sexuelle (voies de fait)	335	1 622	14	33	349	1 655
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>3 800</i>	<i>24 037</i>	<i>1 083</i>	<i>4 160</i>	<i>4 883</i>	<i>28 197</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	93	353	5	16	98	369
Enlèvement ou séquestration	54	629	16	77	70	706
Vol qualifié ou extorsion	709	2 458	62	222	771	2 680
Harcèlement criminel	133	2 232	51	470	184	2 702
Menaces	983	7 908	278	1 327	1 261	9 235
Autres	9	53	0	5	9	58
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	5 803	37 935	1 497	6 310	7 300	44 245
Crime d'incendie	241	209	16	46	257	255
Introduction par effraction	2 726	7 275	186	442	2 912	7 717
Vol de véhicules à moteur	1 141	2 805	41	134	1 182	2 939
Vol de plus de 5 000 \$	22	476	10	69	32	545
Vol de 5 000 \$ ou moins	4 146	11 675	1 772	3 510	5 918	15 185
Possession de biens volés	433	2 097	59	264	492	2 361
Fraude	313	4 354	84	1 395	397	5 749
Méfait	2 798	3 879	218	509	3 016	4 388
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	11 820	32 770	2 386	6 369	14 206	39 139
Prostitution	3	365	5	366	8	731
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	114	770	6	48	120	818
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 411	16 799	179	2 044	1 590	18 843
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	126	853	5	73	131	926
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	43	554	27	340	70	894
Autres	310	1 292	33	303	343	1 595
AUTRES INFRACTIONS AU <i>CODE CRIMINEL</i>	2 007	20 633	255	3 174	2 262	23 807
<i>CODE CRIMINEL</i> - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	19 630	91 338	4 138	15 853	23 768	107 191
Conduite avec facultés affaiblies	144	14 961	18	1 930	162	16 891
Délit de fuite	48	703	8	120	56	823
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	71	2 233	3	220	74	2 453
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	263	17 897	29	2 270	292	20 167
<i>CODE CRIMINEL</i> - TOTAL	19 893	109 235	4 167	18 123	24 060	127 358
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	3 829	9 678	651	1 102	4 480	10 780
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	188	166	7	8	195	174
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que <i>Code criminel</i>) - TOTAL	4 017	9 844	658	1 110	4 675	10 954
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	489	932	304	200	793	1 132

* Excluant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (2115) et ceux dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité (1202). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.10
Taux de perpétration jeunes et adultes, selon le sexe et la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	/100 000*					
	Hommes		Femmes		Total (12 ans+)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	0,4	3,0	0,0	0,2	0,2	1,6
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	7,5	6,0	0,8	0,9	4,2	3,4
Voies de fait	1 239,4	778,6	400,9	137,1	830,1	450,7
Agression sexuelle (voies de fait)	119,8	56,3	5,3	1,1	63,9	28,1
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>1 359,3</i>	<i>834,9</i>	<i>406,2</i>	<i>138,2</i>	<i>894,0</i>	<i>478,8</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	33,3	12,3	1,9	0,5	17,9	6,3
Enlèvement ou séquestration	19,3	21,8	6,0	2,6	12,8	12,0
Vol qualifié ou extorsion	253,6	85,4	23,3	7,4	141,2	45,5
Harcèlement criminel	47,6	77,5	19,1	15,6	33,7	45,9
Menaces	351,6	274,7	104,3	44,1	230,9	156,8
Autres	3,2	1,8	0,0	0,2	1,6	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	2 075,7	1 317,7	561,4	209,6	1 336,5	751,3
Crime d'incendie	86,2	7,3	6,0	1,5	47,1	4,3
Introduction par effraction	975,1	252,7	69,8	14,7	533,1	131,0
Vol de véhicules à moteur	408,1	97,4	15,4	4,5	216,4	49,9
Vol de plus de 5 000 \$	7,9	16,5	3,8	2,3	5,9	9,3
Vol de 5 000 \$ ou moins	1 483,0	405,5	664,6	116,6	1 083,5	257,9
Possession de biens volés	154,9	72,8	22,1	8,8	90,1	40,1
Fraude	112,0	151,2	31,5	46,3	72,7	97,6
Méfait	1 000,8	134,7	81,8	16,9	552,2	74,5
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	4 228,0	1 138,3	894,8	211,6	2 600,9	664,6
Prostitution	1,1	12,7	1,9	12,2	1,5	12,4
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	40,8	26,7	2,3	1,6	22,0	13,9
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	504,7	583,5	67,1	67,9	291,1	320,0
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	45,1	29,6	1,9	2,4	24,0	15,7
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	15,4	19,2	10,1	11,3	12,8	15,2
Autres	110,9	44,9	12,4	10,1	62,8	27,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	717,9	716,7	95,6	105,5	414,1	404,3
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	7 021,6	3 172,6	1 551,9	526,7	4 351,5	1 820,2
Conduite avec facultés affaiblies	51,5	519,7	6,8	64,1	29,7	286,8
Délit de fuite	17,2	24,4	3,0	4,0	10,3	14,0
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	25,4	77,6	1,1	7,3	13,5	41,7
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	94,1	621,7	10,9	75,4	53,5	342,5
CODE CRIMINEL - TOTAL	7 115,7	3 794,3	1 562,8	602,1	4 404,9	2 162,7
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	1 369,6	336,2	244,1	36,6	820,2	183,1
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	67,2	5,8	2,6	0,3	35,7	3,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	1 436,9	341,9	246,8	36,9	855,9	186,0
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	174,9	32,4	114,0	6,6	145,2	19,2

* Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Le nombre d'auteurs présumés exclut les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (2115) et ceux dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité (1202). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 1.11
Auteurs présumés par groupe d'âge*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total 12 à 17	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	Total 12+
Homicide	0	0	1	1	4	26	26	19	10	6	2	93	94
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	1	5	5
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0	1	22	23	24	49	56	41	18	7	5	200	223
Voies de fait	470	1 762	2 772	4 534	1 768	4 118	7 541	7 863	3 586	1 167	499	26 542	31 076
Agression sexuelle (voies de fait)	51	180	169	349	87	176	382	464	305	151	90	1 655	2 004
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>521</i>	<i>1 942</i>	<i>2 941</i>	<i>4 883</i>	<i>1 855</i>	<i>4 294</i>	<i>7 923</i>	<i>8 327</i>	<i>3 891</i>	<i>1 318</i>	<i>589</i>	<i>28 197</i>	<i>33 080</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	13	63	35	98	15	24	58	114	79	44	35	369	467
Enlèvement ou séquestration	2	6	64	70	84	125	236	183	63	12	3	706	776
Vol qualifié ou extorsion	25	188	583	771	442	661	731	653	167	23	3	2 680	3 451
Harcèlement criminel	24	80	104	184	98	274	650	907	486	197	90	2 702	2 886
Menaces	65	444	817	1 261	509	1 186	2 451	2 887	1 427	548	227	9 235	10 496
Autres	2	5	4	9	1	6	21	19	9	2	0	58	67
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	652	2 729	4 571	7 300	3 032	6 645	12 154	13 150	6 152	2 157	955	44 245	51 545
Crime d'incendie	110	159	98	257	40	56	53	61	29	7	9	255	512
Introduction par effraction	149	780	2 132	2 912	1 668	1 860	1 939	1 754	374	103	19	7 717	10 629
Vol de véhicules à moteur	10	224	958	1 182	655	847	840	451	113	25	8	2 939	4 121
Vol de plus de 5 000 \$	0	3	29	32	59	102	180	131	49	17	7	545	577
Vol de 5 000 \$ ou moins	406	2 420	3 498	5 918	2 266	2 831	3 390	3 831	1 812	711	344	15 185	21 103
Possession de biens volés	6	95	397	492	334	524	695	512	216	58	22	2 361	2 853
Fraude	2	52	345	397	523	1 236	1 900	1 325	541	186	38	5 749	6 146
Méfait	692	1 130	1 886	3 016	845	1 090	943	960	352	119	79	4 388	7 404
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	1 375	4 863	9 343	14 206	6 390	8 546	9 940	9 025	3 486	1 226	526	39 139	53 345
Prostitution	0	0	8	8	26	107	204	220	110	50	14	731	739
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	3	30	90	120	101	141	171	171	129	71	34	818	938
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	13	197	1 393	1 590	1 952	3 785	5 062	5 329	2 066	491	158	18 843	20 433
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1	32	99	131	87	166	207	259	133	46	28	926	1 057
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	13	31	39	70	45	106	269	263	131	62	18	894	964
Autres	11	99	244	343	215	334	350	362	187	79	68	1 595	1 938
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	41	389	1 873	2 262	2 426	4 639	6 263	6 604	2 756	799	320	23 807	26 069
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	2 068	7 981	15 787	23 768	11 848	19 830	28 357	28 779	12 394	4 182	1 801	107 191	130 959
Conduite avec facultés affaiblies	0	4	158	162	725	2 653	3 954	4 622	3 142	1 280	515	16 891	17 053
Délit de fuite	0	5	51	56	75	151	209	170	99	53	66	823	879
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	0	4	70	74	157	411	689	670	343	128	55	2 453	2 527
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	0	13	279	292	957	3 215	4 852	5 462	3 584	1 461	636	20 167	20 459
CODE CRIMINEL - TOTAL	2 068	7 994	16 066	24 060	12 805	23 045	33 209	34 241	15 978	5 643	2 437	127 358	151 418
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	38	1 087	3 393	4 480	2 175	3 218	2 629	1 841	716	172	29	10 780	15 260
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0	22	173	195	21	11	43	47	29	16	7	174	369
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	38	1 109	3 566	4 675	2 196	3 229	2 672	1 888	745	188	36	10 954	15 629
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	9	175	618	793	84	187	304	268	161	86	42	1 132	1 925

* Excluant 1 202 auteurs présumés dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites l^{er} mars 2003.

Tableau 1.12
Taux de perpétration par groupe d'âge*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2002

Catégorie d'infractions	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total 12 à 17	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	Total 12+
Homicide	0,0	0,0	0,4	0,2	2,1	5,1	2,6	1,5	0,9	0,7	0,2	1,6	1,5
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0,0	0,4	8,2	4,2	12,7	9,5	5,6	3,3	1,6	0,9	0,5	3,4	3,5
Voies de fait	46,1	637,0	1028,1	830,1	937,8	800,9	755,2	625,0	312,9	145,0	51,0	450,7	482,9
Agression sexuelle (voies de fait)	5,0	65,1	62,7	63,9	46,1	34,2	38,3	36,9	26,6	18,8	9,2	28,1	31,1
<i>Voies de fait - Total</i>	<i>51,1</i>	<i>702,1</i>	<i>1090,8</i>	<i>894,0</i>	<i>983,9</i>	<i>835,1</i>	<i>793,5</i>	<i>661,9</i>	<i>339,5</i>	<i>163,8</i>	<i>60,2</i>	<i>478,8</i>	<i>514,1</i>
Autres infractions d'ordre sexuel	1,3	22,8	13,0	17,9	8,0	4,7	5,8	9,1	6,9	5,5	3,6	6,3	7,3
Enlèvement ou séquestration	0,2	2,2	23,7	12,8	44,6	24,3	23,6	14,5	5,5	1,5	0,3	12,0	12,1
Vol qualifié ou extorsion	2,5	68,0	216,2	141,2	234,4	128,6	73,2	51,9	14,6	2,9	0,3	45,5	53,6
Harcèlement criminel	2,4	28,9	38,6	33,7	52,0	53,3	65,1	72,1	42,4	24,5	9,2	45,9	44,8
Menaces	6,4	160,5	303,0	230,9	270,0	230,7	245,5	229,5	124,5	68,1	23,2	156,8	163,1
Autres	0,2	1,8	1,5	1,6	0,5	1,2	2,1	1,5	0,8	0,2	0,0	1,0	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	63,9	986,7	1695,4	1336,5	1608,3	1292,3	1217,2	1045,2	536,7	268,0	97,6	751,3	801,0
Crime d'incendie	10,8	57,5	36,3	47,1	21,2	10,9	5,3	4,8	2,5	0,9	0,9	4,3	8,0
Introduction par effraction	14,6	282,0	790,8	533,1	884,8	361,7	194,2	139,4	32,6	12,8	1,9	131,0	165,2
Vol de véhicules à moteur	1,0	81,0	355,3	216,4	347,4	164,7	84,1	35,8	9,9	3,1	0,8	49,9	64,0
Vol de plus de 5 000 \$	0,0	1,1	10,8	5,9	31,3	19,8	18,0	10,4	4,3	2,1	0,7	9,3	9,0
Vol de 5 000 \$ ou moins	39,8	874,9	1297,4	1083,5	1201,9	550,6	339,5	304,5	158,1	88,4	35,2	257,9	327,9
Possession de biens volés	0,6	34,3	147,2	90,1	177,2	101,9	69,6	40,7	18,8	7,2	2,2	40,1	44,3
Fraude	0,2	18,8	128,0	72,7	277,4	240,4	190,3	105,3	47,2	23,1	3,9	97,6	95,5
Méfait	67,8	408,5	699,5	552,2	448,2	212,0	94,4	76,3	30,7	14,8	8,1	74,5	115,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	134,8	1758,2	3465,3	2600,9	3389,4	1662,0	995,5	717,3	304,1	152,3	53,8	664,6	829,0
Prostitution	0,0	0,0	3,0	1,5	13,8	20,8	20,4	17,5	9,6	6,2	1,4	12,4	11,5
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	0,3	10,8	33,4	22,0	53,6	27,4	17,1	13,6	11,3	8,8	3,5	13,9	14,6
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1,3	71,2	516,7	291,1	1035,4	736,1	506,9	423,6	180,2	61,0	16,1	320,0	317,5
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	0,1	11,6	36,7	24,0	46,1	32,3	20,7	20,6	11,6	5,7	2,9	15,7	16,4
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	1,3	11,2	14,5	12,8	23,9	20,6	26,9	20,9	11,4	7,7	1,8	15,2	15,0
Autres	1,1	35,8	90,5	62,8	114,0	65,0	35,1	28,8	16,3	9,8	6,9	27,1	30,1
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	4,0	140,6	694,7	414,1	1286,8	902,2	627,2	524,9	240,4	99,3	32,7	404,3	405,1
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	202,7	2885,5	5855,4	4351,5	6284,5	3856,6	2839,9	2287,4	1081,3	519,7	184,0	1820,2	2035,1
Conduite avec facultés affaiblies	0,0	1,4	58,6	29,7	384,6	516,0	396,0	367,4	274,1	159,1	52,6	286,8	265,0
Délit de fuite	0,0	1,8	18,9	10,3	39,8	29,4	20,9	13,5	8,6	6,6	6,7	14,0	13,7
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	0,0	1,4	26,0	13,5	83,3	79,9	69,0	53,3	29,9	15,9	5,6	41,7	39,3
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	0,0	4,7	103,5	53,5	507,6	625,3	485,9	434,1	312,7	181,6	65,0	342,5	317,9
CODE CRIMINEL - TOTAL	202,7	2890,2	5958,9	4404,9	6792,1	4481,8	3325,8	2721,6	1394,0	701,2	249,0	2162,7	2353,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	3,7	393,0	1258,5	820,2	1153,7	625,8	263,3	146,3	62,5	21,4	3,0	183,1	237,1
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0,0	8,0	64,2	35,7	11,1	2,1	4,3	3,7	2,5	2,0	0,7	3,0	5,7
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	3,7	401,0	1322,6	855,9	1164,8	628,0	267,6	150,1	65,0	23,4	3,7	186,0	242,9
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	0,9	63,3	229,2	145,2	44,6	36,4	30,4	21,3	14,0	10,7	4,3	19,2	29,9

* Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Le nombre d'auteurs présumés exclut les 1 202 auteurs présumés dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1 mars 2003.

CHAPITRE 2

STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ SELON LA RÉGION

CHAPITRE 2 STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ SELON LA RÉGION

Les statistiques présentées dans ce chapitre ont été compilées sur la base géographique des dix-sept régions administratives du Québec, dont les frontières sont définies par décret gouvernemental. Un tel exercice pose certaines difficultés. En effet, les données brutes qui alimentent le Programme DUC 2 proviennent des corps policiers municipaux, de la Sûreté du Québec et de la police régionale Kativik, et certains de ces corps policiers desservent plusieurs municipalités, pouvant parfois relever de régions administratives différentes.

Les données de la Gendarmerie royale du Canada et des corps de police autochtones autres que Kativik ne sont pas incluses dans le chapitre 2 (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »).

Tableau 2.1
Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de criminalité*, selon la région, 2002

Région	Code criminel										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Infractions - Conduite de véhicules		Total							
	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000
Bas-Saint-Laurent	1 551	768,7	4 637	2 298,3	938	464,9	1 397	692,4	8 523	4 224,3	365	180,9	19	9,4	95	47,1
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 057	730,3	9 396	3 335,8	1 137	403,7	1 646	584,4	14 236	5 054,1	708	251,4	15	5,3	110	39,1
Capitale-Nationale	5 043	773,1	24 815	3 804,4	2 137	327,6	2 239	343,3	34 234	5 248,5	1 637	251,0	4	0,6	731	112,1
Mauricie	2 026	779,4	8 650	3 327,8	1 190	457,8	1 204	463,2	13 070	5 028,2	869	334,3	14	5,4	127	48,9
Estrie	2 032	693,8	11 710	3 998,4	1 916	654,2	1 190	406,3	16 848	5 752,8	995	339,7	8	2,7	199	67,9
Montréal	27 137	1 464,1	100 602	5 427,7	10 634	573,7	4 347	234,5	142 720	7 700,1	3 411	184,0	154	8,3	371	20,0
Outaouais	4 295	1 307,6	13 578	4 133,9	1 954	594,9	1 006	306,3	20 833	6 342,8	1 017	309,6	26	7,9	88	26,8
Abitibi-Témiscamingue	1 525	1 026,8	4 864	3 274,9	729	490,8	1 018	685,4	8 136	5 478,0	540	363,6	14	9,4	70	47,1
Côte-Nord	1 091	1 094,4	3 044	3 053,4	763	765,3	513	514,6	5 411	5 427,7	333	334,0	16	16,0	72	72,2
Nord-du-Québec	669	1 687,0	656	1 654,2	156	393,4	183	461,5	1 664	4 196,1	99	249,6	11	27,7	28	70,6
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 024	1 035,3	1 892	1 912,9	484	489,4	869	878,6	4 269	4 316,2	251	253,8	14	14,2	33	33,4
Chaudière-Appalaches	1 815	464,5	9 322	2 385,5	1 055	270,0	1 634	418,1	13 826	3 538,1	847	216,8	70	17,9	261	66,8
Laval	2 940	817,5	13 452	3 740,5	1 065	296,1	725	201,6	18 182	5 055,8	768	213,6	4	1,1	86	23,9
Lanaudière	3 278	809,4	16 307	4 026,6	1 984	489,9	1 693	418,0	23 262	5 743,9	1 188	293,3	32	7,9	241	59,5
Laurentides	3 901	804,4	20 239	4 173,2	2 544	524,6	2 158	445,0	28 842	5 947,0	1 343	276,9	12	2,5	189	39,0
Montréal	11 155	835,4	48 240	3 612,8	6 678	500,1	5 199	389,4	71 272	5 337,7	2 946	220,6	59	4,4	419	31,4
Centre-du-Québec	1 934	869,8	8 225	3 699,0	952	428,1	1 404	631,4	12 515	5 628,3	1 097	493,3	7	3,1	95	42,7
Ensemble du Québec	73 473	985,5	299 629	4 019,1	36 316	487,1	28 425	381,3	437 843	5 873,0	18 414	247,0	479	6,4	3 215	43,1

* Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.2
Victimes d'infractions au *Code criminel* et taux de victimisation, selon la région, 2001 et 2002

Région	Nombre*		/100 000**		Variation du taux 2002/2001 (en %)
	2001	2002	2001	2002	
Bas-Saint-Laurent	1 561	1 562	766,8	774,2	1,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1 944	2 048	683,1	727,1	6,4
Capitale-Nationale	5 000	5 072	771,1	777,6	0,8
Mauricie	1 991	1 964	761,5	755,6	-0,8
Estrie	1 837	2 028	629,3	692,5	10,0
Montréal	24 920	23 845	1 354,3	1 286,5	-5,0
Outaouais	4 152	4 172	1 283,7	1 270,2	-1,0
Abitibi-Témiscamingue	1 264	1 514	840,5	1 019,4	21,3
Côte-Nord	1 129	1 096	1 116,8	1 099,4	-1,6
Nord-du-Québec	629	681	1 591,6	1 717,3	7,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 019	1 035	1 020,2	1 046,4	2,6
Chaudière-Appalaches	1 727	1 839	441,0	470,6	6,7
Laval	2 585	2 720	726,6	756,3	4,1
Lanaudière	2 876	3 215	718,4	793,9	10,5
Laurentides	3 514	3 781	736,5	779,6	5,9
Montréal	10 766	10 792	812,0	808,2	-0,5
Centre-du-Québec	1 591	1 918	714,9	862,6	20,7
Ensemble du Québec	68 505	69 282	923,5	929,3	0,6

* Comprend les victimes de crimes contre la personne, en excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes, ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.3
Victimes d'infractions au *Code criminel* et taux de victimisation, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, 2002

Région	Nombre*						/100 000**					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Bas-Saint-Laurent	140	572	180	534	320	1 106	694,0	718,4	933,9	645,8	811,2	681,4
Saguenay—Lac-Saint-Jean	195	782	185	743	380	1 525	643,1	706,9	637,5	665,1	640,4	685,9
Capitale-Nationale	476	1 923	413	2 007	889	3 930	776,6	749,6	706,0	727,3	742,1	738,1
Mauricie	206	660	205	687	411	1 347	815,9	646,2	872,6	630,0	843,2	637,8
Estrie	217	683	196	698	413	1 381	674,1	604,2	650,4	594,0	662,7	599,0
Montréal	1 622	9 027	1 749	9 938	3 371	18 965	901,3	1 256,5	1 012,6	1 270,3	955,8	1 263,7
Outaouais	511	1 422	517	1 540	1 028	2 962	1 316,8	1 148,9	1 397,3	1 195,0	1 356,1	1 172,4
Abitibi-Témiscamingue	155	554	175	499	330	1 053	874,3	960,4	1 035,4	887,7	953,0	924,6
Côte-Nord	106	388	113	377	219	765	922,5	981,7	1 020,7	1 002,4	970,7	991,8
Nord-du-Québec	49	159	106	276	155	435	679,2	1 192,2	1 577,4	2 228,5	1 112,4	1 691,2
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	94	390	78	410	172	800	984,3	986,4	829,4	1 014,4	907,5	1 000,6
Chaudière-Appalaches	208	634	212	630	420	1 264	486,1	414,3	515,4	409,5	500,5	411,9
Laval	256	994	294	1 095	550	2 089	644,2	726,0	765,4	757,4	703,8	742,1
Lanaudière	368	1 076	388	1 153	756	2 229	746,5	697,2	833,9	744,7	788,9	721,0
Laurentides	423	1 332	441	1 340	864	2 672	735,6	720,5	798,9	715,0	766,6	717,7
Montréal	1 200	3 686	1 145	3 965	2 345	7 651	783,3	724,0	783,0	752,8	783,1	738,6
Centre-du-Québec	223	662	233	643	456	1 305	902,7	765,8	996,7	732,1	948,4	748,8
Ensemble du Québec	6 449	24 944	6 630	26 535	13 079	51 479	804,9	866,4	866,5	881,6	835,0	874,2

* Comprend les victimes de crimes contre la personne, en excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes, ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 724 victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.4
Victimes d'infractions au *Code criminel* par groupe d'âge*, selon la région, 2002

Région	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total jeunes	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	137	95	88	320	84	165	264	284	180	86	43	1 106	1 426
Saguenay—Lac-Saint-Jean	129	101	150	380	113	245	360	438	234	96	39	1 525	1 905
Capitale-Nationale	310	280	299	889	237	609	1 035	1 021	614	276	138	3 930	4 819
Mauricie	155	124	132	411	89	221	340	367	211	77	42	1 347	1 758
Estrie	145	120	148	413	102	202	368	358	234	77	40	1 381	1 794
Montréal	970	1 057	1 344	3 371	1 237	3 089	5 224	5 013	2 734	1 127	541	18 965	22 336
Outaouais	309	350	369	1 028	226	454	777	886	417	147	55	2 962	3 990
Abitibi-Témiscamingue	103	92	135	330	100	184	289	262	141	45	32	1 053	1 383
Côte-Nord	92	63	64	219	43	143	213	187	124	42	13	765	984
Nord-du-Québec	53	36	66	155	35	87	165	91	37	15	5	435	590
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	47	60	65	172	42	103	214	223	139	56	23	800	972
Chaudière-Appalaches	144	120	156	420	101	228	303	323	206	73	30	1 264	1 684
Laval	176	156	218	550	149	348	559	550	296	130	57	2 089	2 639
Lanaudière	272	245	239	756	166	293	524	673	345	157	71	2 229	2 985
Laurentides	296	269	299	864	189	390	639	734	452	193	75	2 672	3 536
Montérégie	738	744	863	2 345	526	1 210	2 043	2 083	1 083	499	207	7 651	9 996
Centre-du-Québec	134	160	162	456	102	252	322	312	191	83	43	1 305	1 761
Ensemble du Québec	4 210	4 072	4 797	13 079	3 541	8 223	13 639	13 805	7 638	3 179	1 454	51 479	64 558

* Comprend les victimes de crimes contre la personne, en excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes, ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 724 victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.5
Taux de victimisation au *Code criminel* par groupe d'âge*, selon la région, 2002

Région	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total jeunes	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	570,1	1 264,0	1 114,1	811,2	1 510,0	1 129,5	1 238,8	905,3	518,5	369,6	136,6	681,4	706,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	356,8	902,8	1 249,9	640,4	1 298,4	1 118,2	1 181,0	934,1	498,3	305,3	108,5	685,9	676,3
Capitale-Nationale	402,1	1 314,8	1 396,7	742,1	1 504,3	1 316,5	1 181,4	952,6	574,2	360,0	149,9	738,1	738,8
Mauricie	509,1	1 387,2	1 410,7	843,2	1 308,6	1 243,9	1 244,6	880,0	491,3	241,6	98,2	637,8	676,3
Estrie	362,7	1 069,4	1 329,7	662,7	1 286,7	957,5	1 009,2	779,4	520,2	235,9	96,4	599,0	612,6
Montréal	404,6	1 840,3	2 420,4	955,8	3 019,2	2 387,9	1 662,0	1 696,8	1 053,9	608,6	195,9	1 263,7	1 205,1
Outaouais	631,1	2 528,7	2 837,2	1 356,1	2 639,0	2 136,6	1 715,8	1 462,9	816,8	449,5	165,5	1 172,4	1 214,8
Abitibi-Témiscamingue	472,6	1 447,0	2 084,0	953,0	2 296,7	1 758,7	1 582,3	1 034,9	603,9	296,8	188,4	924,6	931,2
Côte-Nord	629,1	1 590,5	1 610,1	970,7	1 623,9	2 101,4	1 636,4	1 051,6	768,3	389,8	130,4	991,8	987,0
Nord-du-Québec	546,3	1 637,9	3 244,8	1 112,4	2 625,7	2 792,0	2 453,5	1 514,4	902,2	547,6	294,3	1 691,2	1 487,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	405,8	1 657,5	1 732,4	907,5	1 663,4	1 657,5	2 079,9	1 396,8	810,7	455,9	148,1	1 000,6	982,8
Chaudière-Appalaches	270,9	798,0	992,2	500,5	908,7	784,7	637,0	510,8	330,5	171,2	58,9	411,9	430,9
Laval	340,6	1 142,0	1 702,1	703,8	1 679,4	1 477,4	1 219,0	851,3	553,7	343,2	120,6	742,1	733,8
Lanaudière	440,1	1 365,6	1 486,0	788,9	1 622,8	1 158,0	1 125,8	895,8	542,9	355,3	160,6	721,0	737,1
Laurentides	397,1	1 348,1	1 641,7	766,6	1 604,8	1 293,3	1 077,2	807,3	607,7	370,2	139,9	717,7	729,1
Montérégie	379,8	1 383,1	1 680,6	783,1	1 499,9	1 333,2	1 264,1	887,2	514,3	336,6	133,8	738,6	748,6
Centre-du-Québec	438,2	1 853,4	1 826,6	948,4	1 613,9	1 525,3	1 213,1	883,3	559,4	333,5	140,8	748,8	792,0
Ensemble du Québec	412,7	1 472,2	1 779,2	835,0	1 878,2	1 599,2	1 365,9	1 097,3	666,4	395,0	148,6	874,2	865,9

* Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Il s'agit des victimes de crimes contre la personne, en excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes, ainsi que des victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 724 victimes dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.6
Victimes d'infractions au *Code criminel* * selon la relation avec l'auteur présumé et la région, 2002

Région	Total	Identité de l'auteur présumé									
		Conjoint	Ex-conjoint	Parent	Enfant	Autre membre de la famille	Ami intime	Relation d'affaires	Connaissance	Étranger	Inconnu
Bas-Saint-Laurent	1 562	115	132	101	31	95	55	86	596	269	82
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 048	155	242	85	27	129	51	100	764	427	68
Capitale-Nationale	5 072	373	573	159	96	164	113	297	1 601	1 134	562
Mauricie	1 964	154	198	123	28	101	26	99	669	373	193
Estrie	2 028	160	223	81	34	123	53	218	666	339	131
Montréal	23 845	3 281	2 276	641	437	811	996	2 007	5 249	7 438	709
Outaouais	4 172	384	341	191	90	271	364	232	1 224	808	267
Abitibi-Témiscamingue	1 514	144	146	60	12	110	42	106	561	211	122
Côte-Nord	1 096	91	105	40	14	67	19	59	470	139	92
Nord-du-Québec	681	149	32	26	12	82	20	11	198	128	23
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 035	101	113	34	14	87	21	29	459	140	37
Chaudière-Appalaches	1 839	172	178	96	33	120	61	82	603	369	125
Laval	2 720	361	301	148	57	121	53	125	650	785	119
Lanaudière	3 215	286	358	189	56	190	81	217	993	646	199
Laurentides	3 781	299	387	178	59	193	100	221	1 220	698	426
Montréal	10 792	1 101	1 219	467	209	535	266	551	3 197	2 292	955
Centre-du-Québec	1 918	149	185	96	37	108	70	90	714	322	147
Ensemble du Québec	69 282	7 475	7 009	2 715	1 246	3 307	2 391	4 530	19 834	16 518	4 257

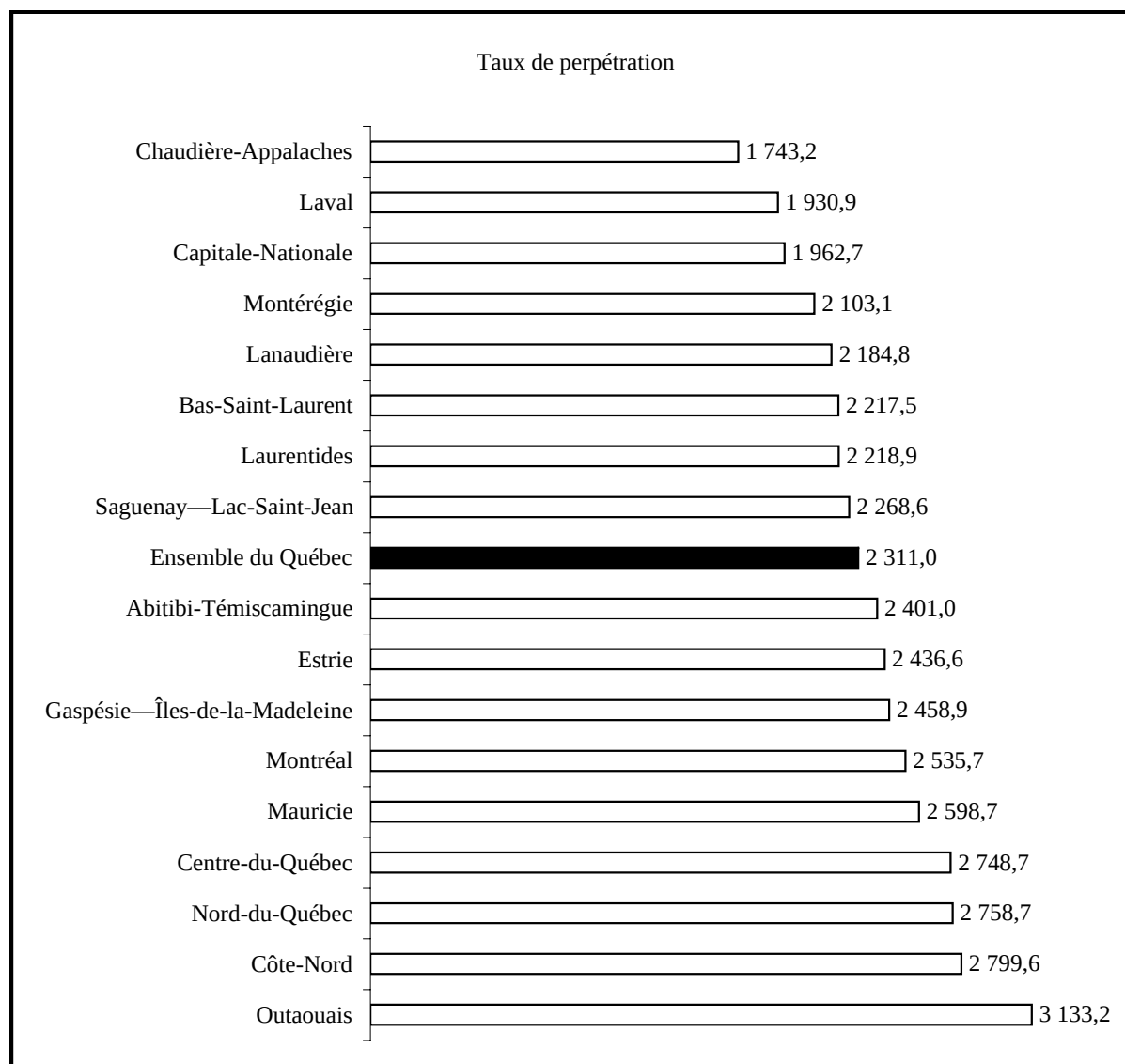
* Comprend les victimes de crimes contre la personne, en excluant la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes, ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.7

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, et taux de perpétration, selon la région, 2002

Région	Nombre*	/100 000**
Bas-Saint-Laurent	4 474	2 217,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	6 390	2 268,6
Capitale-Nationale	12 802	1 962,7
Mauricie	6 755	2 598,7
Estrie	7 136	2 436,6
Montréal	46 999	2 535,7
Outaouais	10 291	3 133,2
Abitibi-Témiscamingue	3 566	2 401,0
Côte-Nord	2 791	2 799,6
Nord-du-Québec	1 094	2 758,7
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 432	2 458,9
Chaudière-Appalaches	6 812	1 743,2
Laval	6 944	1 930,9
Lanaudière	8 848	2 184,8
Laurentides	10 761	2 218,9
Montréal	28 082	2 103,1
Centre-du-Québec	6 112	2 748,7
Ensemble du Québec	172 289	2 311,0



* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.8
Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales,
et taux de perpétration, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, 2002

Région	Nombre*						/100 000**					
	Hommes		Femmes		Total (12 ans+)		Hommes		Femmes		Total (12 ans+)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Bas-Saint-Laurent	560	3 252	112	487	672	3 739	7 262,4	4 084,2	1 453,8	588,9	4 359,4	2 303,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	901	4 429	166	745	1 067	5 174	7 551,8	4 003,8	1 474,5	666,9	4 601,3	2 327,1
Capitale-Nationale	2 234	8 125	650	1 594	2 884	9 719	10 212,6	3 167,2	3 120,8	577,7	6 753,6	1 825,3
Mauricie	1 178	4 460	240	780	1 418	5 240	12 407,8	4 366,6	2 726,7	715,2	7 750,3	2 481,1
Estrie	1 118	5 070	191	631	1 309	5 701	9 657,9	4 485,2	1 772,6	537,0	5 856,6	2 472,9
Montréal	4 868	34 660	930	5 632	5 798	40 292	8 412,5	4 824,4	1 687,9	719,9	5 132,7	2 684,7
Outaouais	1 912	6 522	425	1 174	2 337	7 696	13 870,1	5 269,3	3 253,7	911,0	8 704,9	3 046,2
Abitibi-Témiscamingue	619	2 359	163	347	782	2 706	9 447,5	4 089,6	2 593,9	617,3	6 092,2	2 375,9
Côte-Nord	336	1 949	111	332	447	2 281	8 472,0	4 931,2	2 796,0	882,8	5 632,6	2 957,3
Nord-du-Québec	160	735	44	113	204	848	7 356,3	5 511,0	2 139,0	912,4	4 820,4	3 296,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	277	1 751	43	329	320	2 080	7 420,3	4 428,9	1 181,6	814,0	4 340,7	2 601,6
Chaudière-Appalaches	1 076	4 819	189	600	1 265	5 419	6 825,2	3 149,3	1 260,5	390,0	4 112,6	1 766,0
Laval	1 217	4 443	314	842	1 531	5 285	9 111,3	3 245,1	2 394,9	582,4	5 784,3	1 877,6
Lanaudière	1 206	6 230	206	944	1 412	7 174	6 893,8	4 036,5	1 246,2	609,7	4 150,0	2 320,5
Laurentides	1 592	7 504	312	1 180	1 904	8 684	8 144,5	4 059,2	1 675,6	629,6	4 988,6	2 332,7
Montérégie	4 171	19 437	837	3 154	5 008	22 591	7 772,4	3 817,9	1 625,8	598,8	4 762,9	2 181,0
Centre-du-Québec	974	4 266	196	549	1 170	4 815	10 735,1	4 934,7	2 325,3	625,1	6 685,0	2 762,8
Ensemble du Québec	24 399	120 011	5 129	19 433	29 528	139 444	8 727,5	4 168,6	1 923,6	645,6	5 406,0	2 367,9

* Excluant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (2115) et ceux dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité (1202). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.9

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, par groupe d'âge*, selon la région, 2002

Région	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total 12 à 17	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	Total 12+
Bas-Saint-Laurent	33	201	471	672	354	687	903	922	576	199	98	3 739	4 411
Saguenay—Lac-Saint-Jean	95	270	797	1 067	623	928	1 176	1 383	651	263	150	5 174	6 241
Capitale-Nationale	140	920	1 964	2 884	914	1 954	2 479	2 477	1 260	463	172	9 719	12 603
Mauricie	72	440	978	1 418	509	1 037	1 321	1 287	742	235	109	5 240	6 658
Estrie	58	373	936	1 309	594	1 061	1 563	1 507	655	225	96	5 701	7 010
Montréal	443	1 731	4 067	5 798	3 758	7 408	10 973	11 212	4 755	1 544	642	40 292	46 090
Outaouais	240	759	1 578	2 337	1 012	1 386	1 949	2 084	850	296	119	7 696	10 033
Abitibi-Témiscamingue	60	252	530	782	333	529	760	593	315	129	47	2 706	3 488
Côte-Nord	47	126	321	447	225	456	632	549	267	105	47	2 281	2 728
Nord-du-Québec	21	63	141	204	103	179	289	200	56	12	9	848	1 052
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	24	94	226	320	174	292	573	564	327	103	47	2 080	2 400
Chaudière-Appalaches	62	415	850	1 265	847	1 092	1 327	1 185	615	255	98	5 419	6 684
Laval	76	526	1 005	1 531	662	1 109	1 349	1 234	610	222	99	5 285	6 816
Lanaudière	163	538	874	1 412	926	1 289	1 723	1 894	868	317	157	7 174	8 586
Laurentides	105	491	1 413	1 904	1 053	1 598	2 110	2 341	1 062	345	175	8 684	10 588
Montérégie	389	1 694	3 314	5 008	2 427	4 257	5 896	5 886	2 748	991	386	22 591	27 599
Centre-du-Québec	87	385	785	1 170	571	1 199	1 162	1 079	527	213	64	4 815	5 985
Ensemble du Québec	2 115	9 278	20 250	29 528	15 085	26 461	36 185	36 397	16 884	5 917	2 515	139 444	168 972

* Excluant 1 202 auteurs présumés dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 2.10
Taux de perpétration au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, par groupe d'âge*, selon la région, 2002

Région	0 à 11	12 à 14	15 à 17	Total 12 à 17	18-19	20 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65+	Total adultes	Total 12+
Bas-Saint-Laurent	137,3	2 674,3	5 962,8	4 359,4	6 363,5	4 702,9	4 237,2	2 939,0	1 659,3	855,3	311,3	2 303,5	2 481,9
Saguenay—Lac-Saint-Jean	262,8	2 413,3	6 641,1	4 601,3	7 158,5	4 235,5	3 857,9	2 949,4	1 386,3	836,4	417,4	2 327,1	2 541,9
Capitale-Nationale	181,6	4 320,1	9 174,6	6 753,6	5 801,3	4 224,1	2 829,7	2 311,2	1 178,3	604,0	186,8	1 825,3	2 191,2
Mauricie	236,5	4 922,3	10 452,1	7 750,3	7 484,2	5 836,7	4 835,6	3 086,0	1 727,8	737,2	254,8	2 481,1	2 901,2
Estrie	145,1	3 324,1	8 409,7	5 856,6	7 493,4	5 029,2	4 286,2	3 280,9	1 456,2	689,4	231,3	2 472,9	2 771,9
Montréal	184,8	3 013,8	7 324,4	5 132,7	9 172,3	5 726,7	3 491,0	3 795,0	1 832,9	833,8	232,5	2 684,7	2 856,1
Outaouais	490,2	5 483,7	12 132,9	8 704,9	11 816,9	6 522,7	4 303,8	3 441,0	1 664,9	905,0	358,2	3 046,2	3 589,7
Abitibi-Témiscamingue	275,3	3 963,5	8 181,5	6 092,2	7 648,1	5 056,4	4 161,2	2 342,3	1 349,0	850,7	276,8	2 375,9	2 752,3
Côte-Nord	321,4	3 181,0	8 075,5	5 632,6	8 497,0	6 701,0	4 855,6	3 087,4	1 654,4	974,5	471,6	2 957,3	3 206,8
Nord-du-Québec	216,5	2 866,2	6 932,2	4 820,4	7 726,9	5 744,5	4 297,4	3 328,3	1 365,5	438,1	529,7	3 296,8	3 512,1
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	207,2	2 596,7	6 023,5	4 340,7	6 891,1	4 699,1	5 569,1	3 532,7	1 907,3	838,6	302,6	2 601,6	2 748,4
Chaudière-Appalaches	116,6	2 759,9	5 406,4	4 112,6	7 620,3	3 758,5	2 789,6	1 873,9	986,7	598,0	192,5	1 766,0	1 979,8
Laval	147,1	3 850,7	7 846,7	5 784,3	7 461,7	4 708,1	2 941,8	1 910,1	1 141,2	586,1	209,5	1 877,6	2 213,4
Lanaudière	263,7	2 998,7	5 434,3	4 150,0	9 052,7	5 094,5	3 701,7	2 521,0	1 365,8	717,3	355,1	2 320,5	2 501,9
Laurentides	140,9	2 460,7	7 758,2	4 988,6	8 941,2	5 299,3	3 556,9	2 574,9	1 427,8	661,8	326,5	2 332,7	2 579,7
Montréal	200,2	3 149,1	6 453,5	4 762,9	6 920,4	4 690,5	3 648,2	2 507,1	1 304,9	668,4	249,4	2 181,0	2 418,9
Centre-du-Québec	284,5	4 459,6	8 851,1	6 685,0	9 034,8	7 257,4	4 377,6	3 054,8	1 543,6	855,8	209,6	2 762,8	3 120,8
Ensemble du Québec	207,3	3 354,4	7 510,8	5 406,0	8 001,5	5 146,2	3 623,8	2 892,9	1 473,0	735,3	257,0	2 367,9	2 625,8

* Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Le nombre d'auteurs présumés exclut les 1 202 auteurs présumés dont l'âge déclaré est inconnu, douteux ou non conforme à la réalité. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale Kativik, extraites le 1^{er} mars 2003.

CHAPITRE 3

STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ POUR LES ERITOIRES DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX

CHAPITRE 3 STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ POUR LES TERRITOIRES DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX

Ce chapitre présente les principales statistiques sur la criminalité issues du Programme DUC 2, pour les territoires des 47 corps de police municipaux du Québec qui étaient en activité au 31 décembre 2002.

Deux tableaux composent le chapitre 3 : le premier montre les infractions au *Code criminel* et aux autres lois et les taux de criminalité, selon les grandes catégories d'infractions, et le second porte sur les infractions classées. Ces statistiques ne peuvent toutefois pas être entièrement attribuées au corps de police desservant le territoire où l'infraction a eu lieu. En effet, en raison notamment du niveau de services qu'un corps de police doit offrir, il peut être assisté par un autre corps de police municipal ou par la Sûreté du Québec. Par ailleurs, les statistiques sur les infractions classées, particulièrement celles par mise en accusation, doivent être interprétées avec prudence (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »).

Soulignons qu'un total de 91 municipalités étaient desservies par des corps de police municipaux. La liste de ces corps de police et de ces municipalités figure en annexe.

Tableau 3.1
Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales,
et taux de criminalité*, selon le territoire du corps de police municipal**, 2002

Territoire du corps de police municipal	Code criminel										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Infractions - Conduite de véhicules		Total							
	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000
Blainville	75	203,0	886	2 397,6	34	92,0	37	100,1	1 032	2 792,7	24	64,9	0	0,0	3	8,1
Boisbriand	151	548,7	890	3 233,9	117	425,1	124	450,6	1 282	4 658,3	38	138,1	0	0,0	0	0,0
Bromont	31	616,8	390	7 759,6	24	477,5	18	358,1	463	9 212,1	4	79,6	0	0,0	5	99,5
Carignan	32	535,7	204	3 415,4	16	267,9	46	770,1	298	4 989,1	8	133,9	0	0,0	4	67,0
Chambly	167	811,8	765	3 718,6	59	286,8	50	243,0	1 041	5 060,3	37	179,9	0	0,0	8	38,9
Châteauguay (M)	358	804,9	1 474	3 314,0	287	645,3	126	283,3	2 245	5 047,4	50	112,4	1	2,2	8	18,0
Des Riverains (M)	523	1 024,5	1 802	3 529,9	512	1 002,9	161	315,4	2 998	5 872,7	153	299,7	6	11,8	41	80,3
Deux-Montagnes (M)	234	629,7	1 205	3 242,6	128	344,4	119	320,2	1 686	4 536,9	135	363,3	0	0,0	9	24,2
Gatineau	3 269	1 426,9	9 624	4 200,9	1 480	646,0	567	247,5	14 940	6 521,3	671	292,9	10	4,4	35	15,3
Granby (M)	299	518,5	1 972	3 420,0	331	574,0	202	350,3	2 804	4 862,9	107	185,6	0	0,0	70	121,4
L'Assomption	98	612,6	396	2 475,5	82	512,6	93	581,4	669	4 182,0	27	168,8	0	0,0	6	37,5
Laval	2 940	828,7	13 452	3 791,7	1 065	300,2	725	204,4	18 182	5 125,0	768	216,5	4	1,1	86	24,2
Longueuil	4 558	1 180,1	18 293	4 736,3	2 370	613,6	1 284	332,4	26 505	6 862,5	703	182,0	5	1,3	50	12,9
Lorraine	33	340,7	253	2 612,3	13	134,2	8	82,6	307	3 169,9	10	103,3	0	0,0	1	10,3
Mascouche	160	530,9	914	3 032,9	114	378,3	39	129,4	1 227	4 071,5	74	245,6	1	3,3	3	10,0
Memphrémagog (M)	171	593,0	1 301	4 511,4	295	1 023,0	199	690,1	1 966	6 817,4	171	593,0	2	6,9	17	58,9
Mercier	31	317,8	240	2 460,3	42	430,5	29	297,3	342	3 505,9	7	71,8	2	20,5	1	10,3
Mirabel (M)	219	483,2	1 366	3 013,7	123	271,4	138	304,5	1 846	4 072,6	84	185,3	0	0,0	4	8,8
Mont-Tremblant	135	1 603,9	1 000	11 880,7	127	1 508,9	207	2 459,3	1 469	17 452,8	109	1 295,0	0	0,0	7	83,2
MRC Les-Collines-de-l'Outaouais (M)	165	438,4	951	2 527,0	99	263,1	81	215,2	1 296	3 443,7	54	143,5	1	2,7	21	55,8
Québec (M)	4 310	838,1	21 831	4 244,9	1 815	352,9	1 684	327,4	29 640	5 763,3	1 393	270,9	0	0,0	623	121,1
Région de Joliette (M)	449	811,4	3 099	5 600,3	316	571,1	191	345,2	4 055	7 328,0	94	169,9	4	7,2	50	90,4
Repentigny (M)	401	500,8	2 249	2 808,9	294	367,2	223	278,5	3 167	3 955,4	117	146,1	1	1,2	38	47,5
Rivière-du-Loup	156	864,3	653	3 617,7	196	1 085,9	101	559,6	1 106	6 127,4	49	271,5	0	0,0	16	88,6

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3.1 (suite)
 Infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales,
 et taux de criminalité*, selon le territoire du corps de police municipal**, 2002

Territoire du corps de police municipal	Code criminel										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Infractions - Conduite de véhicules		Total							
	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000
Rivière-du-Nord (M)	118	608,5	602	3 104,5	89	459,0	84	433,2	893	4 605,2	60	309,4	1	5,2	3	15,5
Rosemère	44	320,0	761	5 534,9	57	414,6	40	290,9	902	6 560,5	13	94,6	2	14,5	4	29,1
Roussillon (M)	604	765,7	2 582	3 273,3	309	391,7	209	265,0	3 704	4 695,7	133	168,6	7	8,9	2	2,5
Rouyn-Noranda	370	894,0	1 448	3 498,5	247	596,8	119	287,5	2 184	5 276,8	113	273,0	10	24,2	5	12,1
Saint-Basile-le-Grand	56	441,9	321	2 532,9	19	149,9	6	47,3	402	3 172,1	4	31,6	0	0,0	1	7,9
Saint-Eustache	430	1 036,0	2 509	6 045,1	164	395,1	151	363,8	3 254	7 840,0	100	240,9	3	7,2	13	31,3
Saint-Georges	186	649,7	990	3 458,0	90	314,4	102	356,3	1 368	4 778,4	53	185,1	7	24,5	18	62,9
Saint-Jean-sur-Richelieu	665	817,4	3 549	4 362,3	501	615,8	336	413,0	5 051	6 208,5	144	177,0	8	9,8	52	63,9
Saint-Jérôme	704	1 159,1	3 587	5 906,0	547	900,6	217	357,3	5 055	8 323,0	223	367,2	3	4,9	88	144,9
Sainte-Adèle	113	1 114,4	525	5 177,5	45	443,8	77	759,4	760	7 495,1	24	236,7	0	0,0	16	157,8
Sainte-Agathe-des-Monts	157	1 551,1	443	4 376,6	99	978,1	81	800,2	780	7 706,0	34	335,9	0	0,0	0	0,0
Sainte-Julie (M)	190	409,4	1 245	2 682,6	104	224,1	145	312,4	1 684	3 628,5	76	163,8	3	6,5	3	6,5
Sainte-Marie	35	302,6	283	2 446,6	21	181,6	75	648,4	414	3 579,1	51	440,9	0	0,0	1	8,6
Sainte-Thérèse	254	1 014,1	1 217	4 859,1	263	1 050,1	187	746,6	1 921	7 669,9	48	191,6	0	0,0	1	4,0
Sherbrooke	1 069	753,2	7 231	5 095,1	1 216	856,8	398	280,4	9 914	6 985,6	383	269,9	0	0,0	124	87,4
Terrebonne (M)	769	731,2	3 791	3 604,7	472	448,8	305	290,0	5 337	5 074,7	340	323,3	3	2,9	97	92,2
Thetford Mines	159	591,9	862	3 209,1	157	584,5	76	282,9	1 254	4 668,5	55	204,8	0	0,0	5	18,6
Trois-Rivières	962	763,6	4 511	3 580,6	655	519,9	480	381,0	6 608	5 245,2	463	367,5	4	3,2	42	33,3
Vallée-du-Richelieu (M)	184	400,3	1 346	2 928,3	83	180,6	76	165,3	1 689	3 674,5	85	184,9	0	0,0	4	8,7
Varennes	97	474,0	538	2 628,8	32	156,4	53	259,0	720	3 518,0	39	190,6	1	4,9	3	14,7
Ville de Lévis	614	490,3	3 286	2 623,7	323	257,9	391	312,2	4 614	3 684,1	210	167,7	19	15,2	142	113,4
Ville de Montréal	27 137	1 476,1	100 602	5 472,0	10 634	578,4	4 347	236,4	142 720	7 763,0	3 411	185,5	154	8,4	371	20,2
Ville de Saguenay	1 181	782,9	4 694	3 111,6	615	407,7	385	255,2	6 875	4 557,4	287	190,3	9	6,0	56	37,1

* Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les données publiées dans la *Gazette officielle du Québec*). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002; ceux qui desservent plusieurs municipalités portent la mention (M).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies sur les territoires des corps de police municipaux, extraites le 1 mars 2003.

Tableau 3.2
Infractions au *Code criminel* classées par ou sans mise en accusation*,
selon le territoire du corps de police municipal**, 2002

Territoire du corps de police municipal	Code criminel																			
	Infractions contre la personne				Infractions contre la propriété				Autres infractions (sauf conduite de véhicules)				Infractions - Conduite de véhicules				Total			
	Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées		
		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées
Blainville	75	48	7	73,3	886	69	12	9,1	34	27	1	82,4	37	31	2	89,2	1 032	175	22	19,1
Boisbriand	151	61	66	84,1	890	105	39	16,2	117	76	25	86,3	124	59	16	60,5	1 282	301	146	34,9
Bromont	31	14	11	80,6	390	15	9	6,2	24	10	1	45,8	18	12	0	66,7	463	51	21	15,6
Carignan	32	22	7	90,6	204	11	9	9,8	16	7	3	62,5	46	26	5	67,4	298	66	24	30,2
Chambly	167	110	47	94,0	765	97	27	16,2	59	25	6	52,5	50	45	3	96,0	1 041	277	83	34,6
Châteauguay (M)	358	224	89	87,4	1 474	179	57	16,0	287	190	18	72,5	126	118	3	96,0	2 245	711	167	39,1
Des Riverains (M)	523	307	77	73,4	1 802	277	67	19,1	512	263	38	58,8	161	126	2	79,5	2 998	973	184	38,6
Deux-Montagnes (M)	234	125	64	80,8	1 205	123	72	16,2	128	43	20	49,2	119	92	8	84,0	1 686	383	164	32,4
Gatineau	3 269	1 605	1 173	85,0	9 624	1 571	625	22,8	1 480	890	100	66,9	567	477	24	88,4	14 940	4 543	1 922	43,3
Granby (M)	299	170	70	80,3	1 972	305	147	22,9	331	287	22	93,4	202	150	17	82,7	2 804	912	256	41,7
L'Assomption	98	40	22	63,3	396	30	20	12,6	82	36	13	59,8	93	34	2	38,7	669	140	57	29,4
Laval	2 940	1 638	648	77,8	13 452	1 444	378	13,5	1 065	734	94	77,7	725	499	45	75,0	18 182	4 315	1 165	30,1
Longueuil	4 558	2 478	699	69,7	18 293	1 967	603	14,0	2 370	1 302	276	66,6	1 284	686	90	60,4	26 505	6 433	1 668	30,6
Lorraine	33	5	5	30,3	253	17	5	8,7	13	6	0	46,2	8	5	0	62,5	307	33	10	14,0
Mascouche	160	67	67	83,8	914	76	101	19,4	114	34	10	38,6	39	32	3	89,7	1 227	209	181	31,8
Memphrémagog (M)	171	81	64	84,8	1 301	221	80	23,1	295	130	17	49,8	199	169	23	96,5	1 966	601	184	39,9
Mercier	31	18	9	87,1	240	29	11	16,7	42	24	9	78,6	29	27	2	100,0	342	98	31	37,7
Mirabel (M)	219	122	63	84,5	1 366	162	77	17,5	123	70	38	87,8	138	89	14	74,6	1 846	443	192	34,4
Mont-Tremblant	135	47	53	74,1	1 000	61	68	12,9	127	51	28	62,2	207	88	10	47,3	1 469	247	159	27,6
MRC Les-Collines-de-l'Outaouais (M)	165	111	33	87,3	951	69	24	9,8	99	74	11	85,9	81	70	3	90,1	1 296	324	71	30,5
Québec (M)	4 310	1 787	989	64,4	21 831	2 162	815	13,6	1 815	884	100	54,2	1 684	1 219	55	75,7	29 640	6 052	1 959	27,0
Région de Joliette (M)	449	250	116	81,5	3 099	427	133	18,1	316	260	26	90,5	191	169	5	91,1	4 055	1 106	280	34,2
Repentigny (M)	401	173	97	67,3	2 249	243	168	18,3	294	166	27	65,6	223	191	3	87,0	3 167	773	295	33,7
Rivière-du-Loup	156	60	59	76,3	653	79	76	23,7	196	75	24	50,5	101	94	2	95,0	1 106	308	161	42,4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3.2 (suite)
 Infractions au *Code criminel* classées par ou sans mise en accusation*,
 selon le territoire du corps de police municipal**, 2002

Territoire du corps de police municipal	Code criminel																			
	Infractions contre la personne				Infractions contre la propriété				Autres infractions (sauf conduite de véhicules)				Infractions - Conduite de véhicules				Total			
	Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées		
		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées		Par mise en accusation	Sans mise en accusation	% classées
Rivière-du-Nord (M)	118	66	29	80,5	602	70	31	16,8	89	65	14	88,8	84	69	2	84,5	893	270	76	38,7
Rosemère	44	20	8	63,6	761	130	34	21,6	57	28	1	50,9	40	24	9	82,5	902	202	52	28,2
Roussillon (M)	604	326	163	81,0	2 582	183	134	12,3	309	105	32	44,3	209	139	10	71,3	3 704	753	339	29,5
Rouyn-Noranda	370	196	69	71,6	1 448	102	69	11,8	247	148	36	74,5	119	76	5	68,1	2 184	522	179	32,1
Saint-Basile-le-Grand	56	23	27	89,3	321	5	22	8,4	19	5	2	36,8	6	5	0	83,3	402	38	51	22,1
Saint-Eustache	430	151	102	58,8	2 509	136	142	11,1	164	86	39	76,2	151	125	15	92,7	3 254	498	298	24,5
Saint-Georges	186	87	66	82,3	990	167	71	24,0	90	54	15	76,7	102	86	7	91,2	1 368	394	159	40,4
Saint-Jean-sur-Richelieu	665	286	222	76,4	3 549	316	279	16,8	501	272	91	72,5	336	251	45	88,1	5 051	1 125	637	34,9
Saint-Jérôme	704	348	170	73,6	3 587	512	113	17,4	547	248	35	51,7	217	177	7	84,8	5 055	1 285	325	31,8
Sainte-Adèle	113	50	30	70,8	525	47	29	14,5	45	22	4	57,8	77	61	5	85,7	760	180	68	32,6
Sainte-Agathe-des-Monts	157	83	34	74,5	443	46	17	14,2	99	44	3	47,5	81	24	8	39,5	780	197	62	33,2
Sainte-Julie (M)	190	120	40	84,2	1 245	133	58	15,3	104	62	19	77,9	145	117	4	83,4	1 684	432	121	32,8
Sainte-Marie	35	22	7	82,9	283	65	16	28,6	21	15	2	81,0	75	68	2	93,3	414	170	27	47,6
Sainte-Thérèse	254	105	97	79,5	1 217	145	43	15,4	263	55	31	32,7	187	45	9	28,9	1 921	350	180	27,6
Sherbrooke	1 069	612	243	80,0	7 231	623	229	11,8	1 216	870	181	86,4	398	332	22	88,9	9 914	2 437	675	31,4
Terrebonne (M)	769	439	147	76,2	3 791	426	176	15,9	472	198	53	53,2	305	247	17	86,6	5 337	1 310	393	31,9
Thetford Mines	159	119	28	92,5	862	246	56	35,0	157	82	62	91,7	76	72	0	94,7	1 254	519	146	53,0
Trois-Rivières	962	572	188	79,0	4 511	884	235	24,8	655	336	130	71,1	480	411	23	90,4	6 608	2 203	576	42,1
Vallée-du-Richelieu (M)	184	92	43	73,4	1 346	109	53	12,0	83	28	11	47,0	76	47	4	67,1	1 689	276	111	22,9
Varennes	97	31	31	63,9	538	34	17	9,5	32	4	7	34,4	53	44	2	86,8	720	113	57	23,6
Ville de Lévis	614	325	114	71,5	3 286	243	150	12,0	323	145	54	61,6	391	323	7	84,4	4 614	1 036	325	29,5
Ville de Montréal	27 137	13 852	4 633	68,1	100 602	7 949	4 070	11,9	10 634	6 701	1 001	72,4	4 347	2 713	103	64,8	142 720	31 215	9 807	28,7
Ville de Saguenay	1 181	507	452	81,2	4 694	468	437	19,3	615	303	109	67,0	385	344	9	91,7	6 875	1 622	1 007	38,2

* Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

** Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002; ceux qui desservent plusieurs municipalités portent la mention (M).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies sur les territoires des corps de police municipaux, extraites le 1^{er} mars 2003.

CHAPITRE 4

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ DE 1993 À 2002

CHAPITRE 4 ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ DE 1993 À 2002

Les statistiques de ce chapitre permettent de suivre l'évolution des principaux indicateurs de la criminalité de 1993 à 2002.

Les données sont issues du Programme DUC (version agrégée). Ce chapitre couvre ainsi l'ensemble de la criminalité déclarée au Québec. Il intègre les données des corps de police municipaux, de la Sûreté du Québec et de la police régionale Kativik, converties en version agrégée, avec celles de la Gendarmerie royale du Canada et des corps de police autochtones autres que Kativik qui n'apparaissent pas dans les statistiques des chapitres précédents (pour plus d'information, voir la section « Notes méthodologiques »).

Tableau 4.1
Évolution des infractions et du taux de criminalité*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	1993		1994		1995		1996		1997	
	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000
Homicide	163	2,3	128	1,8	140	1,9	150	2,1	128	1,8
Tentative de meurtre	417	5,8	355	4,9	327	4,5	304	4,2	268	3,7
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	37 479	523,1	38 351	532,1	35 843	495,0	33 833	465,1	32 579	446,1
Agression sexuelle (voies de fait)	4 142	57,8	3 811	52,9	3 360	46,4	3 236	44,5	3 221	44,1
Autres infractions d'ordre sexuel	889	12,4	849	11,8	919	12,7	938	12,9	972	13,3
Vol qualifié	10 610	148,1	9 788	135,8	9 305	128,5	9 753	134,1	8 169	111,9
Enlèvement	130	1,8	136	1,9	130	1,8	118	1,6	107	1,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	53 830	751,3	53 418	741,2	50 024	690,8	48 332	664,4	45 444	622,3
Crime d'incendie	3 835	53,5	3 766	52,3	3 890	53,7	3 842	52,8	3 790	51,9
Introduction par effraction	115 928	1 617,9	102 848	1 427,0	103 048	1 423,0	106 038	1 457,8	103 770	1 421,0
Vol de véhicules à moteur	47 680	665,4	43 426	602,5	44 054	608,4	50 241	690,7	51 406	703,9
Vols	161 518	2 254,2	148 061	2 054,3	149 491	2 064,4	153 248	2 106,8	141 237	1 934,1
Possession de biens volés	2 933	40,9	2 878	39,9	2 835	39,1	3 008	41,4	2 530	34,6
Fraude	19 814	276,5	18 147	251,8	17 171	237,1	18 231	250,6	17 643	241,6
Méfait	65 107	908,7	59 591	826,8	59 120	816,4	63 454	872,3	58 482	800,8
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	416 815	5 817,2	378 717	5 254,6	379 609	5 242,2	398 062	5 472,4	378 858	5 188,0
Prostitution	1 709	23,9	1 406	19,5	1 625	22,4	1 232	16,9	883	12,1
Jeux et paris	198	2,8	70	1,0	63	0,9	130	1,8	77	1,1
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	1 471	20,5	1 557	21,6	1 479	20,4	1 227	16,9	1 022	14,0
Autres	80 780	1 127,4	71 866	997,1	70 377	971,9	60 001	824,9	64 147	878,4
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	84 158	1 174,5	74 899	1 039,2	73 544	1 015,6	62 590	860,5	66 129	905,6
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	554 803	7 743,0	507 034	7 035,0	503 177	6 948,6	508 984	6 997,3	490 431	6 715,9
Conduite avec facultés affaiblies	22 685	316,6	22 489	312,0	23 362	322,6	20 952	288,0	19 584	268,2
Délit de fuite	23 177	323,5	22 552	312,9	22 367	308,9	21 102	290,1	22 288	305,2
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	2 935	41,0	3 001	41,6	3 239	44,7	2 973	40,9	2 834	38,8
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	48 797	681,0	48 042	666,6	48 968	676,2	45 027	619,0	44 706	612,2
CODE CRIMINEL - TOTAL	603 600	8 424,1	555 076	7 701,6	552 145	7 624,8	554 011	7 616,3	535 137	7 328,1
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	11 176	156,0	11 702	162,4	12 225	168,8	13 984	192,2	13 659	187,0
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	11 232	156,8	4 889	67,8	4 222	58,3	2 867	39,4	3 722	51,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	22 408	312,7	16 591	230,2	16 447	227,1	16 851	231,7	17 381	238,0
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 792	66,9	6 852	95,1	7 985	110,3	6 586	90,5	7 229	99,0

* Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 4.1 (suite)
Évolution des infractions et du taux de criminalité*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	1998		1999		2000		2001		2002	
	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000	Nombre	/100 000
Homicide	139	1,9	140	1,9	150	2,0	143	1,9	121	1,6
Tentative de meurtre	264	3,6	273	3,7	289	3,9	241	3,2	234	3,1
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	34 140	466,2	35 205	479,0	39 576	536,4	40 101	540,6	39 697	532,5
Agression sexuelle (voies de fait)	3 230	44,1	3 435	46,7	3 398	46,1	3 647	49,2	4 174	56,0
Autres infractions d'ordre sexuel	1 004	13,7	1 021	13,9	1 032	14,0	1 010	13,6	1 054	14,1
Vol qualifié	7 984	109,0	8 245	112,2	7 569	102,6	7 144	96,3	6 871	92,2
Enlèvement	91	1,2	89	1,2	96	1,3	117	1,6	102	1,4
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	46 852	639,8	48 408	658,7	52 110	706,3	52 403	706,5	52 253	700,9
Crime d'incendie	3 818	52,1	3 747	51,0	4 237	57,4	4 142	55,8	3 620	48,6
Introduction par effraction	98 595	1 346,4	84 897	1 155,2	79 692	1 080,2	74 049	998,3	70 218	941,9
Vol de véhicules à moteur	49 780	679,8	45 433	618,2	45 723	619,7	45 583	614,5	40 845	547,9
Vols	131 510	1 795,8	121 868	1 658,3	122 669	1 662,7	119 849	1 615,7	116 570	1 563,6
Possession de biens volés	2 468	33,7	2 400	32,7	2 406	32,6	2 675	36,1	2 452	32,9
Fraude	17 387	237,4	17 908	243,7	17 664	239,4	17 758	239,4	18 486	248,0
Méfait	54 718	747,2	51 110	695,5	54 362	736,8	51 670	696,6	49 353	662,0
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	358 276	4 892,5	327 363	4 454,5	326 753	4 429,0	315 726	4 256,4	301 544	4 044,7
Prostitution	775	10,6	846	11,5	859	11,6	689	9,3	865	11,6
Jeux et paris	37	0,5	36	0,5	38	0,5	41	0,6	42	0,6
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	1 005	13,7	1 145	15,6	1 144	15,5	1 215	16,4	1 190	16,0
Autres	65 633	896,3	60 701	826,0	61 965	839,9	64 312	867,0	58 412	783,5
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	67 450	921,1	62 728	853,5	64 006	867,6	66 257	893,2	60 509	811,6
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	472 578	6 453,3	438 499	5 966,7	442 869	6 002,8	434 386	5 856,0	414 306	5 557,3
Conduite avec facultés affaiblies	19 760	269,8	19 027	258,9	17 109	231,9	18 746	252,7	18 976	254,5
Délit de fuite	12 226	167,0	5 599	76,2	6 071	82,3	5 823	78,5	6 557	88,0
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	2 262	30,9	2 148	29,2	2 100	28,5	2 635	35,5	3 004	40,3
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	34 248	467,7	26 774	364,3	25 280	342,7	27 204	366,7	28 537	382,8
CODE CRIMINEL - TOTAL	506 826	6 921,0	465 273	6 331,0	468 149	6 345,5	461 590	6 222,8	442 843	5 940,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	14 307	195,4	16 740	227,8	18 631	252,5	18 768	253,0	19 471	261,2
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	3 610	49,3	4 295	58,4	2 175	29,5	2 720	36,7	2 161	29,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	17 917	244,7	21 035	286,2	20 806	282,0	21 488	289,7	21 632	290,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	5 721	78,1	5 229	71,2	4 327	58,7	3 903	52,6	3 496	46,9

* Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 4.2
Évolution du taux de criminalité, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	/100 000*									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Homicide	2,3	1,8	1,9	2,1	1,8	1,9	1,9	2,0	1,9	1,6
Tentative de meurtre	5,8	4,9	4,5	4,2	3,7	3,6	3,7	3,9	3,2	3,1
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	523,1	532,1	495,0	465,1	446,1	466,2	479,0	536,4	540,6	532,5
Agression sexuelle (voies de fait)	57,8	52,9	46,4	44,5	44,1	44,1	46,7	46,1	49,2	56,0
Autres infractions d'ordre sexuel	12,4	11,8	12,7	12,9	13,3	13,7	13,9	14,0	13,6	14,1
Vol qualifié	148,1	135,8	128,5	134,1	111,9	109,0	112,2	102,6	96,3	92,2
Enlèvement	1,8	1,9	1,8	1,6	1,5	1,2	1,2	1,3	1,6	1,4
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	751,3	741,2	690,8	664,4	622,3	639,8	658,7	706,3	706,5	700,9
Crime d'incendie	53,5	52,3	53,7	52,8	51,9	52,1	51,0	57,4	55,8	48,6
Introduction par effraction	1 617,9	1 427,0	1 423,0	1 457,8	1 421,0	1 346,4	1 155,2	1 080,2	998,3	941,9
Vol de véhicules à moteur	665,4	602,5	608,4	690,7	703,9	679,8	618,2	619,7	614,5	547,9
Vols	2 254,2	2 054,3	2 064,4	2 106,8	1 934,1	1 795,8	1 658,3	1 662,7	1 615,7	1 563,6
Possession de biens volés	40,9	39,9	39,1	41,4	34,6	33,7	32,7	32,6	36,1	32,9
Fraude	276,5	251,8	237,1	250,6	241,6	237,4	243,7	239,4	239,4	248,0
Méfait	908,7	826,8	816,4	872,3	800,8	747,2	695,5	736,8	696,6	662,0
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	5 817,2	5 254,6	5 242,2	5 472,4	5 188,0	4 892,5	4 454,5	4 429,0	4 256,4	4 044,7
Prostitution	23,9	19,5	22,4	16,9	12,1	10,6	11,5	11,6	9,3	11,6
Jeux et paris	2,8	1,0	0,9	1,8	1,1	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	20,5	21,6	20,4	16,9	14,0	13,7	15,6	15,5	16,4	16,0
Autres	1 127,4	997,1	971,9	824,9	878,4	896,3	826,0	839,9	867,0	783,5
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1 174,5	1 039,2	1 015,6	860,5	905,6	921,1	853,5	867,6	893,2	811,6
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	7 743,0	7 035,0	6 948,6	6 997,3	6 715,9	6 453,3	5 966,7	6 002,8	5 856,0	5 557,3
Conduite avec facultés affaiblies	316,6	312,0	322,6	288,0	268,2	269,8	258,9	231,9	252,7	254,5
Délit de fuite	323,5	312,9	308,9	290,1	305,2	167,0	76,2	82,3	78,5	88,0
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	41,0	41,6	44,7	40,9	38,8	30,9	29,2	28,5	35,5	40,3
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	681,0	666,6	676,2	619,0	612,2	467,7	364,3	342,7	366,7	382,8
CODE CRIMINEL - TOTAL	8 424,1	7 701,6	7 624,8	7 616,3	7 328,1	6 921,0	6 331,0	6 345,5	6 222,8	5 940,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	156,0	162,4	168,8	192,2	187,0	195,4	227,8	252,5	253,0	261,2
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	156,8	67,8	58,3	39,4	51,0	49,3	58,4	29,5	36,7	29,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	312,7	230,2	227,1	231,7	238,0	244,7	286,2	282,0	289,7	290,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	66,9	95,1	110,3	90,5	99,0	78,1	71,2	58,7	52,6	46,9

* Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 4.3
Évolution de l'indice de criminalité, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	Indice de criminalité (année 1993 = 100)									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Homicide	100	78,1	85,0	90,6	77,1	83,4	83,7	89,4	84,7	71,3
Tentative de meurtre	100	84,6	77,6	71,8	63,1	61,9	63,8	67,3	55,8	53,9
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	100	101,7	94,6	88,9	85,3	89,1	91,6	102,6	103,4	101,8
Agression sexuelle (voies de fait)	100	91,5	80,3	77,0	76,3	76,3	80,9	79,7	85,1	96,9
Autres infractions d'ordre sexuel	100	94,9	102,3	103,9	107,3	110,5	112,0	112,7	109,7	113,9
Vol qualifié	100	91,7	86,8	90,5	75,5	73,6	75,8	69,3	65,0	62,2
Enlèvement	100	104,0	98,9	89,4	80,8	68,5	66,7	71,7	86,9	75,4
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	100	98,7	92,0	88,4	82,8	85,2	87,7	94,0	94,0	93,3
Crime d'incendie	100	97,6	100,4	98,7	97,0	97,4	95,3	107,3	104,3	90,7
Introduction par effraction	100	88,2	88,0	90,1	87,8	83,2	71,4	66,8	61,7	58,2
Vol de véhicules à moteur	100	90,5	91,4	103,8	105,8	102,2	92,9	93,1	92,3	82,3
Vols	100	91,1	91,6	93,5	85,8	79,7	73,6	73,8	71,7	69,4
Possession de biens volés	100	97,6	95,6	101,0	84,6	82,3	79,8	79,7	88,1	80,3
Fraude	100	91,1	85,7	90,6	87,4	85,9	88,1	86,6	86,6	89,7
Méfait	100	91,0	89,8	96,0	88,1	82,2	76,5	81,1	76,7	72,9
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	100	90,3	90,1	94,1	89,2	84,1	76,6	76,1	73,2	69,5
Prostitution	100	81,8	94,1	71,0	50,7	44,4	48,3	48,8	38,9	48,6
Jeux et paris	100	35,1	31,5	64,7	38,2	18,3	17,7	18,6	20,0	20,4
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	100	105,2	99,5	82,2	68,2	66,8	75,9	75,5	79,8	77,8
Autres	100	88,4	86,2	73,2	77,9	79,5	73,3	74,5	76,9	69,5
AUTRES INFRACTIONS AUCODE CRIMINEL	100	88,5	86,5	73,3	77,1	78,4	72,7	73,9	76,0	69,1
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	100	90,9	89,7	90,4	86,7	83,3	77,1	77,5	75,6	71,8
Conduite avec facultés affaiblies	100	98,6	101,9	91,0	84,7	85,2	81,8	73,2	79,8	80,4
Délit de fuite	100	96,7	95,5	89,7	94,4	51,6	23,6	25,4	24,3	27,2
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	100	101,7	109,2	99,8	94,7	75,4	71,4	69,5	86,7	98,4
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	100	97,9	99,3	90,9	89,9	68,7	53,5	50,3	53,9	56,2
CODE CRIMINEL - TOTAL	100	91,4	90,5	90,4	87,0	82,2	75,2	75,3	73,9	70,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	100	104,1	108,2	123,3	119,9	125,3	146,0	161,9	162,2	167,4
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	100	43,3	37,2	25,1	32,5	31,4	37,3	18,8	23,4	18,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	100	73,6	72,6	74,1	76,1	78,2	91,5	90,2	92,6	92,8
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	100	142,2	164,9	135,4	148,0	116,8	106,4	87,7	78,7	70,1

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 4.3
Évolution de l'indice de criminalité, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	Indice de criminalité (année 1993 = 100)									
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Homicide	100	78,1	85,0	90,6	77,1	83,4	83,7	89,4	84,7	71,3
Tentative de meurtre	100	84,6	77,6	71,8	63,1	61,9	63,8	67,3	55,8	53,9
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	100	101,7	94,6	88,9	85,3	89,1	91,6	102,6	103,4	101,8
Agression sexuelle (voies de fait)	100	91,5	80,3	77,0	76,3	76,3	80,9	79,7	85,1	96,9
Autres infractions d'ordre sexuel	100	94,9	102,3	103,9	107,3	110,5	112,0	112,7	109,7	113,9
Vol qualifié	100	91,7	86,8	90,5	75,5	73,6	75,8	69,3	65,0	62,2
Enlèvement	100	104,0	98,9	89,4	80,8	68,5	66,7	71,7	86,9	75,4
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	100	98,7	92,0	88,4	82,8	85,2	87,7	94,0	94,0	93,3
Crime d'incendie	100	97,6	100,4	98,7	97,0	97,4	95,3	107,3	104,3	90,7
Introduction par effraction	100	88,2	88,0	90,1	87,8	83,2	71,4	66,8	61,7	58,2
Vol de véhicules à moteur	100	90,5	91,4	103,8	105,8	102,2	92,9	93,1	92,3	82,3
Vols	100	91,1	91,6	93,5	85,8	79,7	73,6	73,8	71,7	69,4
Possession de biens volés	100	97,6	95,6	101,0	84,6	82,3	79,8	79,7	88,1	80,3
Fraude	100	91,1	85,7	90,6	87,4	85,9	88,1	86,6	86,6	89,7
Méfait	100	91,0	89,8	96,0	88,1	82,2	76,5	81,1	76,7	72,9
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	100	90,3	90,1	94,1	89,2	84,1	76,6	76,1	73,2	69,5
Prostitution	100	81,8	94,1	71,0	50,7	44,4	48,3	48,8	38,9	48,6
Jeux et paris	100	35,1	31,5	64,7	38,2	18,3	17,7	18,6	20,0	20,4
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	100	105,2	99,5	82,2	68,2	66,8	75,9	75,5	79,8	77,8
Autres	100	88,4	86,2	73,2	77,9	79,5	73,3	74,5	76,9	69,5
AUTRES INFRACTIONS AUCODE CRIMINEL	100	88,5	86,5	73,3	77,1	78,4	72,7	73,9	76,0	69,1
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	100	90,9	89,7	90,4	86,7	83,3	77,1	77,5	75,6	71,8
Conduite avec facultés affaiblies	100	98,6	101,9	91,0	84,7	85,2	81,8	73,2	79,8	80,4
Délit de fuite	100	96,7	95,5	89,7	94,4	51,6	23,6	25,4	24,3	27,2
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	100	101,7	109,2	99,8	94,7	75,4	71,4	69,5	86,7	98,4
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	100	97,9	99,3	90,9	89,9	68,7	53,5	50,3	53,9	56,2
CODE CRIMINEL - TOTAL	100	91,4	90,5	90,4	87,0	82,2	75,2	75,3	73,9	70,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	100	104,1	108,2	123,3	119,9	125,3	146,0	161,9	162,2	167,4
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	100	43,3	37,2	25,1	32,5	31,4	37,3	18,8	23,4	18,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	100	73,6	72,6	74,1	76,1	78,2	91,5	90,2	92,6	92,8
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	100	142,2	164,9	135,4	148,0	116,8	106,4	87,7	78,7	70,1

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1^{er} mars 2003.

Tableau 4.4
Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	1993		1994		1995		1996		1997	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	98	9	85	14	112	6	110	4	90	8
Tentative de meurtre	246	24	214	41	210	24	189	26	175	10
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	20 083	3 566	19 928	3 949	18 114	4 101	17 181	4 124	15 392	4 172
Agression sexuelle (voies de fait)	1 784	369	1 561	377	1 334	314	1 202	291	1 031	324
Autres infractions d'ordre sexuel	290	57	293	64	272	82	231	82	261	81
Vol qualifié	2 568	707	2 202	768	2 028	852	2 086	828	1 711	941
Enlèvement	35	3	34	1	43	0	35	1	30	5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	25 104	4 735	24 317	5 214	22 113	5 379	21 034	5 356	18 690	5 541
Crime d'incendie	304	342	300	336	252	416	274	340	282	327
Introduction par effraction	9 433	5 762	8 606	5 563	7 800	5 346	8 245	5 422	7 169	4 988
Vol de véhicules à moteur	3 481	1 866	2 741	1 599	2 737	1 460	2 968	1 644	2 556	1 355
Vols	20 006	8 759	16 728	8 308	16 459	9 796	17 236	10 969	14 425	9 886
Possession de biens volés	2 108	515	2 150	481	1 961	495	1 870	487	1 699	460
Fraude	7 747	483	7 274	502	6 610	495	6 846	560	5 893	509
Méfait	3 751	3 338	3 570	2 988	3 136	3 113	2 960	3 334	2 313	3 444
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	46 830	21 065	41 369	19 777	38 955	21 121	40 399	22 756	34 337	20 969
Prostitution	2 289	27	1 738	7	2 090	15	1 708	9	1 336	23
Jeux et paris	540	1	155	1	97	1	271	2	84	0
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	824	193	835	203	888	186	715	164	617	129
Autres	24 283	2 768	23 246	2 676	23 151	3 200	21 992	3 275	18 846	3 262
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	27 936	2 989	25 974	2 887	26 226	3 402	24 686	3 450	20 883	3 414
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	99 870	28 789	91 660	27 878	87 294	29 902	86 119	31 562	73 910	29 924
Conduite avec facultés affaiblies	20 859	150	20 936	161	21 688	193	19 985	187	17 905	201
Délit de fuite	971	62	788	84	774	100	552	119	380	89
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	2 487	36	2 596	32	2 587	50	2 416	48	2 223	36
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	24 317	248	24 320	277	25 049	343	22 953	354	20 508	326
CODE CRIMINEL - TOTAL	124 187	29 037	115 980	28 155	112 343	30 245	109 072	31 916	94 418	30 250
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	8 501	1 480	8 402	2 024	8 626	2 223	8 811	2 834	7 478	3 080
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	2 606	147	1 352	156	1 292	138	1 162	151	915	512
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	11 107	1 627	9 754	2 180	9 918	2 361	9 973	2 985	8 393	3 592
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 302	1 148	4 724	691	7 688	1 189	5 744	1 196	5 910	1 160

* Il n'existe pas de données pour les auteurs présumés âgés de 18 ans et plus dont les infractions sont classées sans mise en accusation. Les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne font pas l'objet d'une déclaration. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1 mars 2003.

Tableau 4.4 (suite)
Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes*, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	1998		1999		2000		2001		2002	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	84	10	82	9	92	9	225	3	106	3
Tentative de meurtre	158	27	166	19	206	12	188	16	177	18
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	15 966	4 682	16 395	4 583	17 108	4 967	19 503	4 863	19 414	4 950
Agression sexuelle (voies de fait)	1 070	310	1 081	319	1 038	307	1 110	349	1 145	419
Autres infractions d'ordre sexuel	268	61	256	87	235	89	229	99	217	111
Vol qualifié	1 598	856	1 759	805	1 817	684	1 783	690	1 986	647
Enlèvement	33	3	30	0	35	0	17	0	32	0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	19 177	5 949	19 769	5 822	20 531	6 068	23 055	6 020	23 077	6 148
Crime d'incendie	235	300	198	245	164	306	207	335	206	289
Introduction par effraction	6 305	4 610	5 524	3 406	5 198	3 201	4 635	3 023	4 694	2 906
Vol de véhicules à moteur	2 214	1 290	2 158	1 089	2 061	974	2 121	999	1 800	922
Vols	13 124	8 573	12 185	6 884	11 781	6 484	11 275	6 534	10 591	5 890
Possession de biens volés	1 538	379	1 575	342	1 456	343	1 543	357	1 548	344
Fraude	5 421	501	5 226	512	5 177	507	5 130	538	4 374	411
Méfait	2 234	2 928	2 088	2 467	2 082	2 629	2 007	2 632	2 092	2 346
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	31 071	18 581	28 954	14 945	27 919	14 444	26 918	14 418	25 305	13 108
Prostitution	1 029	11	977	5	844	4	588	2	603	9
Jeux et paris	36	1	33	0	48	1	85	1	43	0
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	541	116	928	136	671	114	722	133	731	132
Autres	17 173	3 442	18 380	3 508	18 925	3 644	22 018	3 536	21 935	3 464
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	18 779	3 570	20 318	3 649	20 488	3 763	23 413	3 672	23 312	3 605
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	69 027	28 100	69 041	24 416	68 938	24 275	73 386	24 110	71 694	22 861
Conduite avec facultés affaiblies	17 845	188	17 757	160	15 592	152	16 688	165	16 815	161
Délit de fuite	312	48	372	60	320	53	313	53	376	55
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	1 779	46	1 629	48	1 514	54	1 822	66	2 104	71
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	19 936	282	19 758	268	17 426	259	18 823	284	19 295	287
CODE CRIMINEL - TOTAL	88 963	28 382	88 799	24 684	86 364	24 534	92 209	24 394	90 989	23 148
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	8 248	3 306	8 698	4 157	9 367	5 095	10 356	5 355	10 409	5 227
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	754	354	604	343	338	244	1 051	208	476	111
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	9 002	3 660	9 302	4 500	9 705	5 339	11 407	5 563	10 885	5 338
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	5 987	1 205	4 556	968	3 457	914	3 082	958	2 547	724

* Il n'existe pas de données pour les auteurs présumés âgés de 18 ans et plus dont les infractions sont classées sans mise en accusation. Les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne font pas l'objet d'une déclaration. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1 mars 2003.

Tableau 4.5
Évolution du taux de perpétration adultes et jeunes, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	/100 000*									
	1993		1994		1995		1996		1997	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	1,8	1,5	1,5	2,4	2,0	1,0	2,0	0,7	1,6	1,4
Tentative de meurtre	4,5	4,1	3,9	6,9	3,8	4,1	3,4	4,5	3,1	1,7
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	367,4	604,3	361,8	666,7	326,4	697,2	307,4	706,7	273,2	725,6
Agression sexuelle (voies de fait)	32,6	62,5	28,3	63,7	24,0	53,4	21,5	49,9	18,3	56,4
Autres infractions d'ordre sexuel	5,3	9,7	5,3	10,8	4,9	13,9	4,1	14,1	4,6	14,1
Vol qualifié	47,0	119,8	40,0	129,7	36,5	144,9	37,3	141,9	30,4	163,7
Enlèvement	0,6	0,5	0,6	0,2	0,8	0,0	0,6	0,2	0,5	0,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	459,3	802,4	441,5	880,3	398,4	914,5	376,4	917,8	331,7	963,7
Crime d'incendie	5,6	58,0	5,4	56,7	4,5	70,7	4,9	58,3	5,0	56,9
Introduction par effraction	172,6	976,5	156,2	939,2	140,5	908,9	147,5	929,2	127,2	867,6
Vol de véhicules à moteur	63,7	316,2	49,8	270,0	49,3	248,2	53,1	281,7	45,4	235,7
Vols	366,0	1 484,3	303,7	1 402,7	296,6	1 665,5	308,4	1 879,7	256,0	1 719,5
Possession de biens volés	38,6	87,3	39,0	81,2	35,3	84,2	33,5	83,5	30,2	80,0
Fraude	141,7	81,9	132,1	84,8	119,1	84,2	122,5	96,0	104,6	88,5
Méfait	68,6	565,7	64,8	504,5	56,5	529,3	53,0	571,3	41,1	599,0
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	856,8	3 569,8	751,0	3 339,1	701,9	3 590,9	722,9	3 899,6	609,4	3 647,2
Prostitution	41,9	4,6	31,6	1,2	37,7	2,6	30,6	1,5	23,7	4,0
Jeux et paris	9,9	0,2	2,8	0,2	1,7	0,2	4,8	0,3	1,5	0,0
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	15,1	32,7	15,2	34,3	16,0	31,6	12,8	28,1	11,0	22,4
Autres	444,3	469,1	422,0	451,8	417,1	544,1	393,5	561,2	334,5	567,4
AUTRES INFRACTIONS AUCODE CRIMINEL	511,1	506,5	471,5	487,4	472,6	578,4	441,7	591,2	370,6	593,8
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	1 827,2	4 878,7	1 664,0	4 706,9	1 572,9	5 083,8	1 541,0	5 408,7	1 311,8	5 204,7
Conduite avec facultés affaiblies	381,6	25,4	380,1	27,2	390,8	32,8	357,6	32,0	317,8	35,0
Délit de fuite	17,8	10,5	14,3	14,2	13,9	17,0	9,9	20,4	6,7	15,5
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	45,5	6,1	47,1	5,4	46,6	8,5	43,2	8,2	39,5	6,3
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	444,9	42,0	441,5	46,8	451,3	58,3	410,7	60,7	364,0	56,7
CODE CRIMINEL - TOTAL	2 272,1	4 920,7	2 105,5	4 753,6	2 024,3	5 142,1	1 951,7	5 469,4	1 675,7	5 261,4
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	155,5	250,8	152,5	341,7	155,4	377,9	157,7	485,7	132,7	535,7
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	47,7	24,9	24,5	26,3	23,3	23,5	20,8	25,9	16,2	89,1
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	203,2	275,7	177,1	368,1	178,7	401,4	178,5	511,5	149,0	624,8
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	78,7	194,5	85,8	116,7	138,5	202,1	102,8	205,0	104,9	201,8

* Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Rappelons qu'il n'existe pas de données pour les auteurs présumés âgés de 18 ans et plus dont les infractions sont classées sans mise en accusation. De plus, les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne font pas l'objet d'une déclaration. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1 mars 2003.

Tableau 4.5 (suite)
Évolution du taux de perpétration adultes et jeunes, selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1993 à 2002

Catégorie d'infractions	/100 000*									
	1998		1999		2000		2001		2002	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	1,5	1,8	1,4	1,6	1,6	1,7	3,9	0,6	1,8	0,5
Tentative de meurtre	2,8	4,8	2,9	3,5	3,6	2,2	3,2	3,0	3,0	3,3
Voies de fait (excluant les agressions sexuelles)	281,1	832,3	286,1	833,9	296,0	918,4	334,2	900,3	329,7	906,3
Agression sexuelle (voies de fait)	18,8	55,1	18,9	58,0	18,0	56,8	19,0	64,6	19,4	76,7
Autres infractions d'ordre sexuel	4,7	10,8	4,5	15,8	4,1	16,5	3,9	18,3	3,7	20,3
Vol qualifié	28,1	152,2	30,7	146,5	31,4	126,5	30,6	127,7	33,7	118,5
Enlèvement	0,6	0,5	0,5	0,0	0,6	0,0	0,3	0,0	0,5	0,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	337,6	1 057,5	345,0	1 059,3	355,2	1 122,0	395,1	1 114,6	391,9	1 125,6
Crime d'incendie	4,1	53,3	3,5	44,6	2,8	56,6	3,5	62,0	3,5	52,9
Introduction par effraction	111,0	819,5	96,4	619,7	89,9	591,9	79,4	559,7	79,7	532,0
Vol de véhicules à moteur	39,0	229,3	37,7	198,1	35,7	180,1	36,3	185,0	30,6	168,8
Vols	231,1	1 524,0	212,6	1 252,5	203,8	1 198,9	193,2	1 209,7	179,8	1 078,3
Possession de biens volés	27,1	67,4	27,5	62,2	25,2	63,4	26,4	66,1	26,3	63,0
Fraude	95,4	89,1	91,2	93,2	89,6	93,7	87,9	99,6	74,3	75,2
Méfait	39,3	520,5	36,4	448,9	36,0	486,1	34,4	487,3	35,5	429,5
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	547,0	3 303,0	505,2	2 719,2	483,1	2 670,7	461,2	2 669,4	429,7	2 399,8
Prostitution	18,1	2,0	17,0	0,9	14,6	0,7	10,1	0,4	10,2	1,6
Jeux et paris	0,6	0,2	0,6	0,0	0,8	0,2	1,5	0,2	0,7	0,0
Infractions relatives aux armes à feu et autres armes	9,5	20,6	16,2	24,7	11,6	21,1	12,4	24,6	12,4	24,2
Autres	302,4	611,9	320,7	638,3	327,4	673,8	377,3	654,7	372,5	634,2
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	330,6	634,6	354,5	663,9	354,5	695,8	401,2	679,8	395,9	660,0
CODE CRIMINEL - TOTAL PARTIEL (sauf infractions conduite de véhicules)	1 215,3	4 995,1	1 204,7	4 442,5	1 192,8	4 488,4	1 257,5	4 463,8	1 217,4	4 185,4
Conduite avec facultés affaiblies	314,2	33,4	309,9	29,1	269,8	28,1	286,0	30,5	285,5	29,5
Délit de fuite	5,5	8,5	6,5	10,9	5,5	9,8	5,4	9,8	6,4	10,1
Autres infractions relatives à la conduite de véhicules	31,3	8,2	28,4	8,7	26,2	10,0	31,2	12,2	35,7	13,0
INFRACTIONS - CONDUITE DE VÉHICULES	351,0	50,1	344,8	48,8	301,5	47,9	322,5	52,6	327,7	52,5
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 566,3	5 045,2	1 549,5	4 491,3	1 494,3	4 536,3	1 580,0	4 516,3	1 545,1	4 238,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	145,2	587,7	151,8	756,4	162,1	942,1	177,5	991,4	176,8	957,0
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	13,3	62,9	10,5	62,4	5,8	45,1	18,0	38,5	8,1	20,3
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que Code criminel) - TOTAL	158,5	650,6	162,3	818,8	167,9	987,2	195,5	1 029,9	184,8	977,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	105,4	214,2	79,5	176,1	59,8	169,0	52,8	177,4	43,3	132,6

* Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Rappelons qu'il n'existe pas de données pour les auteurs présumés âgés de 18 ans et plus dont les infractions sont classées sans mise en accusation. De plus, les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne font pas l'objet d'une déclaration. Différentes informations sur les données statistiques sont fournies dans la méthodologie.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec, extraites le 1 mars 2003.

ANNEXE
LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux
EN ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2002

Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002

A - Corps de police municipaux à desserte unique (32)

Corps de police municipal	Population desservie	Corps de police municipal	Population desservie
Blainville	36 953	Saint-Basile-le-Grand	12 673
Boisbriand	27 521	Saint-Eustache	41 505
Bromont	5 026	Saint-Georges	28 629
Carignan	5 973	Saint-Jean-sur-Richelieu	81 356
Chambly	20 572	Saint-Jérôme	60 735
Gatineau	229 094	Sainte-Adèle	10 140
L'Assomption	15 997	Sainte-Agathe-des-Monts	10 122
Laval	354 773	Sainte-Marie	11 567
Longueuil	386 229	Sainte-Thérèse	25 046
Lorraine	9 685	Sherbrooke	141 920
Mascouche	30 136	Thetford Mines	26 861
Mercier	9 755	Trois-Rivières	125 983
Mont-Tremblant	8 417	Varennes	20 466
Rivière-du-Loup	18 050	Ville de Lévis	125 241
Rosemère	13 749	Ville de Montréal	1 838 474
Rouyn-Noranda	41 389	Ville de Saguenay	150 854

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (15 corps de police desservant 59 municipalités)

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Châteauguay	44 478	Châteauguay	42 061
		Léry	2 417
Des Riverains	51 050	Beauharnois	11 575
		Salaberry-de-Valleyfield	39 475
Deux-Montagnes	37 162	Deux-Montagnes	17 573
		Pointe-Calumet	5 770
		Saint-Joseph-du-Lac	5 046
		Sainte-Marthe-sur-le-Lac	8 773
Granby	57 661	Granby	45 908
		Granby (canton)	11 753
Memphrémagog	28 838	Austin	1 248
		Magog	23 488
		Orford	2 054
		Sainte-Catherine-de-Hatley	2 048
Mirabel	45 327	Mirabel	28 633
		Saint-Colomban	7 439
		Sainte-Sophie	9 255

Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2002

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (15 corps de police desservant 59 municipalités)

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
MRC Les-Collines-de-l'Outaouais	37 634	Cantley	6 144
		Chelsea	6 550
		L'Ange-Gardien	4 111
		La Pêche	6 688
		Notre-Dame-de-la-Salette	747
		Pontiac	4 895
		Val-des-Monts	8 499
Québec	514 287	Québec	513 882
		Notre-Dame-des-Anges	405
Région de Joliette	55 336	Crabtree	3 436
		Joliette	18 303
		Notre-Dame-de-Lourdes	2 266
		Notre-Dame-des-Prairies	7 352
		Saint-Ambroise-de-Kildare	3 500
		Saint-Charles-Borromée	10 807
		Saint-Paul	3 691
		Saint-Pierre	321
		Saint-Thomas	2 957
		Sainte-Mélanie	2 703
		Charlemagne	5 914
		Repentigny	74 153
Rivière-du-Nord	19 391	Piedmont	2 255
		Prévost	8 327
		Saint-Hippolyte	6 091
		Sainte-Anne-des-Lacs	2 718
Roussillon	78 880	Candiac	12 994
		Delson	7 182
		La Prairie	19 341
		Saint-Constant	23 324
		Sainte-Catherine	16 039
Sainte-Julie	46 411	Calixa-Lavallée	492
		Contrecoeur	5 424
		Saint-Amable	7 589
		Sainte-Julie	27 961
		Verchères	4 945
Terrebonne	105 168	Bois-des-Filion	7 928
		Sainte-Anne-des-Plaines	13 488
		Terrebonne	83 752
Vallée-du-Richelieu	45 965	Beloeil	19 306
		McMasterville	4 063
		Mont-Saint-Hilaire	14 538
		Otterburn Park	8 058